Votre bulletin d'informations municipales

Honfleur

n°38 - décembre 2016

Village des marques :
Pose de la première pierre et plantation du premier arbre
(1 sur les 4 000 futurs arbres)

Chères Honfleuraises, Chers Honfleurais,

En cette période de l'année, je profite de notre journal qui entre dans chaque foyer pour vous adresser au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel de la Ville un très joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

2016 se termine ; 2017 arrive. Je souhaite de tout cœur, et encore plus fortement que d'habitude, que 2017 soit une année de santé et de paix retrouvée en France et dans le monde.

Honfleur, je crois pouvoir le dire, a beaucoup de chance, un potentiel qui grandit encore aujourd'hui avec l'arrivée tant attendue de notre village des marques. J'ai eu l'honneur et le plaisir, après bien des années d'efforts, d'assister à la pose de la première pierre de ce magnifique projet. Et dans le cadre de son arrivée, j'ai pensé également à nos commerçants du centre-ville, toutes catégories confondues, notamment les commerçants de textiles, de vêtements … car je souhaite qu'ils soient les premiers à en profiter et qu'une grande partie des deux millions de clients venant pour le Village des marques aille dans leurs magasins.

J'ai lancé et initié une étude sur le commerce en centre-ville. Nous avons mandaté Sylvain Lecoq pour la coordonner, en relation avec la Chambre de Commerce et l'école de management du Havre. Le rôle des étudiants de l'école de management est d'écouter les commerçants et de voir de quelle façon nous pouvons les aider, compte tenu de cette opportunité formidable. Qui aurait cru qu'un jour les Galeries Lafayette s'installeraient à Honfleur ?

De même pour la circulation, avec Martine Lemonnier, adjointe, nous avons lancé une étude, commencée avec les élus de la commission de la circulation et le conseil des sages, qui va se poursuivre avec un cabinet spécialisé, afin d'imaginer de nouvelles solutions de circulation et de stationnement dans le cadre de l'arrivée du village des marques.

Comme vous le voyez, nous ne ménageons pas nos efforts. Actuellement, nous sommes en train de travailler sur l'important dossier de la route Emile Renouf, pour la restaurer et lui donner une nouvelle jeunesse afin qu'elle soit un véritable trait d'union entre les quartiers du Plateau, des Marronniers-Canteloup et de notre vieille cité honfleuraise.

A quelque endroit du monde où se trouve une Honfleuraise ou un Honfleurais, il ou elle n'oublie jamais sa ville natale. Honfleur est si attachante, si spéciale. Ayant affronté au cours des siècles tant de difficultés, de drames et de tempêtes, elle est restée fidèle à elle-même. Elle a gardé sa ligne, son authenticité, cette richesse si particulière et exceptionnelle. C'est cela que j'essaie, avec mes équipes, de maintenir, au-delà de tout, du temps qui passe, au-delà des dossiers sur lesquels nous travaillons.

Très bonnes fêtes de fin d'année, et très belle année 2017 à chacune et chacun d'entre vous.

Michel LAMARRE
Maire de Honfleur
Vice-président du
Conseil Départemental

Le Village des Marques
Un véritable projet de territoire

La Lieutenance
Centre d'interprétation du patrimoine maritime et résidence d'artistes

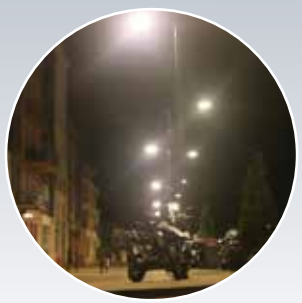

Circulation
Que préconisent Mme Lemonnier, adjointe et le Conseil des Sages ?

Sommaire

Sommaire et permanences	*Couverture II*
Le dossier :	
Besoin d'aide ? A qui s'adresser ?	*P. 1 à 13*
Honfleur dans la Grande Normandie	*P. 14 à 17*
La sécurité	*P. 18 à 21*
La vie économique	*P. 22 à 31*
La vie sociale	*P. 32 à 35*
Le cadre de vie	*P. 36 à 41*
Le tourisme	*P. 42 à 44*
Le port et la mer	*P. 45 à 51*
Les sports	*P. 52 à 55*
La jeunesse	*P. 56 à 57*
Les affaires scolaires	*P. 57 à 58*
La culture	*P. 59 à 71*
Histoire et patrimoine	*P. 72 à 73*
Les relations internationales	*P. 74 à 76*
Les associations	*P. 77*
La vie municipale	*P. 78*
Les carnets d'Etat-civil	*P. 79 à 81*
Rétrospective	*P. 82 à 92*
Des stagiaires à la mairie	*Couverture III*

Bulletin publié par la Ville de Honfleur

Hôtel de ville - BP 80049 -14602 Honfleur Cedex
Tél. 02 31 81 88 00
e-mail : mairie@ville-honfleur.fr

Directeur de publication : Michel Lamarre
Directrice de la rédaction : Armelle Saunier
Conceptrice & réalisatrice : Armelle Saunier
Impression : Imprimerie Corlet
Tirage : 5 900 exemplaires
Dépôt légal : 1e trimestre 2017 - N°ISSN : 1283 - 5528

Crédits photographiques

Armelle Saunier - Frédéric Lefèbvre - Ville de Honfleur et ses différents services - Office de Tourisme - Musée Eugène Boudin - Journal internet Honfleur-infos.com - Catherine Auger - Jean-Claude Lechevallier - Comité de Jumelages - Laurent Laemlé (Port Autonome de Rouen) - Nicolas Pubreuil

Permanences

La Mairie est ouverte

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Le samedi 10h - 12h - accueil uniquement
Entrée de la mairie :
par le parvis / côté Vieux Bassin

Permanence de Monsieur le Maire

Tous les mercredis de 9h15 à 18h, en mairie, uniquement sur rendez-vous.

De plus en plus de personnes demandent à rencontrer Monsieur le Maire. Et si les délais sont parfois longs, c'est parce qu'il attache la plus grande importance à rencontrer toutes les personnes qui le demandent. Merci à chacun de se montrer compréhensif et patient.

Permanence des Conseillers Municipaux aux affaires courantes

Rencontrez Katy David ou Francine Chemin, conseillères aux affaires courantes, à leurs permanences respectives : Les petits problèmes du quotidien trouveront en elles des interlocutrices privilégiées et directes.

Permanence de Katy David :
Mairie - tous les mercredis de 9h30 à 12h.

Permanence de Francine Chemin :
le 1er mercredi du mois :
➔ de 14h à 16h au Crevettier (salle du rez-de-chaussée) – quartier du Canteloup
➔ de 16h à 18h, à la salle Champlain (pavillon n°25 - rue Champlain)

Autres Permanences :

> Permanence logement
2e et 4e mardi du mois - 14h - 16h30 - en mairie
>Pact'Arim : 2e mardi du mois - 10h-12h - en mairie
> Conciliateur de Justice - uniquement sur RDV (contacter Mme Pouchin à la mairie)
1e et 3e mardi du mois en mairie
> Alcool Info : 2e vendredi du mois - en mairie - 14h-16h30
> Maison des Addictions : le mardi - 9h - 12h - à l'espace Rottier
> Enfance et Partage : les mardis - 14h -17h en mairie
> Le Défenseur des Droits : 1e et 3e jeudi du mois, de 14h à 17h en mairie

NUMEROS D'URGENCE

N° d'urgence européen	112	N° SAMU urgence médicale	15	N° Police-secours Gendarmerie	17	N° Pompiers	18
N° d'urgence / personne déficiente auditive	114	N° d'urgence aéronautique	191	N° CROSS urgence maritime	196	N° Alerte attentat Alerte enlèvement	197
N° SAMU social	115	N° Enfant disparu	116 000	N° Enfants maltraités	119		

La belle victoire de la persévérance et de la pugnacité

MERCREDI 13 JUILLET 2016
Parc d'activités Calvados – Honfleur

Notre maire, Michel Lamarre tenait à être symboliquement présent pour l'ouverture de la première réunion de chantier sur site. Autour de lui : les équipes de la Shema, la collaboratrice de l'architecte, Edouard François, et les entreprises de terrassement qui vont œuvrer les premières sur le site.

Après des années d'efforts, d'études et d'attente, le jour de la pose de la première pierre est enfin arrivé. Il succède à une décennie qui n'a pas été un long fleuve tranquille. Ce fut un projet toujours commandé par l'intérêt général et la volonté de développer notre territoire : un projet particulièrement ambitieux et extraordinairement positif, non seulement pour Honfleur et son canton, mais également pour tout le Pays d'Auge, pour le Département du Calvados, l'Estuaire et toute la Normandie.

HONFLEUR NORMANDIE OUTLET L'ESSENTIEL !

➔100 boutiques de marques

➔Remise garantie d'au moins 30% sur des articles de marques issus de collections antérieures

➔3 restaurants

➔1 Office de Tourisme

➔Ouvert 7 jours sur 7 / 362 jours par an

➔Accès direct A 29 (6 millions de véhicules par an)

➔12 700 m2 de boutiques en phase I

➔18 000 m2 de boutiques à l'issue de la phase II

➔2000 places sur 1 parking extérieur et 2 parkings couverts

VILLAGE DES MARQUES

Une architecture ambitieuse pour un site d'exception

Le projet architectural se devait d'être à la hauteur d'un site exceptionnel et d'un paysage hors du commun. Avec les « Collines de Honfleur », imaginées par Edouard François, le Village des Marques fera partie intégrante du paysage un peu sauvage de l'Estuaire, tout en conjuguant beauté de la nature et démesure. Rarement un outlet aura réuni autant d'atouts et d'attentions dans sa conception ! Edouard François nous révèle son point de vue.

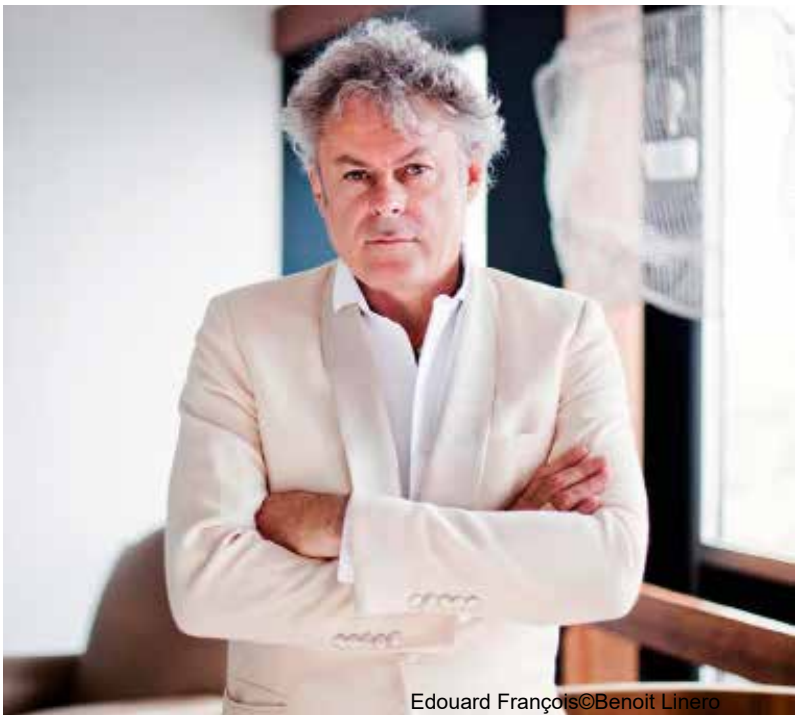

Edouard François©Benoit Linero

EDOUARD FRANCOIS : un architecte et urbaniste mondialement reconnu pour la qualité de ses réalisations

Diplômé de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Édouard François est architecte et urbaniste depuis 1986. Il crée sa propre agence d'architecture, d'urbanisme et de design en 1998, devenue « Maison Édouard François » par la suite. Sa carrière est lancée avec des opérations telles que L'Immeuble qui Pousse, livré en 2000 à Montpellier et Tower Flower, livrée à Paris en 2004. Le développement durable, le local, la mise en valeur du patrimoine et du site sont des thématiques récurrentes dans sa production. Ainsi, la M6B2 Tour de la Biodiversité à Paris (livraison en 2016) doit permettre aux vents de diffuser des graines sauvages, favorisant la régénération du végétal dans la métropole.
Depuis 2012, la Maison Édouard François se développe à l'étranger avec des projets de grande envergure au Maroc, au Sénégal, en Inde, au Sri Lanka ou encore au Qatar. Les travaux d'Édouard François font l'objet d'expositions internationales, dans des sites aussi prestigieux que le Centre Pompidou, le Guggenheim Museum de New York, le Victoria & Albert Museum de Londres, la Biennale d'Architecture de Venise… En 2011, Édouard François est élu créateur de l'année et le Royal Institute of British Architects le nomme membre honoraire international pour sa contribution à l'architecture. En 2012, le grade de Chevalier des Arts et des Lettres lui a été décerné par le Ministre de la Culture et de la Communication.

Quelles ont été vos sources d'inspiration ?

Je me suis inspiré, dans la conception du futur Village des Marques, de la symétrie médiévale, avec un tissu urbain, des angles et 3 grandes émergences, qui structurent cet ensemble, à savoir les 3 Maisons Normandes

Il s'agit d'une architecture unique, que l'on ne retrouvera nul part ailleurs, je crois… est-ce bien cela ?

Oui. Ici, nous aurons une dimension contextuelle géographique très forte : le centre s'intègre pleinement à Honfleur, et à son patrimoine. Il n'est pas transposable !

J'ai cru comprendre qu'il s'agissait d'une architecture spécialement conçue pour mettre les marques en valeur… Expliquez-nous !

Cette symétrie est aussi une évocation de l'univers du luxe, un clin d'œil aux grandes avenues parisiennes. Dans le cadre d'un outlet de nouvelle génération, les visiteurs ne doivent percevoir aucune différence de traitement vis-à-vis d'un réseau de distribution classique. C'est en ce sens que nous avons imaginé le site, tel un écrin pour valoriser les marques.
À cet égard, mon travail en tant qu'architecte du village des Marques de Honfleur nous amène à maîtriser parfaitement ces codes du luxe et de la mode.

Quelle a été votre réaction, lorsque vous avez découvert le site, au pied du Pont de Normandie ?

Je me suis dit qu'il était difficile d'envisager de grandes constructions ici. J'ai alors imaginé un sol qui se fend et se soulève pour laisser apparaitre une construction… De ce fait, le « Honfleur

Normandy Outlet » se caractérise par son insertion dans un paysage naturellement exceptionnel : nous avons imaginé pour le site une végétalisation très riche, avec de multiples facettes : un peu sauvage, un peu mystérieuse… et qui comportera des références à la dimension rurale du territoire.

Concernant les matériaux, comment avez-vous fait votre choix ?

Les matériaux choisis pour les bâtiments font écho à cette qualité de l'environnement végétal : nous avons privilégié l'authenticité, le naturel et le haut de gamme, avec de la vraie pierre, du granit… En associant tous ces éléments, nous avons fortement travaillé la photogénie des lieux : les visiteurs pourront se mettre en scène dans ces espaces très valorisants, et pensés pour être des lieux de vie pleinement harmonieux !

Monsieur le maire parle souvent de 5e façade : qu'est-ce que c'est exactement ?

Ce sont les toitures végétalisées. Leur aspect est capital dans ce projet, non seulement parce que nous sommes dans un paysage extraordinaire, et qu'elles permettront de ne pas le dénaturer, mais également, parce que c'est la première chose du Village des Marques que les visiteurs verront, en étant encore en voiture sur le Pont de Normandie, d'où on domine le site.

Cette architecture se positionne à la croisée des chemins… Pouvez-vous nous expliquer ?

D'un côté, ce projet s'inscrit au croisement du commerce et du tourisme… et de l'autre, au croisement entre le luxe et les grands espaces naturels. D'un point du vue purement architectural, le projet allie codes contemporains et traditions normandes.

DEJA PLUSIEURS LABELS

Notre Maire avait exigé de créer, au pied du Pont de Normandie, une véritable adresse d'exception. C'est pour cette raison qu'il a fait réaliser un cahier des charges spécifique pour les futures entreprises qui s'implanteront sur l'ensemble du Parc d'Activités Calvados-Honfleur.
Attaché à l'environnement et à l'écologie, il a fait le choix d'un architecte qui partage la même philosophie, ce qui a permis de faire de ce projet commercial un des plus beaux projets en matière d'architecture et d'environnement au niveau mondial.
Le Village des Marques de Honfleur a d'ailleurs reçu le prix de la plus belle architecture d'Europe. Le projet d'Edouard François s'était déjà distingué en recevant le prix des plus beaux villages de marques d'Europe au niveau de l'architecture et de l'intégration dans l'environnement.
De son aménagement en phase chantier jusqu'à son fonctionnement en mode opérationnel, Honfleur Normandy Outlet entend être exemplaire : L'opération intègre une démarche écologique par l'utilisation de matériaux naturels, la gestion des eaux de pluie et la sauvegarde de la biodiversité végétale et animale (voir article paru dans le BM n°30 d'avril 2011 – consultable aux Archives). Honfleur Normandy Outlet est le 1er centre commercial au monde à avoir été labellisé pour sa biodiversité.

VILLAGE DES MARQUES

LES GALERIES LAFAYETTE ANNONCENT LEUR ARRIVEE

L'ouverture du Village des Marques de Honfleur est annoncée pour l'automne 2017. Le site devrait regrouper une centaine de marques, dont 90 dédiées à la mode.
Son premier pensionnaire est maintenant connu : Les Galeries Lafayette ont annoncé en juin leur installation à l'automne 2017 à Honfleur, au pied du pont de Normandie.

A propos des Galeries Lafayette
Leader français des Grands Magasins et célèbres dans le monde entier, les Galeries Lafayette sont depuis 120 ans un spécialiste incontesté de la mode et du commerce événementiel, ayant pour vocation de faire de chaque visite une expérience unique et de proposer à ses clients français et internationaux une sélection de marques sans cesse renouvelées, allant de l'accessible au premium. Présentes sur les segments de la mode, de la beauté, de l'horlogerie-joaillerie, de l'accessoire, de la décoration, de l'alimentation et de la restauration, les Galeries Lafayette rayonnent grâce à un réseau de 61 magasins en France et à l'international – incluant le navire amiral du Boulevard Haussmann à Paris – à leur offre outlet et leur site marchand.

Qui aurait dit que Honfleur, un jour, grâce au travail effectué, verrait s'installer ici les Galeries Lafayette ? C'est une nouvelle extraordinaire.

Galeries Lafayette L'OUTLET

QUELQUES AUTRES ENSEIGNES

Levi's · Lindt Maître Chocolatier Suisse depuis 1845 · Pepe Jeans London · Kusmi Tea Paris · Groupe Vivarte (Minelli, André, San Marina, Pataugas, Cosmo Paris, ...) · O'Neill

DE -30% A -70%

A Honfleur, les "Galeries Lafayette Outlet" s'installeront sur une surface de 900 m² à 1 100 m2, à l'automne 2017 : le magasin offrira un large choix de marques de mode, accessoires et chaussures Femme, Homme et Enfant de la saison précédente, avec des réductions allant de -30% à -70%, et des arrivages fréquents de collections de grandes marques.

Un véritable projet de territoire

Emploi et formation

Le chantier en lui-même devrait induire 130 emplois (Equivalent Temps Plein), dans les entreprises du bâtiment de la région.

D'ici l'ouverture, un vaste programme de formations et de recrutement sera mis en œuvre, en collaboration avec la Région, et notamment Pôle emploi, le PLIE et la Mission Locale de la Baie de Seine, pour pourvoir aux besoins des boutiques. Ce dispositif qui se tiendra à partir d'avril 2017 et jusqu'au mois de septembre, bénéficiera au bassin d'emploi local, en permettant notamment de former de nombreux jeunes, avec des perspectives d'embauches très concrètes, à court terme et sur des emplois durables. Les projections tablent à terme sur 500 nouveaux emplois directs au sein de l'outlet, avec une concentration des qualifications sur les métiers de la vente et de la restauration, mais aussi dans le gardiennage et l'entretien.
Les enseignes accéderont ainsi, pour leurs recrutements, à un vivier de compétences locales, avec des profils qualifiés et immédiatement opérationnels. Outre les sessions de formation, des séances de job dating pourront être organisées dans les mois précédant l'ouverture du Village des Marques.

www.honfleuroutlet.com

A compter du 3 novembre les candidats pour le Village des Marques pourront consulter le site internet : www.honfleuroutlet.com, lequel détaillera le process et le timing pour les postulants, sachant que les recrutements ne débuteront pas avant l'été 2017.

Une vitrine

Le Village des Marques a vocation à générer des retombées économiques au long cours pour Honfleur, à la fois en drainant un nouveau flux touristique et en augmentant la durée de visite sur le territoire de la commune.
L'outlet entend en effet fonctionner comme une «passerelle» vers le cœur historique de la ville et ses commerces. C'est l'installation d'un centre d'informations touristiques dans l'enceinte même du Village des Marques qui assurera cet effet de levier : la « Maison de Normandie » constituera une vitrine pour le centre-ville de Honfleur et pour la région, des plages du débarquement jusqu'à Giverny en passant par les grands centres urbains et également les produits du terroir, les musées, la culture…
Cette démarche originale et innovante, mise en place dans d'autres outlet, enregistre des retours d'expérience très concluants.

Le tourisme

Dans cette optique, le volet touristique sera mis à l'honneur au mois de mars 2017 : le Honfleur Normandy Outlet sera valorisé dans le cadre du salon professionnel « Rendez-vous en France » (Rouen) qui rassemble de nombreux tours-opérateurs venus du monde entier. De nombreux partenariats avec des professionnels du tourisme sont en cours d'élaboration afin de créer des offres spécifiques à leur attention, avec des programmes spécialement conçus pour les tours-opérateurs, incluant des avantages exclusifs.

Une promotion constante

Dès le début de l'année 2017, Honfleur Normandy Outlet intégrera une équipe de direction dédiée à 100% pour développer le chiffre d'affaires des enseignes, maximiser la fréquentation et la satisfaction des clients.

LE MOT DU MAIRE

«J'ai toujours pensé que ce sont les chefs d'entreprises – et donc les entreprises – qui créent en grande partie les emplois et donc la richesse d'un territoire, le dynamisme de nos villes, et sans oublier l'espoir en l'avenir.
Mais les élus ont un rôle très important à jouer en facilitant leur implantation, en simplifiant les réglementations souvent trop lourdes et compliquées, en anticipant sur l'avenir comme nous l'avons fait, en créant les conditions les plus favorables pour que les entreprises s'installent.

Il n'y a pas plus beau pour un élu que de transformer le désespoir en espoir, le chômeur en salarié et des friches oubliées en Parc d'Activités.

C'est pour cette raison que nous nous sommes battus !
Et nous avons réussi, dans le cadre de la Directive Territoriale d'Aménagement du Territoire, avec l'aide du Département du Calvados, à obtenir un rééquilibrage des deux rives de l'estuaire, en arrachant pour le développement économique de cette rive gauche de l'estuaire 139 Ha (aujourd'hui le parc d'activités Calvados – Honfleur), aux 850 Ha qui, en 1962, devaient accueillir la ZIPEC (Zone Industrialo-Portuaire Eure-Calvados).

Notre Village des Marques verra le jour sur 10 Ha de terrain de ce parc, et à cet instant je voudrais remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux sans lesquels le projet n'aurait pas pu aboutir, qui y ont cru et l'ont soutenu sans faillir :

➔La fidélité des membres du syndicat mixte du Parc d'Activités Calvados-Honfleur, que je préside, au cours de toutes ces années, a été déterminante.

➔Les élus du Département, de la Chambre de Commerce, les représentants du Grand Port Maritime de Rouen, les conseillers municipaux de la majorité de la Ville de Honfleur et les élus de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur, qui ont soutenu ce projet - et pour certains voté les budgets y afférant - font partie de ceux que nous devons remercier.

➔Merci à Nicole Ameline, notre députée qui a toujours soutenu ce dossier et qui va encore nous aider pour gagner la bataille de l'emploi.

➔Enfin, un grand merci aux habitants de Honfleur et du canton, qui ont soutenu depuis le départ ce beau projet. Jamais ce projet n'aurait pu aboutir si vous ne m'aviez pas accordé et renouvelé votre confiance, avec une fidélité exceptionnelle.

Ce village des Marques sera un véritable booster de l'activité économique et une véritable locomotive de développement pour l'ensemble du Parc d'Activités Calvados Honfleur et tout notre territoire.

La période qui s'ouvre est au chantier.
Elle est également à la formation. Nous avons commencé à mettre en place des formations avec Madame la Sous-Préfète que je remercie pour son soutien fidèle, le Conseil Régional qui s'implique fortement, notamment avec Sophie Gaugain (vice-présidente de la Région), le directeur de Pôle Emploi, la mission locale de la Baie de Seine, le PLIE et leurs équipes qui sont toutes mobilisées.
Je sais aussi que Franck Verschelle fera le maximum pour nous aider en matière d'emploi local, bien évidemment à compétences égales. C'est pour cette raison que les formations sont très importantes.

**Maintenant,
chers habitants de Honfleur,
c'est à vous de jouer !**

Il faut que les personnes privées d'emploi de Honfleur et de notre région saisissent cette chance. En plus, la plupart pourront bénéficier de formations sans bouger de Honfleur.»

LE CALENDRIER DES PROCHAINES ETAPES

ÉTÉ 2016
Début des travaux

14 OCTOBRE 2016
Pose de la première pierre

AVRIL 2017 → SEPTEMBRE 2017
Vaste programme de formations et de recrutement

MARS 2017
Promotion du Village des Marques auprès des prescripteurs internationaux - en partenariat avec l'Office de Tourisme

AUTOMNE 2017
Ouverture du Village des Marques

PLUS LARGEMENT

Rappelons que le Honfleur Normandy Outlet constitue une pièce maîtresse du parc d'activités Calvados Honfleur (125 hectares au pied du pont de Normandie) : en occupant 7 % de la surface globale, il devrait générer près du quart des emplois créés sur l'ensemble du site, soit près de 2000 emplois au total.
Le groupe français Concerto, filiale de Kaufman & Broad spécialisée dans la conception et l'aménagement de plateforme logistique, sera présent sur le site, avec la construction de cellules de stockage sur 12 hectares, le long de la Seine. Un nouveau centre Leclerc devrait aussi voir le jour en proximité de l'outlet, en permettant à l'enseigne de distribution d'étendre sa surface de vente et de créer de nouvelles offres et services, non disponibles sur le site actuel. Au total, le Parc d'Activités Calvados Honfleur constituera un pôle économique diversifié

VILLAGE DES MARQUES

Une première pierre tant attendue !

VENDREDI 14 OCTOBRE 2016

Parc d'activités Calvados – Honfleur

Notre maire, Michel Lamarre, accueillait Robert Laurence (Président de Résolution Property), Sébastien Leclerc (président de la Shema), Alain Kendirgi (directeur général de la Shema), Franck Verschelle (président d'Advantail), Edouard François (architecte), Jean-Léonce Dupont (président du Conseil Départemental), Sophie Gaugain (1ere vice-présidente de la Région Normandie), Nicole Ameline (députée de la circonscription) à l'occasion de la pose de la première pierre, ô combien attendue !

Michel Lamarre entendu par le président de la CCI Seine Estuaire

LE MOT DU MAIRE

« Je suis très heureux d'apprendre que la C.C.I. Seine Estuaire nous a entendu, nous, les habitants des deux rives au sujet de la tarification du passage du Pont de Normandie. J'ai toujours défendu un tarif plus avantageux pour ceux qui ont opté pour un projet de vie les amenant à traverser l'estuaire par obligation : travail, santé, enseignement, loisirs, achats ... C'est une preuve de l'existence concrète de l'estuaire dans sa complémentarité et ses différences. Le Pont doit être un rassembleur pour les concitoyens des deux rives. C'est pour cette raison qu'avec les élus de la communauté de communes du Pays de Honfleur, nous les avons soutenus aussitôt.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont mobilisés, et notamment aux adhérents de l'association créée à cet effet. Bravo aux membres de cette association pour leur tenue dans les débats et revendications : ils ont toujours été corrects et constructifs, et cela leur a réussi. Ils ont été entendus.

Merci au Président de la C.C.I. Seine Estuaire, Vianney de Chalus et à ses collaborateurs qui ont travaillé sur cette nouvelle tarification plus avantageuse pour nous, habitants de l'Estuaire. Tout le monde sort gagnant-gagnant, et cela me rappelle le combat que nous avions mené il y a 20 ans avec l'association des riverains de l'époque, dont Monsieur et Madame Legendre étaient les initiateurs : Je les avais soutenus dès le départ en obtenant du département du Calvados la première aide financière d'un Département. »

Dans notre dernière édition, la majorité avait accepté de laisser sa tribune à la disposition de notre maire, Michel Lamarre, afin de communiquer sur son intervention auprès de Vianney de Chalus, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, au sujet de la nouvelle tarification du passage du Pont de Normandie. Depuis, les tarifs ont été révisés à la baisse pour les riverains, comme l'explique notre maire.

LA FRANCE CONCURRENCE L'AMERIQUE

Innooo ? C'est inouï !

Résident secondaire à Beuzeville, Luc Rubiello a fondé en 2005 l'association INNOOO - INNOvation Ouverte Online, qui compte aujourd'hui près de 140 personnes sur toute la France. Elle a créé un moteur de recherche et réseau social français sans publicité, afin de concurrencer Google et Facebook. Luc Rubiello relate la genèse de cette création, et en présente les avantages.

Avec le système Innooo, nous sommes au cœur de vos compétences professionnelles… Peut-être pourriez-vous nous présenter votre parcours, s'il vous plait ?

Avec plaisir ! J'ai tout d'abord fait des études dans l'intelligence artificielle. Puis je suis parti travailler dans la Silicon Valley pendant 10 ans. Je suis revenu en France à la fin des années 1990. Là, j'ai écrit un livre sur mon expérience dans le « génie logiciel », tout en conduisant des projets pour de grandes sociétés.

Comment avez-vous été amené à créer le système Innooo ?

A l'époque où j'étais dans la Silicon Valley, je commençais à travailler sur l'embryon d'un moteur de recherche… tout comme les américains d'ailleurs.
Mais, sachant que « Google » collecterait les données personnelles des internautes, j'ai aussi à titre personnel créé un proxy.

Pour les non-initiés dans mon genre, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un « proxy » ?

Alors …. Quand vous lancez une requête sur un moteur de recherche, le proxy permet l'anonymisation de la requête, c'est-à-dire de ne pas y associer l'adresse IP.

Innooo : concrètement, qu'est-ce que c'est ?

Innooo, c'est le sigle de INNOvation Ouverte Online.
J'ai créé cette association en 2005. Aujourd'hui, l'équipe se compose de 140 personnes.
Nous avons lancé le moteur de recherche en bêta-test au début de l'année 2012, puis officiellement au mois de septembre suivant.
Le réseau social et les personnalités numériques sont opérationnels depuis septembre 2013.
Nous avons commencé à mettre les tutoriels en ligne en juin 2014.
Le développement du système se fait uniquement par le bouche à oreille : il est déjà utilisé par tous les Ministères français. Nous avons le soutien de ces Ministères, de la CNIL et de Louis Pouzin : le créateur français d'internet… Et dire qu'il a changé le monde par la force d'un simple algo-rythme.

Dites-nous en quelques mots quels sont les avantages du système Innooo ?

L'avantage de Innooo, c'est qu'il ne traque pas les internautes : il respecte la vie privée et les données personnelles.
Et en plus, il n'y a pas de publicité.
C'est un projet apolitique et areligieux, aux antipodes du modèle Google.
J'espère l'exporter prochainement en Grande-Bretagne et dans les pays anglo-phones.

LA FRANCE CONCURRENCE L'AMERIQUE

QU'EST-CE QUE INNOOO ?

➔C'est un **Moteur de recherche** web francophone, indépendant et fabriqué en France. Innooo refuse de baser son modèle économique sur la publicité et a pour objectif de fournir les informations les plus pertinentes possible sans liens commerciaux ni publicitaires. Innooo intègre un proxy qui permet de ne pas être tracé ni traqué et offre la possibilité de protéger ses données personnelles et sa vie privée. Innooo est une alternative crédible aux moteurs de recherche et aux réseaux sociaux américains pour tous les patriotes qui pensent que leur part de marché en France, supérieure à 99 %, est excessive.

➔C'est également un **Réseau social** de proximité entièrement gratuit qui permet aux citoyens inscrits de gérer leur Personnalité numérique en mettant en avant les liens qu'ils souhaitent voir apparaître dans les premiers les concernant après une requête dans le moteur de recherche sur leur prénom et leur nom.

➔Ce sont des **Tutoriels** conçus et validés par des contributeurs experts du domaine traité et lancés avec la CNIL en juin 2014. Les tutoriels Innooo sont libres d'accès 24h /24 (pour tous et pas seulement les membres) et gratuit. Ils touchent en priorité aux domaines numérique, médical, culturel et touristique.

LE SYSTEME INNOOO PRESENTE 3 INTERETS

Un intérêt national

L'audience (ou part de marché) des moteurs de recherches et réseaux sociaux américains approche les 100%.
C'est excessif, d'autant que nous sommes en France !
Le Système Innooo constitue une alternative, pour les citoyens français d'accord avec ce constat. La communauté Innooo représente déjà 350 000 personnes dont plus de 20 000 communes.

Un intérêt individuel

➔Chaque citoyen français, en devenant membre du réseau social, peut aussi construire sa « personnalité numérique » : c'est au citoyen de définir exactement et de décider ce que le moteur de recherche affichera le concernant. Le membre devient donc actif. Ce qui n'est pas anodin !
La « personnalité numérique » peut être intégrée à la signature d'un mail.

➔Le réseau social permet des échanges de proximité, uniquement à l'échelle de la ville. Il permet aux membres de s'envoyer des messages.

➔Le système propose aussi depuis juin 2014 de nombreux tutoriels, pour favoriser l'auto-formation.

Un intérêt communal

Les maires des villes de France trouveront 3 avantages au système Innooo :

➔Il favorise le développement économique :
- Il facilite la prise de contact professionnel, car il permet d'intégrer aux mails envoyés le référencement d'un site internet, d'un moteur de recherche, et d'une signature avec personnalité numérique.
- Il facilite le processus d'embauche : les recruteurs peuvent consulter la personnalité numérique de leur candidat, créée sur le système Innooo.

➔Il renforce la vie associative : les associations peuvent ainsi communiquer directement avec les habitants de la ville, et ainsi dynamiser leur association en même temps que tout le tissu associatif de leur commune.

➔Il promeut le tourisme : Les villes et Offices de tourisme peuvent créer des tutoriels ou programmes pédagogiques, visant à faire découvrir leur ville et ses attraits.

DEMARCHE

Pour utiliser le moteur de recherche et les tutoriels :
www.innooo.fr

Pour rejoindre le réseau social Innooo :
http://www.innovativity.org/devenir-membre.php

Plus d'information :
www.innooo.fr
puis «Menu» et Rubrique «Innooo Qu'est-ce que c'est ?»

A LA DECOUVERTE DU LITTORAL NORMAND

Hervé Réaux œuvre pour la planète et la protection du littoral normand

MARDI 12 JUILLET 2016
Vieux Bassin et port

Hervé Réaux est rouennais. Il a passé toute sa carrière professionnelle dans l'administration publique territoriale : il a fini responsable du service des sports d'une commune de 30 000 habitants. Il a toujours été acteur des endroits où il se trouvait. Aujourd'hui en retraite, il souhaite demeurer acteur de son devenir, et tout en se laissant guider par son amour pour la nature, l'environnement et en particulier le littoral, il a décidé d'œuvrer en faveur de la planète.

Mais c'est un engagement pas banal qu'il s'est choisi : parcourir les 710 km qui séparent Le Tréport (76) du Mont-Saint-Michel (50), en passant bien sûr par Honfleur, pour découvrir le littoral normand et rencontrer les acteurs de la protection de l'environnement, dans une démarche pédagogique qu'il partage sur son blog : *aladecouverteedulittoralnormand.wordpress.com.*

Il explique : **« Après les attentats, et le climat anxiogène qui en a découlé, je me suis dit que les gens n'étaient pas comme ça ! Et qu'il fallait partir à leur rencontre, pour mettre en avant leurs actions concrètes ! Et être positif !»**

Le 15 février dernier, il quittait Le Tréport avec sa Renault 4L et sa caravane, équipée de toute la connectique actuelle, lui permettant de produire ses articles, ses vidéos et photos, qu'il poste tous les jours sur le web.

« Je n'ai aucun programme d'établi à l'avance, explique-t-il : **je me promène, je pose mon regard sur le littoral, et je pousse les portes des acteurs locaux en lien avec l'environnement pour leur poser des questions. »**

Il précise : **« Généralement, quand j'arrive quelque part, je commence par aller à l'Office de Tourisme, à la mairie, et à la Communauté de Communes pour me renseigner sur ce qui est fait localement, et faire marcher les réseaux afin de rencontrer les personnes qui vont pouvoir m'en dire plus, et qui ne sont pas dans les guides ! »**

Comme il l'explique, son objectif est multiple : **« Nous avons un littoral normand qui est magnifique ! Mon objectif premier est de le faire découvrir à tous ! Secondairement : il faut protéger ce littoral pour qu'il reste aussi beau qu'il l'est actuellement. Mais aujourd'hui les diagnostics ne sont pas suffisants… En revanche, nous avons de nombreux acteurs qui interviennent et qui œuvrent localement. Ma démarche consiste donc à faire connaître les actions et réalisations de chacun, et à partager les idées, pour qu'éventuellement elles soient reprises par ceux qui sont à court d'idées ! »**

Au cours de son périple, il a rencontré la plupart des maires des communes littorales, des conseillers communautaires, des députés, les responsables du Conservatoire Littoral et de l'Agence de l'Eau, des présidents d'association, des scientifiques, mais aussi de simples particuliers, oeuvrant chacun à leur niveau.

Certaines réalisations répertoriées par Hervé Réaux sur son blog ont déjà donné des idées à d'autres acteurs.

DE PASSAGE A HONFLEUR

Hervé Réaux a rencontré Michel Lamarre, qui a évoqué :

- La station d'épuration, la plus écologique de France
- La crèche municipale, 1, 2, 3 Soleil, la plus écologique de France
- Le futur éco-quartier
- L'abandon des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics
- L'utilisation de l'eau des lavoirs pour arroser fleurs et pelouses

Mais aussi l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

L'Agence de l'eau a été créée en 1964 : la France a été découpée en bassins hydrographiques : chaque bassin est géré par une agence, dépendant du Ministère de l'Environnement et ayant pour missions de sauvegarder les ressources en eau et de lutter contre les pollutions.

A Honfleur, l'Agence de l'Eau s'occupe en particulier des pollutions en lien avec le littoral.

Des CRS et militaires en renfort sur la côte

LUNDI 8 AOUT 2016

Mairie

Suivant une tradition qu'il a instaurée depuis 20 ans, notre maire, Michel Lamarre, entouré de quelques conseillers et du Commandant Labrosse, du Commissariat de Police de Honfleur, a souhaité la bienvenue et vivement remercié l'unité de CRS et les militaires de l'Armée de Terre envoyés en renfort pour assurer la sécurité à Honfleur et sur la Côte Fleurie durant la période estivale.

Paix et tranquilité

En tant que maire, président de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur, et vice-président du Conseil Départemental, il a adressé un plus grand remerciement que d'habitude aux forces de l'ordre.
En effet, car dans le droit régalien, ils sont les premiers à garantir la paix et les libertés, et ils exercent des métiers et fonctions où le courage est de plus en plus important. Et cet été sur la côte, ils étaient le symbole de la paix et de la tranquillité pour les habitants et les touristes.

« C'est une année particulière ! Jamais je n'aurais imaginé associer nos amis militaires à l'accueil de nos CRS, ni imaginé qu'un jour sous l'un de mes mandats, notre pays serait en état d'urgence … »
Michel Lamarre, maire de Honfleur.

La Nuit des Artistes

CRS et militaires étaient notamment présents à Honfleur pour assurer la sécurité lors de la Nuit des Artistes, le samedi 6 août 2016. Cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu s'ils n'avaient pas été là.

Notre maire confie à ce sujet : **« Le samedi matin, j'ai eu un cas de conscience, et j'ai pensé à mes collègues de Nice et de Saint-Etienne du Rouvray. C'est parce que vous étiez présents que j'ai décidé de maintenir la Nuit des Artistes. Car c'est une manifestation qui engendre des retombées économiques pour notre ville. Votre présence permet aux maires de France de maintenir leurs manifestations, et donc la vie et le développement économique dans leurs communes. »**

RISQUES MAJEURS

Dicrim et Plan de Sauvegarde communale revus et corrigés

Conformément à l'article L125-2 du code de l'environnement et au décret du 11 octobre 1990, un Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs(DICRIM) avait été édité et distribué dans tous les foyers honfleurais en 2004. Il était temps de le rafraîchir, tout comme le Plan de Sauvegarde Communale.

La nouvelle édition du DICRIM, complétée de nouveaux risques et de nouvelles mesures, vient de paraître.

Claude Chicherie nous en livre quelques clés.

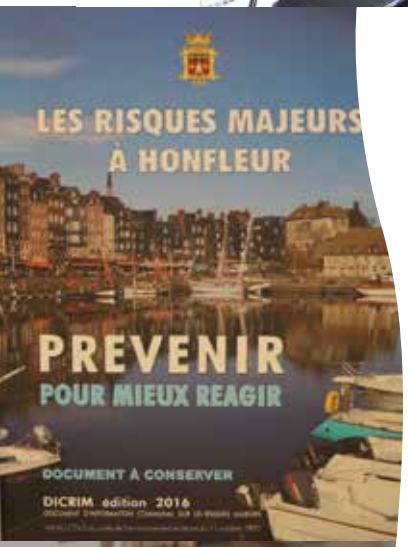

Pouvez-vous nous définir ce qu'est le DICRIM ?

Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs !
Pour être plus précis : il s'agit d'un document qui à la fois répertorie les différents types d' « accidents » pouvant survenir sur le territoire de Honfleur, en les localisant, mais aussi qui renseigne les habitants sur l'attitude à adopter en cas d'alerte. D'où la nécessité pour les habitants de toujours conserver ce document à portée de main.

Pourquoi avoir effectué une actualisation de ce document ?

Tout simplement parce qu'en 12 ans, il y a beaucoup de choses qui ont changé : les périmètres de sécurité ne sont plus les mêmes ; les numéros de téléphone et les adresses également… Il était nécessaire de faire une mise à jour !
Et parallèlement, il y avait aussi un certain nombre de nouveautés à inclure au document, comme le nouveau système d'alerte, les différents niveaux d'alerte météo, mais aussi les risques nucléaires, et depuis peu…. les risques d'attentat !

Comment se présente-t-il ?

Nous avons globalement conservé la présentation de 2004. Cela fonctionne par double page : vous avez à gauche la présentation du risque potentiel, et à droite, la conduite à tenir en cas d'alerte. Car pour chaque nature d'accident correspond une conduite spécifique !

Expliquez-nous, s'il vous plaît, à quel point ce travail était conséquent…

Le premier document avait été établi par un cabinet spécialisé, en collaboration avec les services de police municipale et nationale, les pompiers, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les entreprises elles-mêmes, les hôpitaux.
La mise à jour a nécessité plusieurs mois de travail à notre responsable de la sécurité des bâtiments, qui a recontacté toutes ces personnes pour déceler les changements, les examiner et établir une réponse appropriée.
Qui plus est ! Nous en avons profité pour mettre également à jour le Plan de Sauvegarde Communale.

Définition, s'il vous plait ?

Oui ! Alors… il s'agit de l'équivalent du DICRIM mais interne aux services municipaux. En cas d'alerte, nous constituons un PC de crise qui va superviser l'ensemble des moyens communaux qui seront déployés en corrélation avec la nature de l'accident.

Dicrim et Plan de Sauvegarde communale revus et corrigés (suite)

Qu'entendez-vous concrètement par « moyens communaux » ?

En cas d'alerte, chaque élu : maire, adjoints, conseillers, et chaque employé communal, tous services confondus, a un rôle précis à tenir : par exemple : donner l'alerte, évacuer les habitants d'un quartier, rassembler les réfugiés dans une salle communale, organiser le ravitaillement en eau, en nourriture, organiser la distribution, répertorier les personnes manquant à l'appel, organiser la circulation des véhicules de secours…
Et le rôle de chacun a été réécrit pour chaque scenario, ou risque potentiel… Il n'y a que le PC de crise qui demeure identique.

Vous pouvez donc me confirmer qu'aujourd'hui, chacun sait ce qu'il a à faire …

Tout à fait ! Une présentation de ce document a été faite à l'ensemble des élus et des responsables de service. Ces derniers sont en charge ensuite de former leur(s) équipe(s) de travail et d'en assurer la coordination en lien avec le PC.
Par ailleurs, l'ensemble des services de secours : police, pompiers, hôpitaux et même ambulances privées a reçu copie du document.

La ville dispose donc des moyens humains d'intervention, mais qu'en est-il sur le plan matériel ?

Nous avons également travaillé sur le plan matériel : à titre d'exemple, nous avons été livrés en capsules d'iode en cas d'accident nucléaire.
De plus, le Plan de Sauvegarde Communale recense tout le gros matériel présent sur notre territoire, qu'il appartienne à la ville ou à des entreprises, et auquel nous pouvons avoir recours en cas de besoin.
Et nous avons constitué un répertoire avec les coordonnées de personnes disposant de compétences particulières. Par exemple : des bûcherons qui pourraient venir en renfort des services techniques et des pompiers en cas de tempête.

Cependant, vous envisagez aller plus loin : en septembre vous avez lancé un appel aux habitants pour constituer une Réserve Communale … Qu'est-ce vous entendez exactement par « Réserve Communale » ?

Effectivement ! Pour l'instant, il s'agit d'une recommandation nationale, mais elle risque de devenir une obligation. Nous prenons donc les devants, et faisons appel aux citoyens bénévoles et volontaires pour intervenir en cas d'alerte, en renfort des élus et des employés communaux.
Ces personnes seront formées et entraînées par la ville.

LE NOUVEAU SYSTEME D'ALERTE

La sirène placée sur le clocher Saint-Léonard est déclenchée soit à distance par la Préfecture (Caen), soit manuellement par la ville.
Un essai est réalisé tous les premiers mercredis du mois, avec un seul signal d'une minute.
Le véritable signal d'alerte se présente ainsi :
3 signaux prolongés montant et descendant d'une durée d'1 minute et 41 secondes, espacés de 5 secondes

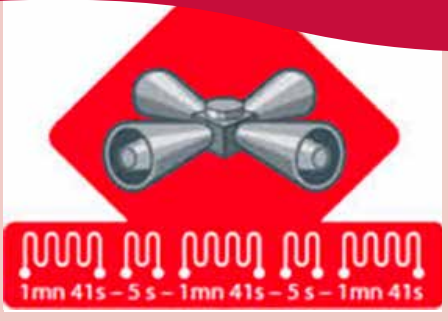

INCENDIES

Notre maire ne veut pas voir le secteur sauvegardé et ses monuments historiques partir en fumée

Suite au violent incendie qui a touché la chocolaterie Jeff de Bruges dans la rue des Logettes le vendredi 5 février 2016, un appel à la vigilance des commerçants mais aussi des particuliers concernant les installations électriques avait été lancé via le précédent numéro du bulletin municipal. Aujourd'hui, notre maire souhaite aller plus loin, et lance une campagne d'information et de prévention.

Honfleur possède plusieurs bâtiments classés « Monuments Historiques », bordés d'un large périmètre classé « Secteur Sauvegardé ».
S'ils partent en fumée, ces bâtiments seront irremplaçables ! Nous sommes tous attachés à notre patrimoine architectural, et à l'authenticité de notre ville. Il nous appartient donc à tous, chacun à notre niveau, de les préserver.

Comment ?

En s'assurant que nos installations électriques soient aux normes, et en les faisant vérifier régulièrement.

Pourquoi ?

Parce que 80% des incendies sont d'origine électrique !
Il peut y avoir plusieurs causes possibles :
➔Une installation vétuste qui n'est plus aux normes ;
➔Une installation bricolée par un amateur et non réalisée par un électricien professionnel ;
➔Des appareils qui restent en veille inutilement (au lieu d'être débranchés) ;
➔L'utilisation de nombreuses prises multiples, qui provoquent des échauffements ;

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE PREVENTION

Une campagne d'information a déjà été entreprise auprès des commerçants du quai Sainte-Catherine au printemps. Elle va se poursuivre à l'automne auprès de tous les autres commerçants.
Cette campagne aura pour but de leur rappeler leurs obligations en matière de sécurité incendie, qui sont différentes et plus légères que les obligations des restaurateurs.

Un registre de sécurité

Dans les établissements recevant du public, il doit être tenu à jour un registre de sécurité consultable par la commission de sécurité à tout moment.
Doivent y être inscrits :
➔Le descriptif des installations techniques
➔Toutes les dates de vérifications des installations techniques avec visa du technicien compétent ou de l'organisme agréé
➔Le passage des commissions de sécurité
➔Les modifications des installations techniques ou constructives
➔Les exercices d'évacuation
➔Les déclenchements d'alarme, les sinistres…

La vérification des installations techniques

En cours d'exploitation, l'exploitant doit demander à un technicien compétent de procéder aux opérations d'entretien et de vérification des installations techniques de son établissement. A savoir :
➔Les installations d'éclairage
➔Les installations de chauffage
➔Les conduits de cheminées (ramonage)
➔Les conduites de gaz
➔Les appareils de cuisson et les hottes de cuisine
➔Les extincteurs
➔Les systèmes de désenfumage
➔Les ascenseurs
➔Les portes automatiques

Une réglementation allégée pour les EPR de 5e catégorie :

Les établissements recevant du public de 5e catégorie sans locaux à sommeil et pouvant accueillir au maximum 19 personnes au titre du public sont soumis à une réglementation allégée :
➔Maintenir en bon état les installations techniques et les moyens de secours
➔Disposer d'une installation électrique conforme
➔Disposer d'un extincteur approprié au risque
➔Disposer d'un moyen d'alarme incendie
➔Disposer d'un moyen d'alerte des secours
Certes ces établissements ne sont pas soumis d'office aux visites d'ouverture et aux visites périodiques par la commission de sécurité, cependant, le maire a le pouvoir de demander à la commission de sécurité d'y effectuer une visite de contrôle.

Une opération de sauvetage périlleuse

Mardi 18 octobre 2016, Alexandre Bourdas, le chef cuisinier du « SaQuaNa », restaurant possédant 2 étoiles au guide Michelin, a retrouvé avec bonheur ses casseroles et son piano, pour inaugurer la salle d'un restaurant flambant neuf, respirant à la fois l'authenticité et la modernité. Neuf mois plus tôt, l'établissement fermait ses portes pour laisser place à un vaste chantier de sauvegarde du bâtiment, qui lui a réservé pas mal de surprises et de problèmes. Alexandre Bourdas a accepté de nous en relater l'histoire.

Expliquez-nous les raisons qui ont motivé un tel chantier ?

Tout a commencé il y a 4 ans : avec ma compagne, nous avons entrepris de refaire notre appartement, qui se trouvait au-dessus du restaurant. Mais là, le maçon a découvert un gros problème mettant en péril la structure du bâtiment : en fait, un arc de métal de renforcement avait été sectionné des années auparavant, et dissimulé dans les parois.

S'en est suivie une avalanche de problèmes… n'est-ce pas ?

Oui, tout à fait ! Nous avons fait appel à un bureau d'ingénierie pour effectuer un contrôle de conformité de la structure du bâtiment, qui a interdit tous travaux sur le bâtiment. Nous pouvions continuer d'exercer, mais dans un fond de commerce totalement dévalorisé et qui était devenu invendable. Nous venions de perdre 10 ans de travail !

Qu'avez-vous fait alors ?

Nous nous sommes naturellement tournés vers le propriétaire de l'immeuble : un vieil homme de 90 ans…En discutant avec lui, nous nous sommes vite rendus compte que tout propriétaire qu'il était, il n'avait manifestement pas les moyens financiers d'assumer les travaux de viabilisation de l'immeuble, et encore moins le coût de la perte d'exploitation de notre restaurant sur la période des travaux nécessaires.
Nous avons donc lancé une procédure juridique, encadrée par nos avocats respectifs… cela a duré 3 ans, car ni l'un ni l'autre n'avaient encore été confrontés à une telle situation : à leurs yeux, c'était digne d'un cas d'école ! Je dois dire qu'ils ont fait un travail remarquable…

Et ce travail a-t-il abouti à un terrain d'entente ?

Oui… Bien entendu… En fait, pour résumer, la situation était la suivante : si on additionnait la perte d'exploitation, le coût estimé des travaux, et le préjudice subi, c'était le propriétaire qui nous devait de l'argent !
Par égard pour ce vieux monsieur, et par principe, pour la valeur géographique de l'immeuble, car nous sommes tout de même à Honfleur, en centre-ville et dans un secteur sauvegardé, nous lui avons proposé début 2015 de racheter son bien pour une valeur résiduelle de 170 000 euros.

Donc, une fois propriétaires de l'immeuble, il vous appartenait donc d'effectuer les travaux pour sauver l'immeuble et votre restaurant… si je suis bien la logique de votre histoire ! Mais financièrement… quel était le montant de l'investissement ?

L'investissement avoisinait à ce moment-là 1,8 millions d'euros. Par chance, nous avions une affaire qui tournait bien, et nous venions de finir de rembourser les prêts contractés pour notre installation en 2006… La banque a alors accepté de nous suivre.

SA.QUA.NA.

Une opération de sauvetage périlleuse (suite...)

Le Sa.Qua.Na a donc fermé ses portes le dimanche 24 janvier au soir, pour laisser la place au chantier… Un chantier qui vous a mené de surprise en surprise ! Expliquez-nous ce que vous avez vécu !

Nous avons commencé par vider l'immeuble entièrement de tout ce qu'il contenait, pour raser les 4 étages et mettre les murs à nu… puis ensuite consolider l'ensemble, en coulant deux dalles de béton en sous-sol et en rez-de-chaussée, ainsi qu'un grand escalier porteur, avant de remonter les étages, etc…. Mon architecte travaillait sur le projet depuis plus d'un an déjà, afin de repenser toute la conception de l'intérieur et de l'aménagement du restaurant…
Mais dès les premières semaines de travaux, nous avons dû faire face aux complications et aux imprévus… Pour résumer en quelques mots, l'immeuble était tellement vieux, et il a subi tellement de modifications au fil des années, que l'architecte et les ingénieurs ont été contraints d'avancer à tâtons, au jour le jour, et de modifier les plans à chaque nouvelle découverte… Ce chantier a été un véritable défi pour eux ! Tant sur le plan technique, logistique, et humain, qu'en termes de délais…
Pour optimiser le chantier, et réduire les temps de réaction à chaque nouvelle surprise, mon architecte a même été obligé d'installer une application sur les smartphones des artisans et des ouvriers, pour être directement en contact avec eux et suivre en temps réel l'avancement du chantier. C'est une première, car cela ne s'était encore jamais fait !

J'ai cru comprendre que la façade avait nécessité un traitement spécial pour la remise en valeur des briques. Expliquez-nous…

Effectivement, ce ne fut pas chose facile, car les briques étaient en très mauvaise état. Nous avons dû trouver un artisan spécialisé, capable de mouler les briques une à une à la main, pour recréer la façade d'origine et rester fidèle au projet validé par les ABF. Cette réalisation s'annonçant plus longue que prévu, nous avons été contraints de demander un délai supplémentaire au droit d'échafaudage et d'emprise sur la voie publique. Mais finalement, grâce à l'implication des différentes entreprises qui ont déployé le maximum de moyens, nous avons démonté les échafaudages avec 8 jours d'avance sur le nouveau délai accordé par la ville.

Parallèlement, ce chantier conséquent a engendré des relations de voisinage houleuses… Racontez-nous cela !

Je savais pertinemment avant même que le chantier ne commence que mes voisins de la place Hamelin et les riverains et commerçants de la rue de l'homme de bois ne seraient pas à la noce…

Suite →

LE MOT DU MAIRE

Avoir à Honfleur, un chef cuisinier comme Alexandre Bourdas, dont le restaurant « Sa.Qua.Na » possède 2 étoiles dans le guide Michelin (depuis 2010), est une véritable chance pour notre ville : son établissement est une vitrine de la gastronomie française sur le monde, et de nombreux clients viennent de loin pour goûter à sa cuisine. Nous sommes très heureux qu'Alexandre Bourdas ait choisi notre ville pour s'y installer, s'y développer et surtout y rester.
Depuis l'ouverture du « Sa.Qua.Na » en 2006, Alexandre Bourdas a créé des emplois, embauché des Honfleurais, et formé plusieurs jeunes, et c'est une chance à une époque où le chômage constitue un vrai problème.
Malheureusement, le bâtiment qu'il occupe, place Hamelin, lui a joué un mauvais tour. Pour le sauver et pérenniser son activité et les emplois qu'il avait créés, il a eu le courage d'entreprendre un vaste chantier qui a débuté fin février 2016, et qui, par malchance, lui a réservé de nombreuses surprises.
Quand il est venu me parler de ses problèmes, j'ai dû avec mes adjoints faire preuve de compréhension et de bon sens, s'agissant de sauver l'outil de travail de 10 Honfleurais : nous avons opté pour une légère adaptation du règlement concernant l'emprise sur la voie publique et la possibilité de prolonger de quelques jours le droit d'échafaudage, en lien étroit bien entendu avec Alexandre Bourdas lui-même, mais aussi son architecte, son maître d'œuvre, et les artisans et entreprises intervenant sur le chantier.
J'ai également reçu des commerçants préoccupés durant les travaux du Sa.Qua.Na. J'ai compris leur inquiétude légitime. J'ai organisé une réunion de conciliation et de concertation, en présence d'Alexandre Bourdas et de son architecte. Un dialogue constructif a été réinstauré. Les commerçants ont compris la problématique que rencontraient Alexandre Bourdas et son entreprise. Alexandre Bourdas a également compris que c'était une situation difficile pour les riverains et les commerçants de la rue. Ensemble nous avons travaillé pour trouver les solutions les plus acceptables, dans le respect de tous.
Voilà la réalité des faits, et je remercie toutes celles et tous ceux qui ont permis que ce projet se réalise et je remercie de leur patience les riverains et les commerçants de la rue.
Aujourd'hui, nous pouvons tous nous féliciter, car, grâce à ces concertations, nous avons sauvé ce fleuron de la gastronomie française qui va demeurer à Honfleur.

Une opération de sauvetage périlleuse (suite...)

C'est pourquoi j'avais entrepris en amont de relater toutes ces péripéties sur mon blog « Bruit de casseroles », afin que chacun puisse se tenir au courant de l'avancement du chantier… Il y a eu également des articles dans la presse, et des reportages sur les TV locales avant la fermeture, et pendant le chantier. Mais cela n'a pas suffi !
A la mi-février, pour apaiser les tensions et les commerçants voisins qui me rendaient responsable de leur baisse d'activité, j'ai dû embaucher un agent de sécurité, qui non seulement a assuré la sécurité des passants autour du chantier, mais en plus a joué les guides touristiques auprès des touristes en leur précisant que les commerces de la rue de l'Homme de bois étaient ouverts…
C'est la seule chose qui m'a donné envie de baisser les bras !
Le maire, qui a fait preuve de beaucoup de compréhension et qui nous a soutenus tout au long de ces travaux, a également organisé en mai une réunion d'information et de concertation avec les riverains, au cours de laquelle nous leur avons expliqué de façon détaillée les problèmes auxquels nous devions faire face.

Le chantier a été plus long que ce que vous prévoyiez au départ… Pourquoi ?

Tout d'abord parce que tout au long du printemps, nous sommes allés de surprises en surprises, comme je vous le disais… le chantier avait donc déjà pas mal de retard, et en août, quasiment toutes les entreprises étaient en vacances : il a donc tourné au ralenti.

Et depuis la rentrée de septembre, comment cela se passe-t-il ?

Les artisans ont donné un gros coup de collier, et ont abattu un travail colossal en peu de temps. Depuis la mi-septembre : nous sommes dans les finitions. C'est un peu long mais nous allons vraiment dans le détail ! Nous avons aussi déménagé nos appartements privés et le bureau : l'administration et la logistique de l'entreprise ont redémarré et sont maintenant opérationnelles.
Nous venons d'effectuer les tests et réglages de tous les appareils ; nous travaillons à la mise en place pour récupérer notre efficacité et réceptionnons les différentes livraisons : 300 kg de vaisselle, les vins - la cave est pleine.

Vous évoquiez les ABF : Architectes des Bâtiments de France… Comment avez-vous travaillé avec eux sur ce projet ?

Avec mon architecte, nous leur avons présenté le projet et les plans en 3 dimensions près d'un an et demi avant de lancer les travaux. Tout s'est bien déroulé : je n'ai pas eu à défendre mon projet. Au contraire, l'Architecte des Bâtiments de France nous a même apporté des idées, notamment celle des baies ouvrantes sur la façade, que nous avons donc suivies, ainsi que pour l'atelier du bas, pour la mise en valeur des briques : ce qui est un point positif pour nous !
Nous avons ensuite déposé la demande de permis de construire, 3 ou 4 mois avant les travaux… et par chance, il n'y a pas eu de recours de déposé !

Au final, ce chantier de quasiment 9 mois vous a coûté combien ?

Au global, nous en avons pour 2 millions d'euros. Cela comprend 920 000 € de travaux sur le bâtiment, auxquels il faut ajouter une perte d'exploitation de 300 000 euros, le rachat du bâtiment pour 170 000 euros et le réaménagement intérieur qui s'élève à 660 000 euros. Ça peut paraître beaucoup, mais il faut savoir que j'ai conservé mes 15 salariés pendant cette période de travaux.

Et qu'ont-ils fait pendant ce temps ?

Ils étaient en vacances, et ont assuré quelques opérations gastronomiques à droite à gauche.

Aujourd'hui, le Sa.Qua.Na est un outil hyper-performant. Pouvez-vous nous le définir ?

C'est un lieu moderne, fait de matériaux bruts : bois, pierres, métal, mosaïques… et écologique, car nous avons prioritairement employé des matériaux longue durée. Nous avons misé sur le confort, aussi bien des employés que des clients. C'est pourquoi l'ergonomie a entièrement été repensée, avec une cuisine ouverte sur la salle, qui permettra aux clients de me voir achever la préparation de leur assiette. C'est un lieu qui répond à toutes les dernières normes : sécurité, in-

SA.QUA.NA.

Une opération de sauvetage périlleuse (suite et fin...)

cendie, handicap… et qui va surprendre : avec ma compagne et mon équipe nous avons d'abord maintenant besoin d'apprendre à le connaître et à le maîtriser.

Et du côté de la carte : Y-aura-t-il des nouveautés ?

Le restaurant est nouveau ; la cuisine est nouvelle ; la façon de servir est nouvelle. C'est déjà pas mal ! Donc, pour la carte, les changements interviendront au fil du temps et des produits de saison. Mais il y aura effectivement des choses nouvelles. Ma priorité aujourd'hui, c'est de me remettre en mode cuisine, car je ne suis jamais resté aussi longtemps sans cuisiner.

A la veille de l'inauguration et de la réouverture, comment vous sentez-vous ?

Je viens de déposer mon casque de chantier, et je ne suis pas prêt à le remettre. J'ai surtout hâte de recoiffer ma toque.
Après, avec l'équipe, on va se roder progressivement, et on va monter doucement en puissance. On va profiter de cette période pour remettre tout à plat, corriger nos petits défauts, et les transformer en qualités.

Aucune amertume ?

… après 10 ans de maturité, devoir tout redémarrer à zéro plutôt que de commencer à profiter… On voulait faire évoluer le Sa.Qua.Na, mais pas dans ces conditions, ni à ce prix !
Heureusement que notre maire a su prendre en compte la dimension humaine et économique de l'affaire : celle d'un couple qui tente de sauver son entreprise et ses emplois ! Mais aussi tout l'intérêt de cet établissement pour la ville de Honfleur. En même temps, il a soutenu un projet viable et mené dans le respect de toutes les règles et normes.

L'air du temps

En début d'année, dans la rue Haute, Frédéric Vaubant a ouvert une boutique autour des arts de la table : il y propose essentiellement de la vaisselle de tout style et pour tous les goûts (campagne, charme,…) tout ce qui permet d'égayer la table que ce soit en cuisine, en terrasse ou en salle à manger (bougie artisanale, corbeille osier ou métallique, pots,…). On peut aussi y trouver de vieux accessoires d'antan (garde-manger et boites à œufs) qui reviennent dans l'air du temps.
Afin de pallier à la disparition des sacs plastiques, il a un grand choix de paniers, du plus classique au plus fantaisie, qui s'offre aux clients.
Pour les fêtes de fin d'année, Frédéric Vaubant, vous promet de nombreuses et belles idées cadeaux à petit prix.

Pratique
L'air du temps
14 rue haute, 14600 Honfleur
06.14.59.01.61

Ouvert du lundi au dimanche
De 9h30 à 20h

La Croissanterie Honfleuraise

Artisan pâtissier-boulanger depuis 30 ans, Jean-Luc Vabre a choisi Honfleur, pour s'établir : Après avoir tenu une sandwicherie à Pont-Audemer, il a eu envie de revenir dans une ville qu'il affectionne particulièrement et où il avait déjà tenu un commerce.
C'est donc dans la rue du Dauphin, qu'il propose ses viennoiseries, biscuits, pâtisseries, de nombreuses salades et des sandwichs en tous genres (sandwichs baquettes, waps, pans-bagnats ou encore croque-monsieur, pizzas, quiches, paninis…) et de nombreuses salades. Viennent s'y ajouter une vente de gaufres et de crêpes, mais aussi de café, thé, chocolat chaud.
Les clients pourront profiter de produits entièrement élaborés maison et de grande qualité, pour un prix modeste.
Cet hiver, il compte bien préparer en plus des soupes de légumes de saison.

Pratique
La Croissanterie Honfleuraise
15 rue du Dauphin à Honfleur

Ouvert en hiver de 7h à 19h30 (sauf le mardi),
et en été, de 7h à 21h.

16 CHATS ERRANTS CAPTURES ET STERILISES

En partenariat avec l'Association 30 millions d'Amis, et dans le cadre d'une convention signée avec la ville, la Police Municipale a réalisé, tous les mercredis après-midi entre le 30 septembre 2015 et le 31 mars 2016, une campagne de capture des chats errants, afin de les stériliser.

L'objectif de cette opération est de mieux gérer la population féline, en permettant à ces chats de vivre librement sans qu'ils se reproduisent.
Seize animaux capturés ont déjà été stérilisés et pucés par un vétérinaire agréé. Ils ont ensuite été relâchés dans leur environnement.
L'opération se prolonge jusqu'au 30 juin.

Un service permanent

Parallèlement, la Police Municipale tient sur demande, à la disposition des habitants de Honfleur, des cages adaptées pour capturer les chats. Ce dispositif est destiné, dans un esprit de travail collectif, à mieux gérer la population féline, afin que les chats ne se reproduisent pas.
Les cages sont disponibles uniquement en semaine, sur appel téléphonique adressé aux agents de la Police Municipale.
D'autres informations sont disponibles à l'accueil de la mairie.

LE CHIEN ET SON MAITRE EN MILIEU URBAIN

Le nombre de chiens vivant dans les foyers occidentaux ne cesse d'augmenter. Ce phénomène s'accompagne également d'une augmentation remarquable des déjections canines sur les trottoirs de nos cités. Et malheureusement Honfleur n'y échappe pas.
Notre maire compte sur le civisme et la vigilance des propriétaires de chiens, pour veiller à ne pas faire subir ces nuisances aux citoyens qui eux n'ont pas choisi de vivre avec des animaux de compagnie.

Quand ils promènent leur chien, beaucoup trop de propriétaires laissent leur animal faire ses déjections là où bon lui semble, en particulier sur les trottoirs.
Erreur ! Ces crottes constituent une véritable nuisance, d'une part parce que c'est contraire à l'hygiène publique, et d'autre part parce que c'est dangereux : nul n'est à l'abri de marcher sur une déjection et de glisser
Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux, sauf la partie du caniveau qui se trouve à l'intérieur des passages pour piétons.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces publics de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.
Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement et par tout moyen approprié, **au ramassage des déjections de son chien.** Pour ce faire, la ville a mis à la disposition des propriétaires de chiens, depuis déjà de nombreuses années, **des distributeurs de « ramasse-crottes »** : de petits sacs permettant de ramasser les déjections des chiens.
Les élus et notre maire en particulier comptent sur le sens civique de chacun pour maintenir les espaces publiques en état de propreté et agréables à tous.

Aujourd'hui, quand les agents de la Police Municipale prennent un propriétaire de chien en défaut, ils se contentent de le sensibiliser et de l'inciter à ramasser les déjections de son animal. Mais il serait dommage de contraindre les élus à prendre un arrêté municipal, afin d'avoir recourt à la verbalisation, pour faire respecter une simple règle de vie communautaire relevant du bon sens et du respect d'autrui.

CONTRAT DE VILLE

Cinq appels à projets retenus en 2016

La ville de Honfleur et l'Etat ont passé un « contrat de ville » portant sur le quartier Canteloup-Marronniers visant à améliorer la vie des habitants du quartier. Suite à l'appel à projet 2016, cinq projets portés par des associations ont été retenus par la Direction départementale de la Cohésion Sociale du Calvados et ont vu le jour.

Les Incroyables Comestibles

➔L'action est portée par l'association d'insertion Etre & Boulot, Un autre Regard, et le centre socio-culturel JSF, en partenariat avec l'Epicerie Sociale, le groupe scolaire Claude Monet, et le Service Municipal Jeunesse

➔L'action consiste à créer des jardins potagers sur les espaces verts du quartier, à l'initiative des habitants, pour leur permettre d'abord de se rencontrer, d'échanger et de recréer du lien entre eux, mais aussi d'améliorer leur alimentation par des produits bio qu'ils ont cultivé eux-mêmes.

Dialogue Santé

➔L'action est portée par l'association Dialogue Santé

➔Il s'agit de sensibiliser les habitants du quartier au système de santé, et en particulier aux problèmes liés à la consommation d'alcool et de drogues.

➔Elle intervient auprès des adultes du quartier et des jeunes dans les écoles.

MobiCity

➔L'action est portée par le Centre socio-culturel, le Greta, la CAF, le PLIE Nord-Pays d'Auge et Etre & Boulot.

➔Il s'agit de mettre une flotte de 40 vélos et un mini-bus à la disposition des habitants, afin de lever des freins et d'améliorer leur mobilité, mais aussi de les éduquer à l'utilisation de modes de transport plus doux. Des ateliers de maintenance sont également organisés pour maintenir le parc de vélos en état.

➔Les vélos sont loués 0,50 centimes d'euros par jour ; la course en mini-bus coûte 2€.

Ambition Réussite Educative

➔L'action est portée par le centre socio-culturel JSF.

➔Il s'agit d'un accompagnement scolaire, comprenant l'aide aux devoirs du soir, la création d'un lien entre les parents et les enseignants, et d'aider les jeunes à monter et concrétiser des projets personnels ou de groupe.

Ma famille et moi

➔L'action est portée par le centre socio-culturel JSF, appuyé par la CAF, le conseil Régional, la DDCS, l'ARS, la ville de Honfleur, en liaison avec de nombreux intervenants du milieu associatif ou professionnel.

➔Le malaise ou le mal de vivre d'un membre de la famille peut perturber l'ensemble de la cellule familiale et générer des problèmes supplémentaires. Il s'agit donc d'un accompagnement, qui se décline en plusieurs ateliers : sociolinguistique, « point info Vacances », sport-santé et bien-être, et parentalité.

CONTRAT DE VILLE

LES APPELS A PROJETS 2017

Tous les ans, la Direction départementale de la Cohésion Sociale du Calvados lance des appels à projet spécifique selon la politique de la ville, et pouvant bénéficier d'un financement grâce à des crédits spécifiques.
Les dossiers doivent être déposés entre le début décembre et la fin janvier pour l'année à venir.
Chaque action doit évaluer, et comprendre un rapport d'activités et un rapport d'efficacité.
En 2016, les 5 projets présentés et retenus ont été subventionnés.

EVALUATION

Le contrat de ville est également réévalué tous les ans. Tous les acteurs travaillant sur un même thème se réunissent et jugent de ce qui a été fait ou non, évaluent la réussite de l'action, et décident de ce qui devra être encore fait, selon les priorités dégagées dans l'objectif de faire ce qu'il y a de mieux pour les habitants.
Les partenaires institutionnels comme les habitants du quartier réunis en Conseil Citoyen ont dernièrement effectué une marche d'exploration dans le quartier. Leur synthèse est en cours.

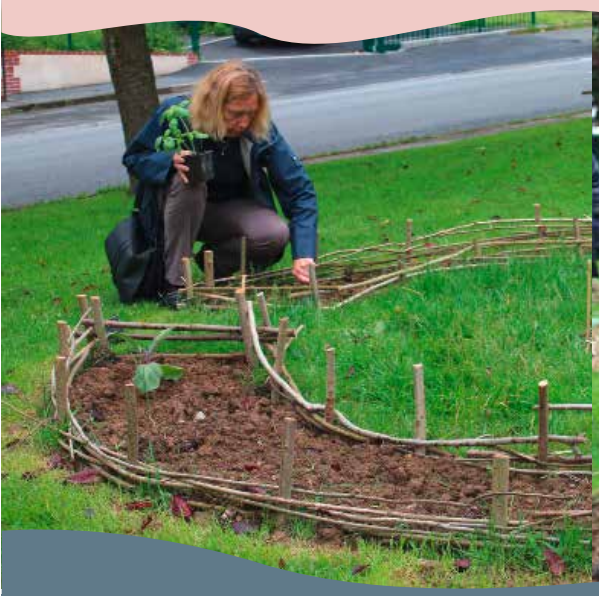

L'URBANISME : UN DOSSIER EN COURS D'ETUDE !

« Si nous voulons donner à ce quartier un nouvel élan, il nous faut agir pour son désenclavement. La Ville a les terrains pour le faire, et dans l'avenir j'espère que grâce à ce désenclavement nous verrons des commerces et de petites entreprises se créer au cœur du Canteloup. »

Michel Lamarre,
maire de Honfleur

Ce dossier est porté par la Communauté de Communes du Pays de Honfleur, qui a fait appel à un cabinet d'études. Ce dernier est en charge d'étudier les possibilités, et le coût du désenclavement du quartier, par la création d'une voie de circulation routière entre le haut du quartier et les quartiers du plateau.

CONTRAT DE VILLE

La Maison des Familles inaugurée

La rénovation de l'ancienne école maternelle du Canteloup, le BatoLyre, s'est inscrite dans le cadre du contrat de ville, et a été cofinancée par la ville, le conseil Départemental, la Région et la CAF. Dans ces locaux, ont pu emménager différents services municipaux et associatifs, destinés aux familles, de 0 à 100 ans.

VENDREDI 7 OCTOBRE 2016

Quartier du Canteloup

Michel Lamarre, maire de Honfleur, entouré de Michel Roca, vice-président du Conseil Départemental du Calvados, de Serge Tougard, vice-président de la commission « budget et finances » de la Région Normandie, d'Annick Czecko, présidente de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados, des acteurs qui occuperont les locaux et des habitants du quartier, a inauguré la « Maison des Familles de Honfleur et de sa région ».

QUI OCCUPE LA MAISON DES FAMILLES ?

➔Le Centre socio-culturel géré par l'association Jeunes Séniors, Familles, à l'étroit dans ses locaux de la Tour des Marronniers et du Drakkar
➔Le Relais d'Assistantes Maternelles (géré par le CCAS), qui était à l'étroit dans ses locaux de l'Espace Rottier
➔La cuisine centrale (gérée par le CCAS), qui prépare les repas portés à domicile aux personnes âgées
➔L'association Enfance et Partage, dont la permanence avait lieu en mairie, et qui œuvre en faveur des enfants maltraités et la défense des Droits de l'Enfant.
➔La permanence de M. le maire, qui avait jusqu'alors lieu au Canteloup, mais dont le local n'était plus aux normes.
➔Ce lieu restera également – comme il l'a toujours été – l'emplacement du 4ème bureau de vote de Honfleur.

LES FINANCEURS

« Au nom de tous les habitants de Honfleur et de sa région, je voudrais très sincèrement me tourner vers toutes celles et tous ceux qui ont permis que ce projet se concrétise, et en particulier les financeurs, partenaires indispensables à cette réalisation. »
Michel Lamarre, maire de Honfleur

Le Conseil Départemental : 112 000 euros
Le Conseil Régional : 148 750 euros
La CAF du Calvados : 100 000 euros
La ville de Honfleur : 390 040 euros

Investissement total : 750 790 euros

La Maison des Familles inaugurée (suite)

LE MOT DU MAIRE
(Extrait de son discours d'inauguration)

« Je suis très heureux de vous accueillir ici au cœur de la ville de Honfleur, dans ce quartier stratégiquement placé.
Comme vous le savez, nous avons à cœur cet endroit pour lequel, depuis 20 ans, nous travaillons sans cesse pour améliorer sa qualité de vie, comme nous le faisons d'ailleurs pour tous les autres quartiers : Ce n'est pas la volonté qui manque, vous l'aurez compris, mais ce n'est ni simple, ni facile, car il faut faire avec des financements de plus en plus difficiles à trouver. Malgré tout, malgré la crise économique, notre ville voit fleurir des chantiers partout. C'est la preuve de son dynamisme et des bons choix que nous avons faits.
Aujourd'hui, nous nous trouvons dans un bâtiment symbolique qui a une histoire. Ouverte à la rentrée 1974, cette école a reçu pendant des générations beaucoup de petits Honfleurais vivant ici ou venant parfois d'autres quartiers de la ville. Avec le temps, ces lieux ont évolué.
Ici donc, vous retrouverez, dans ce bâtiment communal, des structures vivantes, diverses et variées, extrêmement utiles et nécessaires à nos habitants, à tous les habitants de tous les quartiers, et notamment aux familles. Et comme certaines structures reçoivent des personnes venant d'au-delà des frontières communales, nous avons décidé de baptiser ce bâtiment « Maison des familles de Honfleur et de sa région ».
J'ajoute que dans l'époque où nous vivons – époque de violence, parfois même de cruauté – dans un monde où les gens sont de plus en plus agressifs, intolérants, aigris et isolés, et où les technologies nouvelles ne sont pas étrangères à tout cela – il est très important que nous ne laissions personne dériver, rester sur le bord du chemin. La société doit absolument veiller et essayer d'aider ceux qui s'égarent à revenir à une citoyenneté responsable.
Si nous sommes nombreux à faire de tels lieux où les gens peuvent se rencontrer, apprendre à se connaître, à se respecter, à apprécier leurs différences et à considérer ces différences comme une richesse, alors nous aurons gagné. La société sera plus belle et plus facile à vivre. »

LA CIRCULATION

Le Conseil des Sages a examiné le projet en cours de réflexion

Un travail de réflexion a été entamé il y a plusieurs mois, sous la direction de notre maire et de son adjointe, Martine Lemonnier, sur la circulation en ville, les problèmes que rencontrent les automobilistes, et les solutions à y apporter.

Un projet a été élaboré et soumis au Conseil des Sages. Celui-ci a rendu son rapport au printemps.

Raymond Destin, le rapporteur du Conseil des Sages, s'explique

Pouvez-vous nous préciser quelle était précisément votre mission sur ce dossier ?

Deux questions principales nous ont été soumises. Il s'agissait d'abord de s'approprier les problèmes posés par la circulation et le stationnement dans le centre ville de Honfleur, et d'examiner les moyens d'y répondre. Secondairement, nous devions réfléchir à la nécessité ou non de créer un parking dédié aux motards, et dans ce cas, à quel endroit le situer

Comment avez-vous travaillé ?

Martine Lemonnier, adjointe en charge de la circulation, nous a apporté le projet en cours de réflexion au sein de la mairie. Ensuite, nous avons pris en compte les connaissances et expériences de chaque «Sage», puis interrogé un certain nombre d'usagers de la voirie, sans oublier les préconisations de la Police Nationale et de la Police Municipale.

Concernant la circulation et le stationnement actuels, quel est votre constat ?

Nous avons choisi de traiter ces 2 problèmes récurrents ensemble car ils sont indissociables.
Il faut savoir d'abord qu'ils ne sont pas exceptionnels : les communes voisines rencontrent les mêmes, principalement de juin à septembre, et en particulier en juillet et août !
Comme chacun le sait, Honfleur est traversée par 3 voies principales : Jean de Vienne, République et Charles V, auxquelles nous avons rajouté la rue Saint-Léonard. Et comme chacun a pu le constater, de nombreux ralentissements et bouchons sont causés par les véhicules qui empruntent ces voies, et se trouvent concentrés dans l'entonnoir que représente le centre ville.

Que préconisez-vous concernant les poids lourds ?

Une signalétique leur interdisant l'accès au centre-ville existe. Cependant, sa densité et son manque d'incitation rendent la lecture et la mémorisation trop floues. Afin de minorer le nombre de panneaux, un toilettage des indications existantes parait indispensable.
De plus, l'entrée de la Zone Industrielle doit être beaucoup plus visiblement matérialisée à la hauteur de l'avenue Marcel Liabastre. Enfin un rappel d'interdiction est souhaitable pour que les poids lourds n'empruntent pas le Cours Jean de Vienne.

Et les livraisons ?

Les véhicules de livraison sont à l'origine de nombreux bouchons d'attente et agacent la population… Cependant, ils sont indispensables à la vie économique de notre ville.
Nous attendons d'eux un strict respect des horaires, nouvellement élargis, ainsi que des emplacements de stationnement qui leur sont réservés.

LA CIRCULATION

De son côté la ville doit faire respecter cette réglementation, en multipliant les patrouilles à pied pour amender les contrevenants, mais aussi prendre contact avec les entreprises responsables pour recadrer les devoirs de chacun.
Il est toutefois évident qu'il n'y a pas assez de places réservées aux livreurs auxquels nous nous devons de faciliter la tâche. Nous suggérons donc en conséquence de sacrifier quelques places payantes rue de la République, place Berthelot et place Sainte-Catherine, pour leur permettre de garer leur véhicule, et diminuer sensiblement la gêne d'un stationnement au milieu de la rue.

Que conseillez-vous pour les véhicules de tourisme ne faisant que traverser Honfleur ?

Les véhicules venant du Nord et de l'Est et allant vers l'Ouest doivent être fortement incités à se diriger vers la Charrière Montsaint, au niveau du rond-point du Mac Do, grâce à une banderole ou un panneau informant du « risque de bouchon en centre-ville ».
Dans le sens inverse, un panneau pourrait être installé au carrefour de la mairie de Pennedepie pour les inciter à emprunter la route conduisant au Plain Chêne et Equemauville.
Par ailleurs, nous pensons qu'il faut aménager dès que possible, une route touristique reliant la gare SNCF à la rue Alfred Luard, afin de limiter la circulation errante et les embouteillages en centre ville.

Quant au stationnement et aux véhicules à la recherche d'une place de parking : quel est votre point de vue ?

Pour les parkings existants, l'amélioration doit porter sur 2 points essentiels :

→Tout d'abord la signalétique : des panneaux disposés à proximité du quartier Carnot et au bas de la côte d'Equemauville doivent informer de la localisation des grands parkings (Centre, Est, Sainte-Catherine et Naturospace), ainsi que des coûts, de la capacité et du nombre de places disponibles, et ce en continu ! Des panneaux informatisés constitueraient une solution moderne et efficace, répondant aux attentes des usagers, et élimineraient une grande partie des automobilistes errants dans les rues étroites. Les parkings secondaires, tels que Beaulieu, la Sente aux Ladres, Carrefour Market, doivent être mieux signalés à la connaissance des touristes qui ne connaissent pas notre ville.

→Ensuite, le traçage : sur le parking du bassin de l'est, par exemple, une simple ligne de peinture délimitant clairement les zones de stationnement aurait pour avantage d'optimiser le nombre de places disponibles et d'éradiquer le stationnement fantaisiste.

Et en période estivale : Quelle pourrait être la solution ?

En été, période censée être moins humide, on pourrait utiliser le parking Alfred Luard, mais aussi tout ou partie de l'important espace herbé qui longe le bassin de retenue. Par ailleurs, nous pensons que l'aménagement d'un nouvel espace de stationnement pourrait être étudié du côté du Naturospace et du Jardin des Personnalités.
Il y a sur ces 3 sites un fort potentiel… sous réserve bien entendu des autorisations nécessaires pour la seule période estivale.

Existe-t-il d'autres solutions ?

La ville étudie la possibilité d'aménager un ou des parkings en surélévation ou en souterrain… Nous adhérons à ce projet !

Et les motards : auront-ils un jour un parking dédié ?

Ah ! Nos amis les motards…ils sont friands de balade à Honfleur. Ce sont aussi des consommateurs de biens et de services. Et à ce titre, nous devons les accueillir et les traiter comme les autres visiteurs.
Certes, ils viennent souvent en petit groupe, mais ils respectent les règles qui leur sont imposées. Franchement : nous n'avons eu écho de « grogne » ni de la part des piétons, ni des autochtones, ni des consommateurs, ni des commerçants !
Donc à ce jour, nous ne voyons pas ni urgence, ni nécessité à les « parquer ».
Cependant, si pour des raisons environnementales ou de nuisances sonores, la nécessité apparaissait, 2 sites ont retenu notre attention : le parking de la Criée et le parking Sainte-Catherine.
Nous avons interrogé les intéressés, et ils nous ont assuré que l'éloignement relatif de leur machine ne leur posait pas de problème, puisqu'aujourd'hui, ils disposent de matériel de blocage et d'alarme suffisant pour éviter les vols et les dégradations.

Suite →

LA CIRCULATION

Le Conseil des Sages a examiné le projet en cours de réflexion (suite)

Vous n'avez pas abordé le sujet des bouchons liés à la levée du Pont de la Lieutenance : pourquoi ?

Nous avons volontairement écarté ce problème. Car nous considérons comme une chance d'avoir un bassin en centre ville, célèbre dans le monde entier. Par ailleurs, les différentes manœuvres du pont sont indispensables à la vie portuaire en général, et à la vie nautique, d'autant plus en saison estivale. Chaque levée de pont constitue un spectacle pour les touristes… Alors profitons-en !!!

Quelles sont vos conclusions ?

Nous sommes bien conscients qu'il n'existe pas de solutions magiques ou miracles ! D'autant que d'autres ont planché sur le sujet avant nous !
Mais nous espérons toutefois apporter notre pierre à l'édifice avec ces quelques idées et préconisations, et que les contraintes territoriales, administratives et financières ne seront pas des obstacles insurmontables à la réalisation des idées qui seront appréciées par le Conseil Municipal pour servir l'intérêt général.
Et ce qui ne pourra pas être fait aujourd'hui, le sera peut-être demain !

QUELS SONT LES VEHICULES QUI RALENTISSENT LA CIRCULATION ET OCCASIONNENT DES BOUCHONS ?

➔Les poids lourds qui entrent dans la ville malgré l'interdiction : ils viennent principalement du Nord et de l'Est pour desservir la Zone Industrielle, et faute d'avoir correctement lu les panneaux indicateurs actuels, ils entrent dans la ville, bloquant la circulation aux ronds points de la Tour et de la Porte de Rouen.

➔Les véhicules de tourisme qui ne sont pas obligés de traverser la ville : ceux venant du Nord et de l'Est en direction des plages voisines à l'Ouest ; et inversement.

Une borne de recharge à l'entrée de ville

LUNDI 27 JUIN 2016

Gare routière

Michel Lamarre, maire de Honfleur, Bruno Delique, directeur général du SDEC-Energie, et Gérard Poulain, membre du bureau du SDEC-Energie, ont inauguré la première borne de recharge pour véhicules électriques.

Le SDEC-Energie a sollicité la ville de Honfleur, comme de nombreuses autres communes du Calvados, afin d'y installer, sur le domaine public, une borne de recharge pour véhicules électriques. L'objectif du SDEC-Energie est d'implanter une borne tous les 15km dans le Calvados.

Où ?

La borne est située sur le domaine public, entre la gare routière et l'entrée du parking du Bassin du Centre.

Pour qui ?

La borne, compte 2 branchements (l'un aux normes françaises, l'autre aux normes européennes). Elle est encadrée par 2 places de parking. Deux véhicules électriques peuvent donc se recharger simultanément.

Quoi ?

Plusieurs types de charges sont possibles selon le temps dont disposent les automobilistes.
A titre d'exemple : Une Renault « Zoé » peut se recharger en 30 minutes en charge rapide, en 1h en charge accélérée, ou en 5 à 6 heures en charge lente.

Comment ?

En attendant que le terminal bancaire soit installé, la borne fonctionne avec une carte d'abonnement du SDEC-Energie, ou par commande à distance après contact vocal

Quand ?

La borne est accessible et utilisable 7 jours sur 7, et 24 heures sur 24.

Le maillage actuel

Aujourd'hui si le maillage départemental ne compte que 60 bornes, il devrait en compter 220 d'ici à la fin 2017.
Sur le canton de Honfleur, 2 autres bornes sont déjà fonctionnelles (à la Rivière-Saint-Sauveur et à Equemauville) et deux autres devraient être prochainement installées (à Criqueboeuf et à Saint-Gatien-des-bois)

Le financement

Il est essentiellement assuré par le SDEC-Energie. Mais les villes sont invitées à participer à hauteur de 20%, soit 2000€ pour Honfleur.

Convaincu de cette nécessité, notre maire, Michel Lamarre, soulignait :

« L'homme ne vient pas seulement sur terre pour profiter de ce que la nature lui offre, mais doit aussi faire en sorte de laisser un minimum de traces sur l'environnement quand il part. »

HO BUS

Deux lignes de transport public urbain au lieu d'une seule !

SAMEDI 27 AOUT 2016

Place de l'Hôtel de ville

Les responsables du réseau HO Bus ont rencontré les Honfleurais usagers du réseau pour leur présenter le nouveau réseau et leur expliquer comment l'emprunter pour se déplacer en ville.

Depuis le 1er septembre 2016, le réseau de transport public urbain compte deux lignes au lieu d'une seule. C'est le résultat de 2 ans de travail et de réflexion pour maintenir ce service public en l'améliorant, au même tarif pour les usagers, et permettre à la ville de faire des économies.

Les HO Bus, ce sont 2 grands bus, l'un desservant la ligne A, l'autre, la ligne B.

Face à la diminution des dotations de l'Etat, nos élus s'efforcent de travailler à la conservation des services publics existants non seulement en les optimisant, mais aussi en réduisant les coûts de fonctionnement, afin d'épargner le budget de la ville. Dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public avec Kéolis, portant sur 8 ans, la ville fera 300 000 euros d'économie.

Le nouveau réseau, avec ses 2 lignes, permet de mieux desservir certains quartiers : A tire d'exemple, le centre Leclerc compte désormais 6 dessertes par jour au lieu de 4, et la ligne B se prolongera jusqu'à la plage du Butin en juillet et août.

Avec un parcours plus attractif, la société Kéolis pense mieux remplir ses bus : elle espère une hausse de la fréquentation du réseau de 15% sur les 8 ans.

D'autant que les tarifs gelés depuis 2008, à la demande de notre maire, permettent aujourd'hui de traverser la ville pour seulement 0,50 €. Ce qui fait du réseau HO Bus le réseau de transport public urbain le moins cher de Normandie, après Fécamp. Dans la plupart des villes, le ticket de bus coûte 1,50 € à l'usager.

La ligne B est complétée par un nouveau mini-bus, plus grand que le précédent et surtout équipé d'une rampe pour embarquer les handicapés.

Des aménagements encore en cours

➔Sur la ligne A, la desserte Eider/Cormoran bénéficiera de 3 allers et 2 retours, à partir du jeudi 3 novembre 2016. Une correspondance avec la Ligne B sera également possible (2 dans un sens ; 1 dans l'autre). Afin d'en informer les usagers, un nouveau flyer sera réalisé avec les nouveaux horaires, et distribué sur la ligne.

➔Un affichage spécifique sera réalisé sur les arrêts communs aux HO Bus et aux Bus Verts

➔Des aménagements seront réalisés aux abords de plusieurs arrêts de bus.

Rectificatif

Dans la dernière édition du bulletin Municipal (N°37 de mai 2016), nous vous annoncions des navettes en soirée et un transport à la demande sur le quartier des Laurentides. Malheureusement, il n'a pas été possible de conserver ces options.

Pour se renseigner

Les hôtesses de l'agence commerciale HO Bus vous accueillent et vous renseignent :

➔Gare routière – rue des Vases

➔Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h15 à 18h

➔Le samedi de 9h30 à 12h

➔Par téléphone au 02 31 89 28 41

➔Sur le site internet : www.hobus.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

30 lauréats récompensés

JEUDI 4 AOUT 2016

Mairie

Le jury s'est réuni place de la mairie, avant d'entamer son circuit de visite, qui comptait cette année 200 foyers, dont seulement 60 s'étaient réellement inscrits au concours.

Comme chaque année, la ville de Honfleur a organisé un concours de maisons fleuries, afin d'inciter les habitants à participer au fleurissement de la ville, et au maintien de son bon classement parmi les «Villes et Villages fleuris».

Philippe Leprou, conseiller municipal, entouré de Martine Lemonnier, adjointe en charge du stationnement et de la circulation, et Katy David, conseillère municipale, ont convié les participants pour la proclamation des résultats ! 30 lauréats ont été primés, et ont reçu des bons d'achat dont ils pourront profiter chez les fleuristes de Honfleur et pépiniéristes du canton.

DIMANCHE 23 OCTOBRE 2016

Mairie

LES LAUREATS

Jardins visibles de la rue
1. M. et Mme Jacques Royer
2. Mme Maryvonne Duval
3. M. Jean-Pierre Renaut
4. M. et Mme Marchis
5. Mme Lydie Cauchois

Balcons et Fenêtres (petites façades)
1. M. Vincent Petit
2. Mme Simone Cauchois
   M. Jean-Pierre Greslebin
   M. Gérard Santoni
3. Mme Vannoni
4. M. Marius Demaly
5. Mme Bouchard

Hôtels et Restaurants
1. Hôtel du Dauphin
2. L'Absinthe
3. La Diligence
   Le Petit Mareyeur
4. Entre terre et mer
5. La Maison Bleue
   L'Homme de Bois

Grandes façades
1. Mme Sylvester
2. Mme Agnès Godet
3. Mme Evelyne Lucas
4. M. et Mme Ray
5. M. et Mme Daniel Duval
   M. Leboury et Mme Renard

Immeubles collectifs
1. Mme Yvette Voisin
2. M. Jean-Pierre Depierrepont
3. Mme Suzanne Cavelier
4. M. Duteil
5. M. et Mme Blot

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

Une saison surprenante et un bilan mitigé

JEUDI 8 SEPTEMBRE 2016

Office de Tourisme

Françoise David, adjointe au tourisme et présidente de l'Office de Tourisme, et Ségolène Chesnel, directrice de l'Office de Tourisme, tirent un bilan mitigé de cette saison estivale.

Quand sonne l'heure de la rentrée, sonne aussi l'heure des premiers bilans de la saison touristique ! Si ailleurs les chiffres sont alarmants, notre ville, elle, tire son épingle du jeu, en demeurant une destination de proximité, notamment pour les Normands.

COMMENTAIRE
de Ségolène Chesnel, directrice de l'Office de Tourisme

« La saison a été difficile pour tout le monde : les hôteliers, les commerçants … et l'Office de Tourisme !
Les étrangers ont été moins nombreux : c'est une tendance que l'on retrouve également au niveau régional et au niveau national. Moins d'Anglais et de Japonais ! Une stabilité concernant les Italiens, les Espagnols, les Américains et les Belges ! Moins de Français aussi, mais en revanche, plus de Normands, qui sont venus en visite à la journée, mais qui ne sont malheureusement pas consommateurs d'hébergement !
Concernant l'accueil des groupes : on enregistre une baisse, mais les blocages au péage du Pont de Normandie au printemps y sont pour beaucoup…
Du côté des activités de l'Office, on se maintient !
2016 n'est pas une année qui restera inscrite dans les annales ! Malgré tout, Honfleur tire son épingle du jeu, en demeurant une destination de proximité, mais les chiffres sont en baisse partout, et sont même alarmants en certains endroits.
Ca restera une saison étonnante, notamment concernant certaines demandes au sujet des hébergements : certains propriétaires de locations meublées ont dû louer à la nuit pour faire face à la demande, certains week-ends de juillet et août… où il y a eu beaucoup de séjours décidés en dernière minute ! »

STATISTIQUES
(d'avril à septembre 2016)

➔A l'office de tourisme

	2016	2015	Evolution
Nombre de visiteurs	115 786	123 449	-6%
Nombre de demandes au guichet	26 853	32 605	-18%
Nombre d'appels téléphoniques	4 257	4 583	-7%
Nombre de demandes écrites (courrier / mails / fax)	2 637	4 482	-41%
Nombre de connexion au site internet	169 230	239 589	-29%

➔Hotellerie

Taux d'occupation	71%	75%	-4%

➔Visites guidées individuelles

Nombre de visiteurs	1 160	853	+36%
Location d'audio-guides	493	581	-15%

LE MOT DE FRANCOISE DAVID

adjointe au maire en charge du tourisme et présidente de l'Office de Tourisme

Françoise David évoque les raisons de ce bilan mitigé :

« Les causes sont multiples.
70% des partenaires de l'Office de Tourisme mentionnent le climat d'insécurité et les attentats : il est vrai que ça n'aide pas au développement de la clientèle étrangère…
Il faut savoir qu'en raison de l'état d'urgence, certaines ambassades ont classé la France comme destination à risque, et que les compagnies d'assurance refusent la prise en charge des voyageurs désireux de venir en France… Et c'est sans compter les images négatives relayées par la presse à l'étranger, et qui ont effrayé les étrangers…
Mais nous avons également eu un mauvais calendrier, avec un mois de mai sans gros ponts, une mauvaise météo, les pénuries d'essence en avril-mai, les routes bloquées par les routiers…
Par contre, contrairement aux autres années, la crise économique n'est pas en cause ! Nous avons même noté une légère hausse du pouvoir d'achat des visiteurs.
Finalement, on peut espérer que l'année se termine de façon positive, s'il n'y a pas de nouveaux événements malheureux d'ici là ! »

Notre Office de Tourisme classé en catégorie 1

Il s'agissait là d'un des axes de travail de l'équipe de l'Office de Tourisme pour cette année 2016. Et la bonne nouvelle est arrivée début octobre : notre Office de Tourisme vient d'obtenir son classement en catégorie I. Valable pendant 5 ans et délivré par la Préfecture, il correspond à la catégorie ayant le plus d'exigences.

L'Office de Tourisme ayant obtenu ce classement est une structure de type entrepreneurial ayant vocation à fédérer les professionnels et à développer l'économie touristique dans sa zone géographique d'intervention laquelle supporte un flux touristique national et international important.

L'équipe

Polyglotte, elle est nécessairement pilotée par un directeur, et se compose de collaborateurs spécialisés selon les axes de développement de la structure et du territoire. Elle déploie des actions de promotion à vocation nationale ou internationale et propose des services variés de nature à générer des ressources propres et à justifier une politique commerciale déterminée. Le recours aux technologies de l'information est maîtrisé.

L'objectif

L'office de tourisme de catégorie I développe une politique de promotion ciblée et met en œuvre des outils d'écoute de la clientèle de nature à améliorer la qualité de ses services et ceux de ses partenaires. Il inscrit ses actions dans une démarche promouvant la qualité dans le but d'améliorer ses prestations de service et sa performance globale.

40 critères

Il s'agit de répondre à une quarantaine de critères portant sur les ressources humaines, compétences linguistiques, stratégie de promotion touristique, amplitude d'ouverture, compétence du directeur, services proposés à la clientèle et aux socioprofessionnels, nombre de lits touristiques…

LES COULISSES DE HONFLEUR

« Honfleur Autrement » : Quand les guides s'y mettent !

VENDREDI 26 AOUT 2016

Office de Tourisme

Passionné par sa ville où il est guide pour l'Office de Tourisme depuis 2001, Philippe Grenier a conçu une visite guidée de Honfleur sortant des sentiers battus, incluse au programme de visites « Les Coulisses de Honfleur ». Une visite idéale pour approfondir ses connaissances sur la ville, tant sur le plan historique qu'architectural.

Comment vous est venue l'idée de concevoir cette visite guidée ?

Tout simplement parce que j'en avais marre du circuit habituel, et surtout parce qu'un jour, je me suis surpris à réciter mon discours tout en pensant à autre chose… ! Je commençais donc à m'ennuyer… et j'avais très envie de m'amuser…»

En concevant cette visite, quel était votre objectif ?

Je voulais proposer autre chose, un autre point de vue… parce que l'histoire de Honfleur est vaste et qu'il y a énormément à pouvoir raconter, et surtout je voulais sortir des sentiers battus. Dans cette visite, je les amène donc à regarder ce qu'ils pourraient très bien avoir plus ou moins bien vu sans moi, mais l'avantage, c'est que je leur apporte des explications.

Comment avez-vous procédé ?

Au départ je pensais créer 2 visites : l'une sur l'Enclos et Sainte-Catherine ; et l'autre sur l'Enclos et Saint-Léonard… Mais je me suis vite rendu compte que ce n'était pas une bonne idée, parce que ça obligeait les gens à faire un choix ! Et puis, je souhaitais m'adresser à des gens qui connaissent déjà Honfleur, et qui possèdent déjà des pré-requis… Donc finalement, je suis allé me promener dans Honfleur, le nez en l'air…. Un peu comme je l'avais fait il y a quelques années pour ma visite dédiée aux serliennes*. J'ai parcouru les rues, mais en évitant le parcours classique … et ensuite, j'ai relu quantité de livres, toute ma bibliothèque… je suis allé aussi revoir certains tableaux au musée, et j'ai ressorti toutes les revues du « Pays d'Auge »… Cela m'a demandé 2 ans de travail !

Pouvez-vous nous donner un aperçu de cette visite ?

Elle commence par la visite de l'église Saint-Léonard, où j'aborde certains détails architecturaux ; puis le jardin du Tripot, occasion d'évoquer les activités menées dans les rues ou les quartiers et dont on garde trace par le nom des rues ; Le Vieux Bassin avec le système de vannage permettant d'évacuer les vases, et la cale d'abattage au pied de la Lieutenance ; on parcourt toute la rue Haute, en s'arrêtant devant les maisons les plus remarquables … et je termine avec la visite de la chapelle de l'ancien hôpital.

Sera-t-elle réitérée ?

Probablement. Mais je ne sais pas encore quand …

*La serlienne : triplet formé d'une haute baie centrale cintrée et de deux ouvertures latérales rectangulaires plus basses (nommé aussi venitian window en anglais) – inventé par l'architecte et sculpteur S. Serlio (1475 – 1554)

Remises de Tape de Bouche

Tradition Maritime oblige : lorsqu'un navire fait escale pour la première fois dans un port, il reçoit en signe de bienvenue une « tape-de-bouche » !
C'est l'occasion pour les responsables du Port Autonome de Rouen à Honfleur, David Legros et Laurent Laemlé, et l'adjointe au tourisme, Françoise David, de rencontrer les Commandants.

MERCREDI 4 MAI 2016

L'Albatros

En Provenance de Guernesey, L'Albatros, paquebot de croisière de la compagnie Phénix commandé par le capitaine Robert Fronenbrock, a fait escale à Honfleur, avant de repartir pour le nord de l'Europe.
Sur les 738 passagers, 50% sont restés à Honfleur pour visiter la ville et faire du shopping.

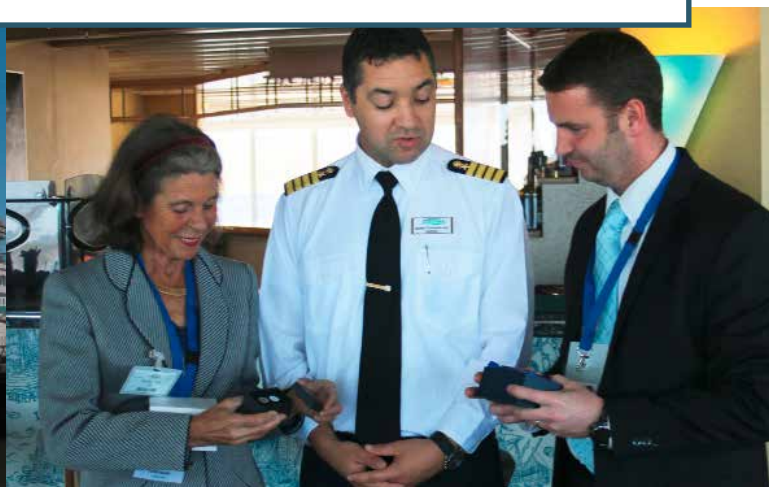

MERCREDI 11 MAI 2016

L'Azores

Le Tour Operator français « Rivages du monde » a choisi Honfleur comme port de départ d'une croisière de 9 jours vers l'Irlande : 450 croisiéristes ont embarqué à bord de l'Azores, un bateau très apprécié du Tour Operator pour ses dimensions à taille humaine qui permet d'aller dans des endroits où les plus gros paquebots ne peuvent pas aller.
L'Azores est revenu le 19 mai faire escale à Honfleur, les croisiéristes ont achevé leur croisière là où ils l'avaient commencée, laissant la place à de nouveaux passagers qui ont embarqué à Honfleur pour une croisière de 11 jours autour des îles Britanniques.

TERMINAL CROISIERE

VENDREDI 24 JUIN 2016

L'Aegean Odyssey

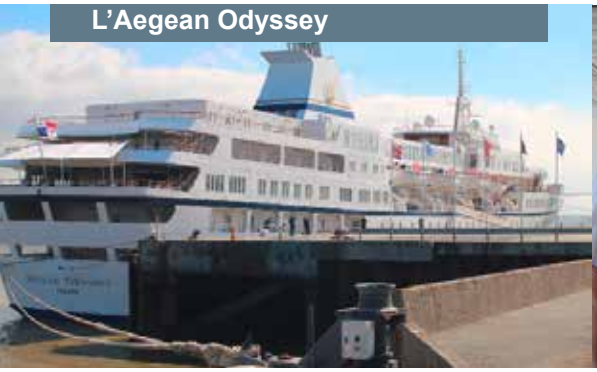

Partis de Douvres sous le commandement de Panagiotis Giakoumatos, l'Aegean Odyssey a fait escale à Honfleur avant de poursuivre sa route en direction de Saint-Malo puis Saint-Nazaire, avec 250 passagers Anglais, Américains et Australiens, et 170 membres d'équipage.

DIMANCHE 7 AOUT 2016

L'Eendracht

Le capitaine Ten Kate Jacob a reçu une tape de bouche, qui viendra compléter une collection importante présentée dans le carré de l'équipage.
L'Eendracht est une goélette à trois mâts, construite en 1989 aux Pays-Bas, et conçue de façon à permettre à ses 50 passagers, quel que soit leur âge, de naviguer sur un grand voilier, dans les Caraïbes en hiver, et pour des stages d'insertion sociale ou des formations à la navigation, en Europe du Nord, du printemps à l'automne.

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016

L'Hebridean Sky

Parfait mélange du luxe et de l'exploration aventureuse, ce petit navire de la Cie Commandé par le Capitaine Andrey Rudenko, a accosté à Honfleur, avec 86 passagers anglais et australiens effectuant une croisière de 15 jours le long des côtes européennes de l'Atlantique et de la Méditerranée.
Sa spécificité ? Grâce à sa coque renforcée, il croise en hiver dans les eaux glaciales de l'Antarctique.

LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016

Le National Geographic Orion

Long de 103 mètres, et large de 14 mètres, ce navire de croisière (à la coque renforcée) de la compagnie américaine Lindblad peut embarquer à son bord un maximum de 102 passagers, et 75 membres d'équipage sur ses 5 ponts ouverts au public et ses 81 cabines dotées du meilleur équipement pour une expédition dans les eaux antarctiques ou arctiques. Il sillonne aussi les eaux européennes, de la Méditerranée à la Baltique, occasion pour lui de faire sa première escale à Honfleur.
Sa petite taille est son atout : il peut aller là où de plus gros paquebots ne peuvent pas aller (ports, fjords, criques). Grâce à lui, ses passagers sont assurés de découvrir des sites remarquables hors sillage des grandes croisières classiques.

Soeur Sara préside les festivités de la 155e édition

WEEK-END 14-15 MAI 2016

Port de Honfleur

La fête des marins est une tradition qui se transmet de génération en génération depuis déjà 155 ans afin de rendre hommage aux marins disparus et de s'assurer la protection de Notre-Dame de Grâce.

La société des marins présidée par Françoise Lecoq a choisi de placer les festivités 2016 sous la présidence d'honneur de Sœur Sara.
De nombreux Honfleurais, Normands et visiteurs de passage ont suivi le programme du week-end dont les temps forts étaient la bénédiction de la mer, le dimanche après-midi, et le pèlerinage à la Côte de Grâce, le lundi matin.

Sœur Sara

Sara Ayoub Ghattas, ou Sœur Sara, est une religieuse d'origine égyptienne, qui a succédé à Sœur Emmanuelle en 1993 auprès des chiffonniers de Mokattam au Caire.
Sœur Sara a fait une tournée en France afin de promouvoir l'association Opération Orange, qui soutient les chiffonniers du Caire, mais aussi les familles pauvres du Liban et du Soudan.
Après un accueil par notre maire, et après la projection d'un documentaire, elle a donné une conférence, dans laquelle elle a relaté sa vie parmi les Chiffonniers du Caire, l'évolution depuis 40 ans, et les actions de l'« Opération Orange », en matière d'éducation et de formation professionnelle des jeunes filles.

ECOLE DE VOILE

Le J80 « Jean Doublet » inauguré

VENDREDI 24 JUIN 2016

Place de l'Hôtel de Ville

Après le J 80 « J'Impressionne », le Cercle Nautique de Honfleur et la ville ont investi dans l'achat d'un second voilier qui permettra d'initier les jeunes à la navigation et de les former à la compétition. Comme l'explique Claude Lecharpentier, président du CNH, cet investissement ne s'inscrit pas que dans le développement de l'école de voile.

Nicole Ameline (députée), Michel Lamarre (maire), Claude Lecharpentier (président du CNH), la Fédération Française de Voile, Claude Chicherie (adjoint aux affaires maritimes), et Nathalie Oléon-Papin (maire-adjointe) ont inauguré le J80 «Jean Doublet», nouvellement acquis par la CNH et la ville pour initier les jeunes aux sports nautiques.

« Les jeunes pionniers de 1974 ont vieilli ! Le club possède une longue expérience qu'il serait dommage de ne pas transmettre. Et depuis quelques années, nous percevons la nécessité de mettre en place une relève. C'est pourquoi nous avons choisi d'orienter notre politique vers les jeunes et la formation aux compétitions de haut niveau. »

Claude Lecharpentier,
président du CNH

Ainsi, après avoir acquis les bases à l'Ecole de Voile, les jeunes peuvent désormais intégrer la section sportive du club, qui leur propose de s'entraîner chaque samedi matin, sur les catamarans ou les deux J 80, en vue de participer aux régates du club dans un premier temps, puis aux compétitions nautiques de haut niveau, comme leurs aînés l'ont fait en leur temps.

Ce que confirme Claude Lecharpentier : **« Plusieurs d'entre nous ont ainsi porté les couleurs de Honfleur dans les plus grandes régates et courses nautiques : Spi Ouest-France, Mini-transat, Solitaire du Figaro, Transatlantique AG2R, Championnat du Monde J80, Tour de France à la Voile…Et en ce moment, nous soutenons Simon Benaïchouche dans son projet de participer à la Mini-transat de 2017. Il vient d'ailleurs d'effectuer un parcours de 1000 miles nautiques en Manche et Atlantique pour se qualifier. »**

LE MOT DE NICOLE AMELINE
Marraine du «Jean Doublet»

« C'est formidable pour une représentante de la République de parrainer un bateau portant le nom d'un corsaire du Roi ! Mais c'est un héros honfleurais !!!
En tout cas, c'est un grand bonheur pour moi d'être avec vous qui avez su créer un lien entre la jeune génération et un sport nautique… Et c'est important, car cette action s'accompagne d'un goût du partage et un sens de la transmission, et vous le faites tous remarquablement et avec passion !
Le nautisme est un sport écologique, qui permettra aux jeunes de respecter le milieu maritime tout en l'aimant… Désormais à Honfleur, il existe une stratégie nautique et une stratégie pédagogique, qui permettront aux jeunes d'être de plus en plus en relation avec le milieu et les valeurs maritimes ! »

LE FINANCEMENT

Le voilier a été co-financé par le CNH, la ville de Honfleur, la Ligue de Voile de Basse-Normandie, et Nicole Ameline, députée de la circonscription et marraine du bateau.

RENSEIGNEMENT

Ecole de Voile
8 rue Saint-Antoine
14600 Honfleur
02 31 98 87 13
cnh14@wanadoo.fr

Le bureau est ouvert du mardi au samedi de 8h à 12h

LE MOT DU MAIRE

« Je trouvais vraiment dommage, il y a 20 ans, que les Honfleurais ne soient finalement pas plus tournés vers la mer. Heureusement, avec le temps et l'aide de la municipalité – Marcel Liabastre avant moi, et moi depuis 20 ans - nous avons toujours soutenu et développé les actions et animations en direction de la mer, avec notre club nautique et ses différents présidents qui ont été encore plus actifs. Ensemble, dans un esprit d'équipe sincère et d'amitié, nous avons réalisé beaucoup de choses.
L'ambition qui m'animait était la création d'une école de voile pour que dès leur plus jeune âge, les petits Honfleurais et les enfants du canton puissent s'ouvrir au monde des marins et devenir eux-mêmes, s'ils le souhaitaient, des marins. Je suis heureux aujourd'hui que cette école de voile existe et qu'elle fonctionne grâce à une parfaite harmonie entre la Ville et le CNH.
Je souhaite longue vie à nos marins, à nos bateaux et à toutes celles et tous ceux qui font que cette ville soit encore un port. »

Une croisière pour 170 malades

« Voile en tête » est une régate itinérante organisée chaque année dans une région littorale différente, et destinée à des malades psychiatriques stabilisés. Leur escale à Honfleur le jour même de la fête de la musique s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, et en chansons.

Une régate thérapeutique

Chaque année, un comité de médecins psychiatres et l'association Sport en tête s'unissent pour organiser une régate itinérante le long des côtes françaises pour des patients stabilisés mais encore sous suivi psychiatrique.
L'objectif est de sortir les malades de leur cadre quotidien. Mais la régate itinérante est aussi considérée comme un séjour à visée thérapeutique et sociale (réinsertion), à médiation sportive, prenant en compte les problématiques individuelles.

L'édition 2016 en Normandie

Cette année, c'est la région Normandie qui a été choisie, et ce sont les médecins psychiatres de Caen qui ont organisé une croisière de 8 jours.
Après Caen, Ouistreham, Dives-sur-mer, et Deauville, les 19 bateaux ont fait escale à Honfleur, avant de poursuivre leur route vers Le Havre et de rentrer à Caen.
Chaque bateau a embarqué 6 patients, accompagnés de 2 soignants, et un skipper.

VENDREDI 24 JUIN 2016

Place de l'Hôtel de Ville

A l'occasion de leur escale à Honfleur, Claude Chicherie, adjoint en charge des affaires portuaires, a accueilli les organisateurs, les malades, les accompagnants et les skippers : après la remise des prix de la régate du jour, et à l'occasion de la fête de la musique, les équipages avaient préparé des chants de marins qu'ils ont interprétés tous ensemble.

PLAGE DU BUTIN

L'inauguration des équipements saisonniers

VENDREDI 1er JUILLET 2016

Plage du Butin

C'est entouré des différents acteurs intervenant sur la plage en été, que ce soit pour le nettoyage, la sécurité, l'animation ou en cas d'alerte, que notre maire, Michel Lamarre a accueilli les Maîtres Nageurs Sauveteurs et inauguré les nouvelles installations.

En 2016, comme les années précédentes, les efforts entrepris pour améliorer l'accueil des vacanciers, tant de Honfleur que d'ailleurs, et l'animation de la plage se poursuivent, non seulement afin que Honfleur, Station Balnéaire, ait une vraie plage, mais aussi pour que chacun s'y sente bien et ait plaisir à y venir et y revenir .

Les Maîtres Nageurs Sauveteurs

Antérieurement la ville faisait appel au Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme de l'Eure à Bernay pour bénéficier des compétences de 3 MNS dont un chef de poste et assurer la sécurité sur la plage en juillet et en août.
Cette année, et désormais, la ville a décidé de recruter directement des MNS.

Le nettoyage de la plage

Ce sont les agents des services techniques municipaux qui assurent le nettoyage de la plage en intervenant tous les lundis, mercredis et vendredis de juillet et août, avec une machine spécifique. S'y ajoutent les interventions des agents municipaux du service propreté ainsi que les salariés en réinsertion d'Etre & Boulot. C'est dire que le maximum est fait pour que chacun trouve pendant la saison une plage en excellent état de propreté

QUELQUES NOUVEAUTES
présentées par notre maire

➔**Le Poste de secours :** « Nous avons acquis le bungalow pour y aménager le poste de secours. Jusqu'à présent nous le louions. Et nous allons l'équiper et l'aménager progressivement. »

➔**Les sanitaires** : « Nous avons également loué des sanitaires. L'an prochain nous en aménagerons à côté du poste de secours, puisque la dalle a été prévue à cet effet. Et nous avons monté une douche supplémentaire. »

➔**Lire sur le sable** : « Nos services techniques ont construit une nouvelle boîte à lire, positionnée face à la paillotte : Celle de la place Albert Sorel connaît un très grand succès, et nous avons pensé qu'il était judicieux d'offrir aux personnes qui fréquentent la plage en été, un bon choix de livres. »

DE NOUVELLES CABINES DE PLAGE

Des cabines de plage (3 doubles et 1 handicapé) ont été réalisées par 15 élèves de Terminale Bac Pro Constructeur Bois, encadrés par Stéphane Merieult et Olivier Humbert, leurs professeurs au lycée Albert Sorel.
C'est une commande de la ville de Honfleur qui a servi de support aux élèves pour passer leur examen de fin d'année. A travers cette commande, notre maire, Michel Lamarre, tenait à montrer le savoir-faire des élèves, des professeurs et du lycée Albert Sorel.

Une 22e édition fort bien fréquentée

WEEK-END DES 8 & 9 OCTOBRE 2016

Vieux Bassin et avant-port

Cette année, la Fête de la Crevette et de la Pêche, organisée par la ville en collaboration avec plusieurs associations honfleuraises, a été saluée par un grand et beau soleil estival le samedi, et quelques gouttes d'eau le dimanche matin, mais ces dernières n'ont pas arrêté les visiteurs bien décidés à profiter des animations et de la petite grise. D'autant que les étals des pêcheurs étaient bien approvisionnés.

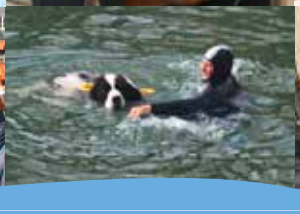

CONCOURS D'ECALAGE DE CREVETTES

20 candidats se sont affrontés au cours des 2 manches, de 2 minutes chacune.

Les lauréats :

1 - Nicole Badouard de Genneville (23 gr)
2 - Jocelyne Piedfort de Honfleur (21 gr)
Audrey Bourdel de Honfleur (21 gr)

TROPHEE DES NORMANDS DE L'UJSF

Honfleur accueille les

L'union des Journalistes Sportifs de Normandie a choisi d'organiser son traditionnel et 11e Trophée des Normands à Honfleur, dont la localisation en plein cœur de la région s'avérait être idéale pour la première édition de cette rencontre après réunification des 2 Normandies.

Réunir la famille du foot

En organisant ce match de gala, l'objectif des journalistes sportifs de Normandie est de réunir la grande famille du football, et d'offrir l'opportunité au public, aux amateurs de football, et aux jeunes des clubs locaux d'approcher de près et de rencontrer les joueurs professionnels des 2 grands clubs normands.
Les sportifs avertis ont d'ailleurs pu remarquer la présence dans le stade non seulement des présidents des Ligues de Football de Haute et Basse Normandie, bientôt réunifiées elles aussi, mais également de Pierre Mankosky, sélectionneur de l'équipe de France « espoir ».

Une sécurité renforcée

Les organisateurs et la ville de Honfleur avaient bien annoncé que la sécurité serait maximale, en raison du plan Vigipirate. Et après l'attentat à Nice, deux jours avant la rencontre, il ne pouvait en être autrement, d'autant que la préfecture a freiné des 4 fers l'organisation : Jean-Louis Garros, président de l'UJSF de Normandie, a dû se porter personnellement garant quant à la sécurité.
Toutes les précautions ont été prises : CRS sur les parkings, contrôle à l'entrée du stade, et à l'intérieur… Des mesures bien comprises et acceptées de tous.
Après une minute de silence en hommage aux victimes de Nice, le match s'est déroulé dans une ambiance certes sportive, mais surtout amicale et conviviale, tant sur le terrain qu'autour.

SAMEDI 16 JUILLET 2016

Stade Marcel Pinel

TROPHEE DES NORMANDS DE L'UJSF

joueurs du HAC et du SMC

Près de 2300 spectateurs et supporters des 2 clubs ont assisté à la rencontre entre le Havre Athlétic Club (ligue 1) et le Stade Malherbe de Caen (ligue 2), dont le résultat était sans surprise : 3 pour le HAC – 0 pour Caen !

« Pour Honfleur, c'est un événement et nous nous sommes donnés les moyens pour accueillir ces joueurs professionnels dans les meilleures conditions possibles !»

Nicolas Pubreuil,
adjoint en charge des sports

Le Club Sportif Honfleurais très impliqué

Les membres du CSH ont également joué le jeu, et se sont mobilisés pour assurer l'accueil des spectateurs, et tenir un stand buvette-restauration. Les jeunes du club ont escorté les footballeurs professionnels pour entrer sur le terrain. A la fin du match, ils ont de nouveau pu approcher les joueurs et leur demander de signer des autographes et de poser pour des photos souvenirs. Un grand moment et de beaux souvenirs pour eux, autant que pour les adultes.
L'UJSF de Normandie a remis une coupe à Hervé Boivin, président du club, pour remercier le club de son implication et de son accueil.

Une pelouse parfaite

Dès l'annonce de cette rencontre, la ville de Honfleur, via les services techniques en charge de l'entretien du stade Marcel Pinel, s'est attelée à préparer avec le plus grand soin la pelouse du terrain d'honneur, afin qu'elle soit la meilleure possible, et à la hauteur du niveau de jeu des 2 équipes.
Un travail payant, puisque parfaite, la pelouse a été très appréciée par les dirigeants, entraineurs et joueurs des 2 clubs, qui n'avaient pas joué sur un aussi beau terrain depuis longtemps.

LE TROPHEE DE LA VILLE LA PLUS ACCUEILLANTE

SAMEDI 16 JUILLET 2016
Stade Marcel Pinel

« Recevoir le Trophée UJSF de la ville la plus accueillante n'est pas une banale récompense, ni même une marque d'amitié personnelle. C'est un symbole fort, et même très fort de l'implication d'une ville dans l'aide apportée à l'organisation d'un événement aussi important que le Trophée des Normands. »
Jean-Louis Garros, président de l'UJSF de Normandie

La ville de Honfleur et le Club de Football ont reçu dans des conditions optimum les 2 équipes professionnelles : les moyens mis en œuvre ont été largement à la hauteur de l'événement, et même plus encore : **« Les 2 clubs nous ont confié souhaiter que ce rendez-vous annuel puisse se poursuivre ici à Honfleur »** rapportait le président de l'UJSF, navré que les statuts de son association n'aillent pas dans le même sens.
Il confirmait cependant : **« L'image que le club et la ville ont su donner ce jour-là restera gravée dans toutes les mémoires.»**

Après Bayeux et Valogne, Honfleur est la 3e ville, en 12 ans, à recevoir de l'UJSF-Normandie cette récompense

TROPHEES

Les sportifs de l'année récompensés

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016

Greniers à Sel

A l'occasion du forum des associations (sportives), Nicolas Pubreuil, adjoint au maire en charge des sports, a remis récompenses et médailles aux meilleurs sportifs, clubs et bénévoles pour l'année 2015-2016.

LES LAUREATS

Le Trophée 2016 de la ville de Honfleur a été attribué à l'équipe A Séniors du Club Sportif Honfleurais (football).

Ont également été récompensés :

➔Karaté : Ewan Lechevallier (benjamin), Champion du Calvados et 3e au championnat de France ;

➔Karaté : Mme Lechevallier, bénévole très efficace depuis 6 ans qui arrête cette année ;

➔Club Honfleurais d'Activités Nautiques : Mathieu Vauche, pour sa belle progression et l'obtention de son « Pass Compétition » ;

➔Club Honfleurais d'Activités Nautiques : Anne Karine Mathieu (Plongeuse E1 et nageuse BF2), pour son implication bénévole dans la formation des plongeurs et l'entraînement des nageurs ;

➔Football : Equipe U11, pour son bon classement au championnat et dans les tournois ;

➔Football : Alexandre Lognon, pour son investissement bénévole ;

➔Judo Club du Pays d'Auge : Robin Demacon (ceinture Verte), 3e au Championnat Régional ;

➔Judo Club du Pays d'Auge : Doriane Moralès (ceinture Bleue), vice-championne du Calvados ;

➔Judo Sambo Club : Romane Mermoz Rollet, Vice Championne de Normandie dans sa catégorie ;

➔Judo Sambo Club : Clément Simon, Vice Champion de Normandie dans sa catégorie ;

➔Judo Sambo Club : Mickaël Lelièvre, judoka très assidu et bénévole très impliqué ;

➔Ring Honfleurais : Kaelya Mopin (Benjamine Boxe Educative), pour ses 48 victoires en 50 combats ;

➔Ring Honfleurais : Noémie Royer, assidue et persévérante, malgré peu de victoires ;

➔Aquatique Club Honfleurais : Rafao Zajaczkowski (benjamin), pour sa sélection en équipe départementale, et sa participation à la Coupe de France des départements ;

➔Aquatique Club Honfleurais : Mme Sourice, présidente depuis 4 ans et qui quitte ses fonctions cette année après avoir beaucoup œuvré pour son club ;

➔Tennis Club : Valentin Lerevers, pour avoir progressé de 8 places ;

➔Voile : Simon Benaïchouche, pour sa motivation et persévérance dans la préparation de la mini-transat 2017 (traversée de l'Atlantique en solitaire sur un bateau de 6,50 m sans assistance météo).

Les godasses Saint-Sauveuraises accueillent 588 sportifs

DIMANCHE 23 OCTOBRE 2016
Vieux Bassin et alentours

Comme les autres années, les organisateurs proposaient 2 parcours : 404 coureurs ont effectué les 10km, et 184 coureurs le parcours de 6 km.

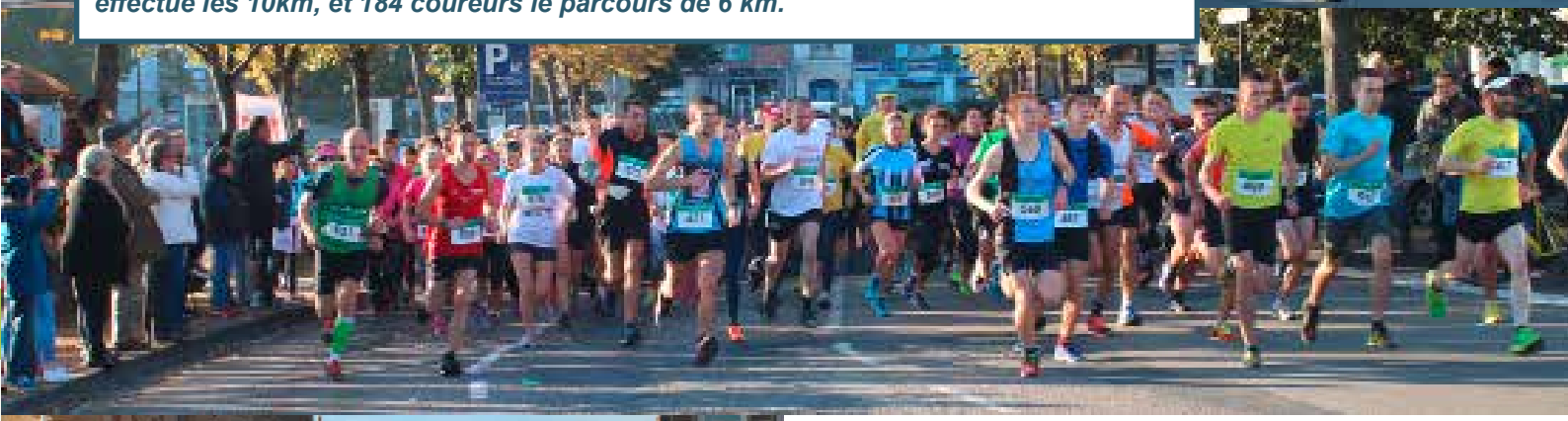

Organisée en partenariat avec la ville de Honfleur, cette épreuve sportive ne cesse de prendre de l'ampleur. Sa formule, alliant le sportif et le touristique, associée à une date fixée pendant les vacances scolaires, fait recette auprès de nombreux sportifs normands, mais aussi parisiens.

SERVICE CIVIQUE

La ville de Honfleur a pour projet d'accueillir des

Le Service Civique, c'est quoi ?

➔Un engagement volontaire : Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

➔Indemnisé : Le Service Civique, indemnisé 573 euros net par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées…), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

➔Dans 9 domaines d'intervention : Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

➔Un tremplin vers l'avenir : Le Service Civique permet aux volontaires de déterminer leur voie, et de construire leur avenir. L'organisme d'accueil a la responsabilité de les accompagner en effectuant un bilan de leurs projets, en facilitant les contacts, et en délivrant une attestation.

Suivant l'exemple du centre socioculturel Jeunes Séniors Familles, et disposant de son retour d'expérience, notre maire souhaite que la ville de Honfleur s'inscrive à son tour dans ce dispositif d'accueil et d'accompagnement de la jeunesse.

➔Une structure d'accueil : Seuls les organismes agréés par l'Agence du Service Civique ou ses délégués territoriaux peuvent accueillir des volontaires en Service Civique. Les jeunes doivent être suivis par un tuteur formé, qui supervisera les volontaires dans leur mission au quotidien. Le nombre de jeunes volontaires accueillis est déterminé par la capacité de la structure en matière d'accueil et d'accompagnement.

VENDREDI 24 JUIN 2016
Salle des Associations

Soirée annuelle de rencontre et de partage entre les jeunes volontaires du Service Civique à JSF.

LE MOT DE NICOLAS PUBREUIL
adjoint au maire en charge de la jeunesse

« Grâce au Centre Socioculturel, entré dans ce dispositif il y a 4 ans, et au retour d'expérience de Gharib Laaifat, le directeur de la structure, nous avons pour projet de faire entrer la ville dans le dispositif du Service Civique, même s'il y a bien sûr des prérogatives à respecter et des contraintes à assumer.
Il ne s'agit pas de créer des emplois déguisés, car il est vrai que les jeunes effectuant un Service Civique sont rémunérés, mais la rémunération est faible… Il ne faut pas qu'ils aient le sentiment d'être exploités, ni de devoir faire le travail de 3 personnes…
Cependant, face aux contraintes budgétaires qui sont désormais les nôtres, le Service Civique pourrait nous permettre d'offrir des services utiles à la population, sans que la ville n'ait à embaucher.
Nous avons déjà réfléchi aux missions qui pourraient leur être confiées, et avons notamment pensé à une amélioration de l'accueil sur la plage en été, mais aussi à une gestion plus écologique des déchets…
Nous souhaiterions aussi mettre en place un référent, qui puisse coordonner sur Honfleur l'ensemble des volontaires du Service Civique, quelles ques soient les structures où ils interviendront : mairie, écoles, associations…, mais aussi gérer les contraintes liées aux formations que doivent suivre les volontaires, et leur participation aux concours. »

SERVICE CIVIQUE

jeunes volontaires

Cerise sur le gâteau !

L'Institut de l'Engagement valorise l'engagement et l'expérience des volontaires.
Depuis 2012, il repère des jeunes ayant démontré un fort potentiel lors de leur mission de Service Civique et les accompagne selon leurs projets. Ils peuvent donc :

- intégrer une des écoles partenaires et bénéficier d'un soutien pendant leur scolarité
- être accompagnés dans leur recherche d'emploi ou de stage
- être appuyés dans leur création d'activité (entreprise, association…)

Depuis octobre 2014, les lauréats sont dispensés des épreuves écrites d'admissibilité pour les formations préparant aux diplômes d'Etat suivant :

- Technicien de l'intervention sociale et familiale
- Moniteur éducateur
- Educateur spécialisé
- Assistant de service social
- Educateur technique spécialisé
- Educateur de jeunes enfants
- Accompagnement Educatif et Social

RETOUR D'EXPERIENCE

Gharib Laaifat, directeur du centre socioculturel JSF
« C'est Alexandre Chanson, notre premier volontaire du Service Civique, qui m'a poussé à monter le dispositif, il y a 4 ans. Depuis 14 jeunes de 17 à 25 ans ont effectué leur Service Civique chez nous. C'est une expérience à la fois enrichissante et compliquée, car les volontaires doivent être intégrés à notre équipe, tout en ayant un statut à part. Nous avons essuyé les plates-bandes les premières années, mais quand je vois au final le chemin parcouru : aussi bien le leur que le nôtre, c'est très positif ! Quatre de nos volontaires ont été reçus lauréats au concours national, après avoir exposé leur projet soit à l'oral, soit à l'écrit. Ce dispositif est super, pour ceux qui veulent se sentir utiles et rendre service à la société, et pour ceux qui ne savent pas encore dans quelle voie s'orienter ou qui n'ont pas d'emploi. En ce qui nous concerne, on poursuit ce en quoi on croit. Et avec les volontaires du Service Civique, on ne reste pas dans la routine, même si parfois on aimerait bien ! »

Chantal Noël, présidente de l'association Jeunes Séniors Familles
« Je remercie et félicite nos jeunes volontaires pour leur courage et leur investissement. Et j'espère qu'ils auront un bel avenir maintenant qu'ils ont découvert leur voie ! »

Fatima Ben Taleb, animatrice du centre socioculturel
« On voit les jeunes arriver, et quand ils repartent, ils ont pris 2 à 3 ans en maturité ! »

Bastien Loukia, volontaire du Service Civique au sein du centre socioculturel
« Au début, on ne sait pas trop à quoi s'attendre, mais pour chacun de nous, cela a été une super expérience ! D'autant quand on a la chance d'intégrer le centre socioculturel, car c'est une structure exemplaire dans la région. »

DANS LES ECOLES

REMISE DU LABEL «ECO-ECOLE» Groupe scolaire Claude Monet

MARDI 5 JUILLET 2016

Ecole

Le groupe scolaire Claude Monet a reçu le label international d'éducation au développement durable, à l'issue d'une année de travail avec les élèves sur le thème des déchets.

« L'objectif était de faire prendre conscience aux élèves qu'il y a quelque chose qui ne va pas, tant au sein de l'école que de façon générale, et de réfléchir ensemble aux actions à mettre en place pour changer les choses ! » explique Pierrick Nativelle, instituteur des CM1-CM2, et à l'initiative de ce projet pédagogique.

Suite à la première action, qui a permis aux enfants de collecter 17 kg de déchets dans le quartier Canteloup-Marronniers, en centre-ville et sur la plage, les enseignants ont proposé aux enfants de visiter un centre de tri, un atelier de recyclage, de fabriquer des poubelles pour mieux trier les déchets en classe, et ont sollicité la Communauté de Communes pour qu'elle leur fournisse un composteur afin de recycler les déchets de la cantine.

Ce travail d'éducation à l'écologie se poursuivra sur l'année scolaire 2016-2017, mais cette fois sur le thème de l'alimentation.

Michel Lamarre, maire de Honfleur, et Nicolas Pubreuil, adjoint en charge des affaires scolaires, ont remis au directeur de l'école, Marc Lainé, et aux enfants, le Label « éco-école ».

WOODY BIRD

Les lycéens créent une mini-entreprise

Comme les grands ! La classe de 3e « découverte professionnelle » du lycée Albert Sorel a créé la mini-entreprise « Woody Bird», qui fabrique et vend des nichoirs à oiseaux. Notre maire, attaché aux entreprises et au monde économique, a souhaité saluer cette belle initiative.

LUNDI 9 MAI 2016

Mairie

Michel Lamarre et ses conseillers ont accueilli les lycéens-entrepreneurs pour les récompenser de leur travail et de leur investissement.

« Je vous félicite pour ce travail qui vous a permis de comprendre comment fonctionne une entreprise »,

précisait notre maire en épinglant sur les jeunes la médaille de Honfleur et après avoir commandé cinq nichoirs pour les différents jardins municipaux.

« Les élèves sont très motivés, et très investis. C'est une approche de l'entreprise très intéressante, qui leur permet de se confronter aux réalités du monde du travail, et de se prendre en charge »,

a exprimé Stéphane Ybert, proviseur principal.

PATRICIA LEFRANC, directrice de l' Ecole Maternelle de la Cour Beaulieue PART EN RETRAITE

Patricia Lefranc, directrice de l'école maternelle Beaulieu, a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de la présente année scolaire, après 16 années passées à Honfleur.
Au cours de ces années, elle a travaillé en parfaite harmonie avec la ville de Honfleur et ses services.
C'est pourquoi, Michel Lamarre, maire de Honfleur, a souhaité la recevoir pour la remercier et la féliciter pour une belle carrière au service des enfants.

VENDREDI 8 JUILLET 2016

Mairie

Un succès fou !

Dans le cadre de sa politique culturelle, notre maire, Michel Lamarre s'est fixé comme objectif de démocratiser la lecture et de faciliter l'accès de tous aux livres. C'est pourquoi en décembre 2014, il inaugurait avec le conseil municipal, place Albert Sorel, la première boite à lire, fabriquée par les menuisiers de la ville. Cette boite à lire connait depuis un succès fou : elle ne désemplit jamais ! De nouvelles boites à lire seront prochainement installées dans Honfleur.

Il suffit de s'installer quelques minutes sur les bancs de la place Albert Sorel pour le constater : la boite à lire remporte un succès fou !
De nombreux Honfleurais, et même des habitants de communes alentour, ou d'un peu plus loin dans la région s'y arrêtent pour déposer des livres et en reprendre.
Ce sont des lecteurs de tous âges. Mais il y a cependant parmi eux de nombreux retraités, qui disposent forcément de davantage de temps pour lire.

Le choix est varié : rares sont les lecteurs qui repartent sans avoir trouvé un livre à leur goût. C'est pour eux l'occasion de laisser libre cours à leur curiosité, et de découvrir des auteurs, de lire des histoires mythiques qu'ils n'avaient jamais eu le temps ou l'occasion de lire auparavant. Mieux encore, c'est aussi pour certains la possibilité parfois de lire des livres qui ne sont plus réédités, et dont il est quasiment impossible de trouver un exemplaire en librairie.

Et comme dans toutes les villes qui ont mis en place des boites à lire, celle de la place Albert Sorel, ainsi que les livres qui y sont déposés, est parfaitement respectée de tous.

De ce fait, et ayant pu constater le succès de cette première boite à lire, notre maire avait demandé aux services techniques d'en fabriquer une seconde, qui a été placée au début de l'été à l'entrée de la plage, afin de permettre aux vacanciers de lire tout en prenant le soleil.
Dernièrement, une nouvelle boite à lire a été installée dans le «Jardin Retrouvé»

Prochainement, une quatrième boite à lire viendra prendre place dans le quartier Canteloup-Marronniers.
Une cinquième boite est encore en cours de réalisation. Notre maire et son équipe municipale réfléchissent d'ores et déjà au meilleur endroit pour la positionner.

A SAVOIR

La médiathèque Maurice Delange approvisionne régulièrement la boite à lire, et y dépose de vieux ouvrages qui ne sont plus jamais demandés par les lecteurs abonnés.

MUSEES

Anne-Marie Bergeret part en retraite !

SAMEDI 25 JUIN 2016

Musée Eugène Boudin

Après 40 ans de carrière, Anne-Marie Bergeret, conservatrice des musées de Honfleur, avait accepté de rester, sur sollicitation de notre maire, le temps des travaux de rénovation du Musée Eugène Boudin. Ces derniers étant achevés, elle a profité de l'inauguration de l'exposition présentée dans le cadre du Festival Normandie Impressionniste pour faire ses « au revoir » et adresser ses remerciements.

LE MOT D'ANNE-MARIE BERGERET

« Arrivée au terme de ma longue carrière et pour la dernière fois, j'aimerais remercier tous ceux qui m'ont apporté leur soutien et leur amitié pendant ces années.
Tout d'abord mes fidèles camarades de jeux : Laurent Manœuvre, avec lequel je « Boudine » depuis plus de 30 ans ; et Dominique Lobstein, si précieux lorsque je préparais mes expositions pour Honfleur au Musée d'Orsay, et qui accompagne nos projets depuis 20 ans, depuis l'année des expositions consacrées à la Vache en Normandie dans plusieurs musées de Haute et Basse Normandie… à l'époque ! Cette année il a encore porté cette exposition avec moi.
(…)
Je remercie mes collègues normands avec lesquels j'ai travaillé au sein de l'association des conservateurs et qui ont toujours soutenu nos projets d'exposition. Merci entre autres à Marie-Hélène de Fécamp ou Annette du Havre, ou Pierre Ickovicz de Dieppe pour votre confiance.

Je remercie les conservateurs des musées de Morlaix, Lille, Laval, Pau, Bordeaux, Roubaix et beaucoup d'autres encore, qui ont très souvent répondu à nos demandes de prêts.

Un grand merci à la Société des Amis du Musées pour leur aide, leur écoute, pour les acquisitions que nous avons pu faire grâce à eux et enrichir ainsi les collections depuis plus de 30 ans…et merci à Jack Lang d'avoir créé pour cela les FRAM… Merci à Madame Geneviève Seydoux, merci Simon, Danielle, merci Annick pour ta fidélité, merci à tous.

Je voudrais encore, sans trop abuser, évoquer le souvenir de ceux qui ont compté dans l'histoire des arts à Honfleur : votre prédécesseur M. le Maire, Marcel Liabastre et son frère André, actif participant des sociétés culturelles honfleuraises ; le Professeur René Kuss ; Madame Katia Granoff ; Fernand Ledoux ; Jean Effel ; Germaine Braquehaye ; Yves Letellier ; Pierre Orange…, tous ont travaillé à l'enrichissement du musée et au développement de la vie artistique honfleuraise.

Merci aux membres de l'équipe des musées : tous ont contribué avec leurs compétences diverses à faire la renommée de nos musées. Un merci particulier à Frédéric Lefebvre et Virginie Pottier qui m'ont supportée.

Merci Odile Bourdaud, Patrick Bronnec, de m'avoir soutenue, conseillée toujours avec patience et amitié. Merci Agnès Maurugeon d'avoir adouci les soucis pendant ces deux années de travaux, et merci à votre équipe, compétente et efficace lors de nos montages d'exposition.

Et enfin ! J'allais oublier …. Merci Monsieur le Maire de m'avoir fait confiance durant près de 20 ans et d'avoir toujours soutenu avec ténacité les musées et leurs projets.

Je laisse un bel outil entre les mains de mon successeur : Benjamin Findinier, qui apportera certainement une nouvelle dimension et de nouveaux projets pour que vivent les musées à Honfleur. J'espère qu'il trouvera ici autant de plaisir que moi et certainement aussi autant de travail…

Merci à tous. »

Anne-Marie Bergeret

L'évolution du Musée sous la direction d'Anne-Marie Bergeret

Michel Lamarre a remis à Anne-Marie Bergeret la Grande Médaille de la Ville de Honfleur, afin de lui exprimer la reconnaissance des Honfleurais pour une longue et belle carrière au service de la culture et de l'art.

A l'issue de cette inauguration d'exposition, notre maire, Michel Lamarre, a souhaité rendre hommage à Anne-Marie Bergeret et évoquer sa carrière exceptionnelle et surtout une personnalité hors du commun, qui plus est à notre époque.

« C'est le 1er octobre 1976 qu'Anne-Marie est arrivée à Honfleur, où elle avait candidaté pour le poste de conservateur qui était vacant. Elle pensait rester à Honfleur quelques années seulement, mais ces quelques années se sont transformées en quarante ans… »

rappelait Michel Lamarre.

40 années de bons et loyaux services

1976	Le musée comptait 3 employés (un couple de gardiens et la conservatrice) et 2 salles ouvertes au public : les salles Driès et Katia Granoff.
1977	Ouverture de la Salle d'ethnographie Désiré Louveau. Adhésion d'Anne-Marie Bergeret à la Société des Artistes Honfleurais comme secrétaire. Année qui marque le début d'une politique d'expositions consacrées aux artistes normands du 19e et du 20e siècle, ou ayant travaillé en Normandie.
1978	Premier achat d'une peinture par la société des Amis du Musée et l'Etat. Début d'une politique d'achat qui s'est développée à partir de 1982, grâce à la création des FRAM et grâce à la société des Amis du Musée ; politique qui perdure, et qui permet aux collections de s'étoffer. Parallèlement début d'une politique de restauration et d'entretien des œuvres, qui a commencé par la restauration des pastels d'Eugène Boudin, contaminés à l'époque par un champignon.
1980	Nombreuses animations réalisées avec les établissements scolaires (visites et ateliers). Création d'un cours gratuit d'histoire de l'art le mercredi soir (pendant 10 ans) Cours à l'Office de Tourisme pour former les guides conférenciers. Début d'une politique active d'édition entreprise grâce au soutien financier de la Société des Amis du Musée (catalogues, affiches, produits dérivés, livrets, audio guides…)
1988	Agrandissement du musée, avec l'annexion du bâtiment de 4 niveaux pour l'installation de la salle du 19e siècle et de la donation Hambourg.
1998	Ouverture des Maisons Satie
2004	La gestion des Musées du Vieux Honfleur est confiée à la ville et la conservation à Anne-Marie Bergeret. Tous musées confondus, Anne-Marie Bergeret gère une équipe de 20 personnes, dont 3 uniquement à la conservation.

SA CONTRIBUTION EN DEHORS DES MUSEES

➔Au sein de l'association régionale des conservateurs dont Anne-Marie fut longtemps la présidente, fut lancée l'informatisation des collections, et la création d'expositions en partenariat avec la Haute-Normandie, bien longtemps avant la réunification.

➔Anne-Marie Bergeret a siégé pendant plusieurs années à Caen au sein des commissions du FRAM et au sein du comité du laboratoire de restauration des œuvres de Caen.

➔Notre conservatrice a participé à de nombreuses expositions en France et à l'étranger, au Japon en particulier ; ce qui contribue à faire rayonner le musée au-delà de nos frontières.

UN CHIFFRE !

Entre 1977 et 2016, Anne-Marie Bergeret et ses équipes ont monté et présenté 38 expositions, dont de nombreuses ont bénéficié d'un catalogue qu'elle a rédigé et édité par la Société des Amis du Musée.

Bienvenue au nouveau conservateur des musées !

A 42 ans, le directeur et responsable des musées de Figeac, Benjamin Findinier a postulé pour succéder à Anne-Marie Bergeret : un poste qui lui va comme un gant ! Pour nous, il revient sur son parcours, et nous dévoile ses projets dans les grandes lignes.

D'où venez-vous ?

Je suis originaire de Boulogne-sur-Mer. Je suis issu d'un milieu proche de la mer, aussi bien par la guerre de course que le travail de la marée.

Un tel poste requiert d'avoir fait des études : vous pouvez nous préciser lesquelles ?

J'ai fait des études de philosophie, d'histoire de l'art - j'ai beaucoup étudié la peinture du 19e siècle - et d'archéologie. Le tout à l'université de Lille III, entre 1992 et 1998.
En parallèle de mes études, et jusqu'en 2001, j'ai travaillé bénévolement sur différents chantiers de fouilles archéologiques et de restauration du patrimoine bâti… et notamment sur le chantier du « port romain » de Boulogne-sur-Mer.

Pouvez-vous nous expliquer votre parcours professionnel ?

J'ai commencé ma carrière en explorant successivement les 3 pistes qui ont composé mon parcours universitaire.
J'ai d'abord effectué en 1999 un service civil au sein de la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Ensuite, toujours à Boulogne, j'ai pris la direction d'un musée maritime associatif… de 1999 à 2001.
Puis j'ai été un court temps responsable de la médiathèque de Saint-Etienne-Au-Mont près de Boulogne : j'ai notamment eu l'opportunité d'y travailler sur un programme de lecture publique.
En fait, mon orientation professionnelle définitive s'est dessinée en arrivant à Abbeville, en 2001, comme adjoint de la conservatrice du musée Boucher-de-Perthes.

Expliquez-nous ça, s'il vous plait !

Oui ! Eh bien, ce fut une expérience très marquante pour moi, et cela m'a conforté dans le souhait de me tourner vers la conservation de collections publiques, avec la gestion d'un patrimoine public et l'exercice d'une mission de service public tournée vers le partage et la transmission de ce patrimoine, tout en participant à l'éducation des visiteurs. J'ai toujours considéré que ces missions étaient nobles ! C'est aussi le cas dans le milieu associatif, mais l'ampleur et les moyens dont on dispose pour cela ne sont pas les mêmes !

Après 4 ans passés à Abbeville, vous êtes partis pour l'Oise …

Tout à fait, à Noyon, où j'ai été l'adjoint du conservateur, puis le directeur des 2 musées : le musée des beaux-arts et d'archéologie, et le musée Jean Calvin, en lien avec l'histoire du protestantisme… sans oublier le mobilier de la cathédrale !... un très beau mobilier médiéval…
J'y suis resté jusqu'au début de l'année 2013…
Ce fut une expérience très enrichissante !

Vous avez ensuite passé 3 ans et demi à Figeac, dans le Lot, d'où vous arrivez…

Une belle expérience également ! J'étais directeur des 2 musées, le Musée Champollion-Les Écritures du Monde - l'un des seuls musées européens sur cette thématique - et le musée d'histoire, et chargé du dépôt lapidaire de l'église de Ceint d'Eau.

LE MOT DU MAIRE

Des compétences élargies à la médiathèque et à la Lieutenance

Benjamin Findinier n'est pas que conservateur des musées de Honfleur. Il a plus largement été nommé directeur du futur Pôle Culturel, qui comprend, certes les musées, mais aussi la médiathèque et la Lieutenance (Résidence d'artistes et Centre d'interprétation du patrimoine maritime)

« En votre nom à tous, je souhaite la bienvenue à Benjamin Findinier.

Il a été recruté par une Commission Municipale : Ce fut un choix difficile, auquel a participé la DRAC, car les candidats étaient tous forts intéressants, mais les compétences, les qualités et l'expérience de Benjamin Findinier nous ont conduits à retenir sa candidature.

Il est désormais le nouveau conservateur de nos musées, mais pas seulement ! J'ai souhaité lui confier plus globalement la direction du futur Pôle Culturel, qui réunit les musées, la médiathèque et à terme, la Lieutenance…
Etant donné son parcours, c'est une évidence !
C'est une décision tout à fait cohérente aussi quand on sait que ces différents lieux et structures ne poursuivent en réalité qu'un seul et même but : la transmission et le partage de notre patrimoine et de notre culture au public, à travers l'organisation d'expositions, de conférences et l'ouverture vers tous les arts et tous les modes d'expressions.
Benjamin Findinier sera donc un chef d'orchestre et il sera secondé par des adjoints, au sein de chaque structure.
Parallèlement, je profite de l'arrivée de Benjamin Findinier dans notre ville pour relancer, avec lui, une réflexion sur un projet qui s'est trouvé retardé en raison de la conjoncture économique, mais que j'espère voir se réaliser un jour : la construction d'un nouveau musée !
Il est plus que jamais nécessaire de doter notre ville d'une structure à la hauteur de son patrimoine et de son histoire, mais aussi et surtout de sa notoriété internationale.
Bien entendu, la construction de ce nouveau musée n'est pas pour demain… Mais cela devrait pouvoir se faire d'ici 10 ou 20 ans. En attendant, et dans cette perspective, nous devons dès à présent mettre une enveloppe budgétaire en place et réfléchir activement à ce projet.

SES LOISIRS

Papa d'un petit garçon de 4 ans ½, Benjamin Findinier aime passer du temps avec sa compagne et jouer avec son fils. Curieux, il aime aller à la découverte de son environnement. Il apprécie également les promenades en pleine nature, la lecture, les brocantes…
En s'installant à Honfleur, il redécouvre surtout le plaisir d'habiter au bord de la mer.

Vous avez pris votre poste ici à Honfleur le 1er août : expliquez-nous pourquoi et comment Honfleur ?

Au printemps, la ville a publié une annonce de recrutement d'un conservateur pour ses musées… Quand je l'ai vue, je me suis dit qu'il ne fallait pas passer à côté. J'ai tout de suite postulé.

Ah, oui ! Et pourquoi cela ?

Honfleur, je connaissais déjà : j'y suis venu à plusieurs reprises ! Les quatre musées offrent une véritable diversité dans les collections : peinture, mer, ethnographie et histoire populaire, Erik Satie … et le mobilier des églises !
Et puis c'est en parfaite adéquation avec mon parcours : j'ai trouvé que ce poste m'offrait la possibilité de faire la synthèse de mes expériences passées et de mes compétences. Donc cela m'intéressait…

Alors, heureux ?

Oui. Très heureux d'être à Honfleur, parce que c'est une ville exceptionnelle, avec un patrimoine et une histoire immenses…
Et très heureux aussi d'être au service de la ville et des Honfleurais… et des visiteurs qui seront amenés à découvrir nos musées !

« Un musée est un outil qui peut aider les hommes à exister et participer à leur bien-être »

Benjamin Findinier

Avez-vous déjà des projets ?

Oui…J'espère forcément conduire de beaux projets picturaux, culturels, patrimoniaux et scientifiques… Mais je souhaite aussi développer la médiation culturelle et pédagogique : nous devons nous mettre à la portée des publics qui aujourd'hui ne viennent pas au musée, développer l'accueil des enfants et des adolescents, en particulier des scolaires, et créer des événements s'ouvrant à d'autres disciplines telles que la danse, la musique, la science…

Cela ne pourrait-il pas être considéré comme un sacrilège aux yeux de certains ?

Peut-être, mais pour moi, non ! Aujourd'hui, de telles opérations peuvent permettre à des enfants et des jeunes de venir au musée pour la première fois.
Or, tout le monde a le droit de venir au musée … pour s'instruire, certes ! Mais aussi tout simplement pour prendre du plaisir, s'égayer, s'élever, dépasser les contingences matérielles de l'existence…

D'autres projets ?

Oui…. Par ailleurs, j'aimerais beaucoup créer une offre répondant non seulement aux événements nationaux, tels que les Journées du Patrimoine, la Nuit des Musées ou la Fête de la musique, avec les Maisons Satie, mais aussi créer des liens avec les événements locaux… tels que la Nuit des artistes bien sûr, le Festival du cinéma russe ou encore la Fête des Marins avec le musée de la marine, par exemple…

Pourquoi ?

Parce que conserver sans transmettre, ça n'a pas de sens !

LA LIEUTENANCE

La 3e tranche de restauration démarre !

Les Honfleurais vont bientôt pouvoir jouir de nouveau pleinement de ce bâtiment rentré dans leur patrimoine, par son rachat par la ville en 2004. Démarrés en 2015, les travaux de restauration de la Lieutenance sont en bonne voie. Une troisième et dernière tranche de travaux débutera en novembre pour s'achever en mai 2017.

Le chantier

La troisième tranche de travaux comprend l'achèvement de la restauration du clos et du couvert, ainsi que la restauration des intérieurs, c'est-à-dire :

- Mise à nu des structures, reconnaissance et restauration des éléments remarquables
- Restauration des planchers
- Restauration des lambris
- Terminaison des aménagements de la terrasse haute
- Suivi archéologique
- Restauration de la porte, de la tourelle et du parement de la façade Est
- Restauration de l'escalier en bois et de la tourelle d'accès à la terrasse haute
- Restauration des menuiseries et des ferronneries
- Restitution de l'auvent et de l'horloge de la porte de Caen.
- Mise en peinture de l'ensemble des menuiseries du projet
- Aménagements ponctuels aux abords de l'édifice sur le domaine public.

Le financement

Le montant de cette tranche est estimé à 441 000 € HT.
Comme pour les 2 premières autres tranches, notre maire a déposé une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires culturelles de Normandie, du Conseil Départemental, et du Conseil Régional, qui a manifesté un grand intérêt pour la Lieutenance.

18 – 20 – 23 JUILLET 2016

Lieutenance

Pour permettre aux membres du Conseil Municipal de visiter le chantier et de prendre conscience de la qualité des travaux entrepris, 3 visites du site, guidées par Agnès Maurugeon, responsable des services techniques, ont été organisées au cours de l'été.

La nouvelle vie de ce bâtiment emblématique de notre ville

Suivant l'engagement pris par Michel Lamarre, maire de Honfleur, auprès de la DRAC, et avec l'accord très favorable des différents autres partenaires institutionnels, tels la Région, le Département, Pays d'Auge Expansion, La Lieutenance deviendra une résidence d'artistes, un lieu d'exposition, et un centre d'interprétation du patrimoine maritime et artistique.

Depuis septembre 2015, une étude a été menée dans le cadre d'une mission confiée à Johanne Gallet, titulaire d'une licence professionnelle de développement culturel qu'elle avait consacrée à la restauration du bâtiment.
Elle a présenté ses travaux à l'ensemble du Conseil Municipal, réuni en session plénière, en juin 2016. Lors de la séance du Conseil Municipal du mardi 5 juillet 2016, les élus se sont unanimement prononcés en faveur de la poursuite de ces études, qui mèneraient donc à l'ouverture d'une résidence d'artistes et d'un centre d'interprétation du patrimoine maritime et artistique.

Les objectifs stratégiques

➔**Renforcer la visibilité du territoire**

• Renforcer le maillage culturel et touristique, faire converger les lieux culturels en développant des échanges, des actions et des modalités de fonctionnement communes.

• S'inscrire dans le nouveau dispositif du label « Pays d'Art et d'Histoire »

• Proposer un parcours extérieur d'interprétation qui relie les lieux culturels

➔**S'approprier son territoire - comprendre son environnement**

• Informer et donner des clés de lecture sur les transformations de la ville, son histoire et son rôle par des expositions permanentes et temporaires

• Proposer des activités de médiation auprès des scolaires et des habitants

➔**Valoriser le patrimoine maritime de la ville**

• Faire découvrir l'architecture, les collections et les savoir-faire liés à ce patrimoine par les expositions, par une mise en lien avec les musées et des manifestations

• Enrichir le patrimoine avec des œuvres contemporaines des artistes résidents

• Favoriser la transmission des savoir-faire par l'organisation d'ateliers et de rencontres

➔**Promouvoir l'art contemporain et soutenir la création artistique**

• Organiser des expositions des artistes résidents et offrir une programmation artistique de qualité

• Sensibiliser les habitants et les scolaires par des activités de médiation artistique (ateliers, conférences, rencontres…)

• Accueillir des artistes en résidence

➔**Promouvoir le tourisme de découverte économique maritime**

• Développer des visites pédagogiques sur l'activité portuaire avec les scolaires

• Proposer un parcours de visite qui invite à découvrir la vie du port, ses fonctions et ses compétences

➔**Fédérer les acteurs de la ville et les habitants autour du patrimoine**

• Proposer des partenariats avec les acteurs maritimes

• Organiser des événements communs

ESTIMATION FINANCIERE

Loin d'un budget entériné, il s'agit seulement d'une estimation, réalisée en l'état actuel des éléments dont dispose la ville.

➔**Les investissements** sont estimés à 785 000 € HT pour les travaux d'aménagement, dont :

• 293 000 € HT pour la muséographie

• 62 000 € HT pour l'équipement

Préalablement, il conviendra de s'assurer de la participation financière des différents partenaires : DRAC / Région / Département / Pays d'Auge Expansion

➔**Le fonctionnement** est estimé à 450 000€. Avant d'engager toute opération, il s'agira bien sûr de s'assurer que ce coût sera totalement couvert par les recettes des visites et des animations.

LA LIEUTENANCE

Un trait d'union entre le monde

Michel Lamarre livre quelques précisions sur ce projet qui non seulement apparait comme une évidence, mais qui fait aussi l'unanimité.

Qu'entendez-vous par « centre d'interprétation du patrimoine maritime et artistique » ?

Ce sera un musée qui relatera le passé maritime de Honfleur, et surtout qui expliquera l'évolution de l'urbanisme du port. Mais ce patrimoine maritime est aussi un patrimoine artistique, car il a été peint par les nombreux artistes qui sont passés par Honfleur depuis la fin du 18e siècle, et il est toujours représenté par les artistes actuels, établis à Honfleur ou de passage. Notre chère Lieutenance, en tant que monument emblématique de notre ville, mais aussi le mât de signaux, la maison du Commandant du port que nous venons de racheter, le quai des passagers avec l'Hôtel du Cheval Blanc sont des exemples de bâtiments ou d'éléments architecturaux qui ont toujours été représentés par les artistes. Mais nous avons aussi dans nos collections, des œuvres qui montrent par exemple l'ancienne jetée en bois, qui malheureusement n'existe plus depuis longtemps, ou les chantiers navals au pied de l'ancien phare de l'hôpital, et qui donc témoignent de l'évolution de l'urbanisme du port. A Honfleur, le maritime et l'artistique sont intimement liés. Et j'ai pensé qu'il n'y avait pas de meilleur rôle pour la Lieutenance que d'être un trait d'union, une passerelle entre ces 2 univers sur lesquels Honfleur a construit sa notoriété depuis plus de 2 siècles.

Concrètement, qu'est-ce qui sera proposé aux visiteurs ?

Les visiteurs pourront profiter d'une visite de 45 minutes à 1 heure, avec tout un parcours dans la Lieutenance même : ils accèderont par les marches en bois, au rez-de-cour où deux espaces d'expositions permanentes relateront l'historique du port et du patrimoine maritime et artistique ; ils pourront monter sur la terrasse haute afin d'admirer le point de vue panoramique sur le port et Honfleur ; ils redescendront par ce ce qu'on appelle « le Magasin », qui va donc redevenir une salle d'exposition temporaire, ouverte notamment à nos artistes locaux, comme c'était le cas avant qu'on ne soit contraint d'en interdire l'accès pour des raisons de sécurité. Ils y trouveront un espace «boutique» où ils pourront acquérir quelques souvenirs. Il leur sera également proposé de compléter leur visite par un parcours en ville.

Parlez-nous de l'exposition permanente en elle-même : Ce sera quelque chose du genre Musée de la Marine ou plutôt du genre Maisons Satie ?

En réalité : ni l'un, ni l'autre ! Mais quelque chose d'intermédiaire, avec une scénographie immersive et ludique, qui emportera le visiteur et le fera rêver. Elle présentera bien évidemment des objets et des œuvres des collections de la ville, en réserve dans nos musées et aux archives. J'ai voulu que cette visite soit participative, adaptée à tous les publics, et surtout qu'elle conjugue plaisir d'apprendre et d'explorer.

Et quelle sera la mission de la Lieutenance sur le plan artistique ?

Globalement, il s'agira de donner une résonnance artistique au patrimoine maritime. Et pour cela, la Lieutenance ne sera pas investie d'une mission, mais de plusieurs missions, que j'ai voulues complémentaires.
Il s'agira de programmer des expositions visant à promouvoir l'art contemporain, en particulier la création en lien avec des thématiques maritimes, et plus particulièrement notre port, et à soutenir les nouvelles générations d'artistes, de Honfleur et d'ailleurs, et notamment les jeunes qui font

maritime et le monde artistique

des études dans des écoles d'art. Et c'est d'ailleurs le cas de nombreux jeunes de Honfleur et du canton !
Et pour qu'Honfleur continue de susciter des vocations artistiques, nous aimerions sensibiliser et encourager à toutes les pratiques artistiques…..Ce que nous faisons déjà au BatoLune, pour la musique et les arts de la scène.

Cela s'adressera donc aux jeunes ?

Aux jeunes bien entendu, mais pas uniquement. Nous voulons que tout le monde puisse en profiter : les habitants de Honfleur et du canton et les touristes ; les adultes comme les scolaires…

Concrètement, que leur sera-t-il proposé ?

Nous proposerons des temps de médiation divers, et déclinables selon les publics visés, animés par un médiateur culturel, en collaboration ou non avec des artistes ou des intervenants extérieurs. Alors… J'entends par temps de médiation culturelle : des visites guidées, des ateliers de pratique et des stages artistiques pendant les vacances scolaires, des rencontres, des conférences, des performances, et pourquoi pas des projets communs entre artistes professionnels et amateurs, ou entre locaux et étrangers…

Mais cela ne fera-t-il pas concurrence au « Pôle culturel » que vous envisagez créer dans l'un des bâtiments de l'ancienne école de la rue de l'Homme de Bois, jouxtant le musée ?

Non-non… pas du tout, et au contraire : Leurs rôles respectifs seront complémentaires !
Si nous espérons voir s'installer une école de peinture dans le « Pôle culturel », où auraient lieu des cours réguliers, en revanche, à La Lieutenance, il s'agira plutôt d'ateliers ponctuels, en lien direct avec les artistes exposants et accueillis.

Vous parliez un peu plus tôt des artistes étrangers : vous souhaitez favoriser les échanges, me semble-t-il ?

Tout à fait ! Nous avons déjà à Honfleur plusieurs artistes, qui, à titre individuel ou par le biais d'associations dont ils sont adhérents, développent des relations de ce type : je pense notamment à Son Cha Yung avec la Corée, à Bastien Loukia avec sa galeriste de Prague, à Varvara de Braco qui a accueilli des artistes japonais dans son atelier galerie… mais aussi au comité de Jumelage qui a fait venir il y a un peu plus d'un an une grande artiste du Vermont (USA)… De plus, chaque année, lors du Festival du Cinéma Russe, j'ai l'occasion d'échanger avec Alexander Orlov, l'Ambassadeur de Russie en France, et en novembre dernier, il me confiait son intention de créer une route des artistes, reliant Moscou à Paris, et qui se prolongerait jusqu'à Honfleur. Il est partie prenante pour nous aider à réaliser la résidence d'artistes, qui nous permettra d'accueillir tous ces talents, comme le fait la Villa Médicis à Rome !

Pouvez-vous nous préciser le fonctionnement de cette résidence d'artistes ? Combien d'artistes pourront venir ? Pour combien de temps ?

La résidence pourra accueillir simultanément 3 artistes, de toutes disciplines : peintres, sculpteurs, photographes, plasticiens, vidéastes, ou pratiquants des arts numériques… mais aussi l'écriture et la musique… La ville mettra à leur disposition un lieu d'hébergement et de travail, pour une durée allant d'un à trois mois. Les artistes disposeront aussi d'un libre accès à tous les équipements culturels de la ville.

Qui pourra venir ou non ? Y-aura-t-il une sélection ?

Oui. Nous mettrons en place un comité de sélection, compétent, et garant d'une sélection ambitieuse d'artistes reconnus. Les artistes devront donc candidater, et déposer un dossier expliquant leur projet de création.

LA LIEUTENANCE

Un trait d'union entre le monde maritime et le monde artistique (suite)

L'accueil et le séjour seront gratuits, mais sous condition : laquelle ?

Effectivement ! En échange de l'accueil, du séjour, de l'aide logistique gratuits, les artistes seront invités à créer une œuvre en lien avec notre patrimoine maritime et à l'offrir à la ville.
Cela permettra à la ville de se constituer un fond d'art contemporain, dont la cote et la valeur grandiront avec les années. C'est un point important, que je n'ai pas voulu négliger, car si aujourd'hui il apparait encore comme facultatif et optionnel, il se pourrait que dans l'avenir, il devienne primordial pour notre ville. Et à l'image d'Alain Astresse qui en faisait la remarque lors de la séance du conseil de juin, les membres du conseil municipal ont parfaitement compris que ce fond allait constituer une réserve patrimoniale et financière, utile pour financer des projets le jour où la ville ne possédera plus de terrains et de bâtiments à vendre…. Ce qui est encore loin d'être le cas, mais c'est mon rôle de maire d'anticiper et de préparer l'avenir !

Si je résume bien : l'enjeu est de faire interagir le patrimoine maritime et l'art contemporain… C'est bien cela ?

En effet ! Le message, c'est de dire « Honfleur, escale d'antan et d'aujourd'hui ». Notre port qui a joué un rôle si important par le passé, demeure encore aujourd'hui un port très actif. Il offre non seulement aux marins une escale paisible, mais aussi aux artistes, un lieu refuge où ils trouveront l'inspiration et pourront créer à leur aise et au calme !

LA RESIDENCE D'ARTISTES

Les artistes résidents bénéficieront :

➔D'espaces de travail et de création :
- 3 ateliers
- Un grand espace de création mis à disposition occasionnellement
- Une scène et un plateau technique (Le BatoLune)
- La cour et la plate-forme
- 2 espaces de médiation
- Un espace d'exposition

➔D'un hébergement :
- Trois chambres avec douche-lavabo et toilettes privées dans les combles
- Une cuisine équipée et une salle à manger-salon à l'étage

➔D'une assistance :
- Accompagnement à la création
- Aide logistique
- Organisation d'événements, d'activités et d'échanges avec le public
- Programmation et mise en place de leur exposition

ECOLE DE MUSIQUE

Sur tous les fronts grâce à un dynamisme grandissant

DIMANCHE 26 JUIN 2016

Jardin des Personnalités - Pique-nique musical

L'équipe de professeurs dynamiques, et les élèves de l'Ecole Municipale de Musique Erik Satie, dirigée par Philippe Simon, mais aussi les associations qui y sont rattachées : parents d'élèves, Honfleur Harmonie, Satie'sfaction, participent à de plus en plus de manifestations honfleuraises. Occasion pour les musiciens apprentis ou plus expérimentés de partager leur passion, de montrer leur talent, et la qualité de l'enseignement dispensé.

MERCREDI 18 MAI 2016

Maisons Satie - Anniversaire E.Satie

MERCREDI 5 OCTOBRE 2016

Greniers à sel - concert pour les scolaires

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2016

Place de la mairie - Fête de la Crevette

CINEMA

IA RENAISSANCE TANT ESPEREE !

Depuis que la programmation a été confiée à la Société NOE Cinéma, le cinéma municipal connaît un véritable renouveau, et affiche une fréquentation à la hausse : entre février et septembre 2016, le cinéma a accueilli autant de personnes (10 000 spectateurs) que sur l'ensemble de l'année 2015. De nouvelles offres et des tarifs complémentaires vont être mis en place.

C'est combien la place de cinéma ?

Afin d'élargir l'offre vis-à-vis des Honfleurais, de nouveaux tarifs ont été créés :

Tarifs existants	Nouveaux tarifs
Tarif plein = 6€ Tarif réduit = 5,50€ Pour les demandeurs d'emploi, les séniors et les – de 18 ans	Pour les – de 14 ans = 4€

Le Conseil municipal (dans sa séance du 5 octobre 2016) a également créé un tarif à 4€ qui s'appliquera dans le cadre de manifestations promotionnelles nationales pour le cinéma, telles que :

➔Le Printemps du cinéma (en mars)
➔La Fête du cinéma (en juin)
➔La Rentrée du cinéma (en septembre)

Le dispositif « Cinéma-passion »

Le cinéma intègre un réseau de chèques-entreprises, qui permet via les Comités d'Entreprises de vendre des carnets de plusieurs places de cinéma aux salariés.

Des événements culturels en rediffusion

Notre maire Michel Lamarre souhaite également, via le cinéma, que les Honfleurais puissent profiter de rediffusions d'événements culturels nationaux ou internationaux, comme cela existe déjà dans de nombreuses villes, et où ce type de programmation rencontre un vif succès.
Le prix des places s'étalera donc de 10€ à 30€ selon l'événement programmé.

Prochainement sont prévus :

➔Un ballet (ou du Bolchoï ou de l'Opéra Garnier)
➔La comédie musicale « La Légende du Roi Arthur »

PROGRAMME

Le nouveau

Depuis quelques années, notre maire s'efforce de développer une véritable politique culturelle, avec notamment pour objectif d'établir une saison culturelle au programme éclectique, s'adressant à tous les Honfleurais. Dans ce cadre, il souhaite également que l'occupation des Greniers à sel s'oriente de plus en plus vers un usage culturel, c'est-à-dire l'accueil de spectacles et d'expositions.

Etabli par Nathalie Oléon-Papin, maire-adjointe en charge de la culture, et Evelyne Jouan, responsable du service culturel, le programme de la saison culturelle 2016-2017, toujours plus dense, s'annonce des plus attractifs et enthousiasmant. Il est aussi l'illustration de la vitalité artistique et culturelle de notre ville.

Bien sûr, les Honfleurais pourront retrouver des rendez-vous incontournables et chers à leur cœur, mais aussi des concerts événements et des pièces de théâtre : autant d'occasions pour s'enrichir, s'émouvoir, rire, rêver et s'émerveiller !

programme est sorti !

Concerts /Spectacles vivants

Samedi 15 octobre – « A l'ombre des Maris » chante Brassens (20h30 – Greniers à sel)
Samedi 5 novembre – Concert exceptionnel à deux pianos avec Marie-Josèphe Jude et François Chaplin (20h30 – Greniers à sel)
Vendredi 11 novembre – « Chère Famille » : une lecture-spectacle de lettres de poilus, par la Cie du Souffle 14 (20h00 – Greniers à sel)
Samedi 12 novembre – « A vos plumes » - Honfleur fait sa dictée avec Jean-Pierre Colignon (14h30 – Greniers à sel)
Du 22 au 27 novembre – Festival du Cinéma Russe (Greniers à sel, cinéma, médiathèque)
22 et 23 décembre – Honfleur Magique : la production Comiquanti présente « Hänsel et Grétel »d'après le conte des Frères Grimm
Samedi 14 janvier – Concert Dansant : le groupe Kitch Orkestra interprétera des tubes d'hier et d'aujourd'hui. (21h – Greniers à sel)
Dimanche 29 janvier – Concert de Honfleur Hamonie (16h – Greniers à sel)
Samedi 11 mars – Trio Kalei en concert, avec Maud Ferey (20h30 – Greniers à sel)
Samedi 18 mars – Le piano à l'honneur avec Vassilis Varvaresos et l'Orchestre Régional de Normandie (20h30 – Greniers à sel)
Du 21 au 26 mars – 9e Festival Paroles Paroles (Greniers à sel)
Samedi 13 mai – Pièce de Théâtre « surprise » (20h30 – Greniers à sel)
Samedi 10 juin – Intronisations à l'Académie Alphonse Allais (11h – Greniers à sel)

Expositions / Salons

Du 28 au 30 octobre – 4e Salon de a Création, par Création Culture en Pays d'Auge (Greniers à sel)
Du 8 au 13 novembre – 10e exposition « Les Honfleurais peignent leur ville » (Greniers à sel)
Du 7 au 9 avril – 6e Salon du Vin, par l'Association des Amis du Baron Motard (Greniers à sel)
Du 13 au 20 avril – 7e exposition Contre-Courant (Greniers à sel)
Du 18 au 22 mai – Exposition de l'Académie des Artistes de Honfleur

Autres manifestations

29 et 30 avril – Salon Passionnément Jardin (au « Jardin retrouvé »)
4 et 5 juin – 156e Fête des Marins

LE MUSEE EUGENE BOUDIN

Après l'exposition du Festival Normandie Impressionniste, le musée présente une exposition d'affiches anciennes. A découvrir jusqu'à la fin du Printemps.

Issues du fonds d'arts graphiques du musée Eugène Boudin, les affiches présentées ici, majoritairement imprimées entre la fin du 19e et le début du 20e siècle, étaient destinées à assurer la promotion touristique de localités normandes.
L'utilisation de l'affiche n'est pas un fait nouveau. Mais l'essor, au 19e siècle, du tourisme – balnéaire en particulier – et la construction de lignes ferroviaires desservant les localités à visiter vont conférer à l'affiche un rôle de promotion touristique. Elles sont donc commanditées par les compagnies de chemin de fer, de navigation ou les syndicats d'initiatives locaux.
Le développement de la lithographie puis de la chromolithographie (lithographie en couleurs), ainsi que l'usage de presses rotatives vont de plus révolutionner la technique de l'affiche, en permettant l'utilisation, sur de grands formats, d'une variété de couleurs inconnues jusqu'alors sur ce support, donnant à l'art de l'affiche illustrée ses lettres de noblesse.
Au-delà de leur aspect esthétique, que leur confère l'usage particulier de la couleur, quelques éléments caractéristiques se dégagent de l'une à l'autre : le point de vue surplombant ou distancé proposé au spectateur, qui permet un coup d'œil élargi sur un site afin d'en révéler les atouts ; la recherche du pittoresque dans la représentation ; le recours au procédé stylistique de la comparaison (Granville, le Monaco du Nord…), destiné à rehausser le prestige du site à visiter, ou encore le stéréotype de certains personnages récurrents (l'élégante, la baigneuse, la femme de pêcheur, le loup de mer…).

LA MEDIATHEQUE MAURICE DELANGE

Outre les expositions et la programmation dédiée aux enfants et adolescents proposées par la médiathèque, l'auditorium Charles Baudelaire propose un calendrier de manifestations : conférences, lectures-spectacles, projections de documentaires, petits concerts et petites pièces de théâtre, pour tous les publics.
Retrouvez tout le programme en temps réel sur www.mediathequehonfleur.wordpress.com

LE BATOLUNE

Dédié au spectacle vivant sous toutes ses formes (musique, théâtre, conte, poésie…) et à destination de tous les publics, le BatoLune offre un outil parfaitement adapté à une programmation riche et variée, qui s'attache à faire la part belle aux artistes locaux mais également à des artistes de renommée internationale.
Retrouvez tout le programme en temps réel sur www.lebatolune.fr

CHAPELLE DE L'ANCIEN HOPITAL

Sur tous les fronts grâce à un dynamisme grandissant

VENDREDI 27 MAI 2016

Centre ville

Depuis 10 ans, les membres des « Racines de Honfleur » dont la bonne volonté et la patience ne sont plus à éprouver, investissent leur énergie et une grande partie de leur temps libre pour restaurer, avec le concours de la ville, cette belle chapelle si chère aux Honfleuraises et Honfleurais.

« Ne demande pas à ton pays ce qu'il peut faire pour toi, mais demande toi ce que tu peux faire pour lui »

John Kennedy

« Il y a 10 ans, rappelait Pierre Jan, président des « Racines de Honfleur »**, nous nous retrouvions ici pour rendre hommage aux religieuses qui avaient tant œuvré pendant des siècles pour le bien des malades et pour les soins qu'elles apportaient aux vieillards : Nous lancions en leur présence et en celles de Monseigneur Pican, de Michel Lamarre et de Nicole Ameline, la restauration de cette chapelle. »**

Une chapelle que les membres de l'association ont découverte dans un piteux état lors d'une visite en 2005, et suite à laquelle ils sont allés trouver le maire en proposant d'œuvrer à sa restauration.

Ainsi depuis 10 ans, et selon les vœux de notre maire, les dons faits à l'association, servent exclusivement à financer la restauration, la ville ne prenant en charge que les frais annexes (études, architecte…). Elle a tout de même budgétisé une somme de 20 000 € en 2008 pour contribuer à cette restauration.

Les dons

L'association ne fait que collecter des dons (déductible des impôts sur le revenu, à hauteur de 60%), sans les encaisser, et les transmet directement à la Fondation du Patrimoine, qui s'occupe de renvoyer les reçus fiscaux aux donateurs, et de reverser aux Racines de Honfleur la somme des dons, multipliée par deux.
Chaque année, Les Racines de Honfleur reçoivent également une subvention de la Drac, dont le montant varie entre 2000 et 2500 Euros.

Les travaux

En une décennie, c'est 56 376 euros de travaux qui ont été effectués parmi lesquels : la restauration de la sacristie, de deux vitraux, des murs du Chœur des Fidèles et aujourd'hui de la voûte du Chœur des Fidèles.
Il reste cependant beaucoup à faire :

- l'intégralité du Chœur des Dames, avec le sol (estimé entre 150 000 et 200 000 €), les murs et le plafond, les stèles, l'orgue (estimé à 70 000 €),
- le sol du Chœur des Fidèles
- Le mobilier et l'autel.

CHAPELLE DE L'ANCIEN HOPITAL

Parallèlement aux travaux

Un inventaire du mobilier, des statues et des objets conservés à la chapelle, a été effectué par l'Association « Patrimoine Cultuel et Art Sacré dans le Calvados ».
Anne-Marie Bergeret et Michel Lamarre, ont donné leur accord pour que soient replacés les objets appartenant à la chapelle et qui avaient été placés en dépôt au musée afin de les sauvegarder.
Il faut aussi rappeler qu'en 2012 l'ancien Christ du calvaire du Plateau de Grâce – restauré par les Services Techniques et repeint par Arnaud Jean, employé de Monsieur Laguillez - a été placé, à la demande de notre maire, dans la chapelle. Il est aujourd'hui fixé dans le Chœur des Fidèles.

LE MOT DU MAIRE
Quelques extraits de son discours

« Les Racines de Honfleur » : c'est une association qui retrousse ses manches pour participer physiquement et personnellement à la réhabilitation du patrimoine honfleurais, et elle le prouve à travers la restauration de cette chapelle. »

« Je suis très heureux, chers amis, d'être à vos côtés aujourd'hui, pour vous féliciter, au nom des Honfleurais et au nom de toutes celles et de tous ceux qui aiment l'Histoire et le Patrimoine. »

« Grâce à vous, Honfleur, non seulement retrouve son patrimoine, mais, en plus, fait des économies.»

« Pour toutes ces actions valorisantes, pour avoir su illustrer avec votre équipe la magnifique phrase de John Kennedy : « Ne demande pas à ton pays ce qu'il peut faire pour toi, mais demande toi ce que tu peux faire pour lui », je suis heureux de vous remettre, au nom des Honfleurais, et en votre qualité de président des Racines de Honfleur, la grande médaille de la Ville de Honfleur pour fêter les 20 ans des Racines et les 10 ans de travaux de restauration de la chapelle. A travers vous, ce sont tous les membres des Racines que je salue et remercie pour leur ténacité, leur passion et leur attachement au patrimoine honfleurais. »

LES RACINES DE HONFLEUR OEUVRENT DEPUIS 20 ANS

Depuis sa création en 1996, ses membres oeuvrent à faire découvrir aux Honfleurais l'histoire et le patrimoine de leur ville et de leur canton, éditant des livrets.
Depuis 10 ans, ils oeuvrent à la restauration de la chapelle. Et pour cela, l'association part à la chasse aux subventions, et trouve de l'argent en organisant des manifestations de grande qualité.
Les membres des « Racines de Honfleur » ne se préoccupent pas simplement de l'aspect physique de la chapelle, mais la rendent aussi à la vie, et toujours dans le respect des lieux, qui continuent d'être habités par la spiritualité des sœurs. La chapelle a ainsi accueilli des événements religieux, des commémorations, des hommages, des événements littéraires, artistiques, musicaux….
Les Racines de Honfleur participent ainsi largement à la vie culturelle de la ville.
Parallèlement à ses actions pour la chapelle, elle organise aussi depuis quelques années avec le Service culturel de la ville, le Salon du Livre.

JUMELAGE

Le jumelage Honfleur-Wörth-am-Main célèbre ses 10 ans

VENDREDI 27 MAI 2016
Centre ville

A l'occasion de cet anniversaire Michel Lamarre maire de Honfleur a remis à Andreas Fath maire de Wörth am Main les clefs de la ville : un cadeau qui symbolise leur amitié et leur confiance réciproque.

La ville de Honfleur et le comité de jumelage présidé par Pierre Jan ont accueilli du 26 au 30 mai 2016 une délégation de Wörth am Main. Unies par d'étroits liens d'amitié les familles honfleuraise et allemande se sont retrouvées pour célébrer les 10 ans de leur jumelage.

Lors de son discours, Andreas Fath confiait : **« Je me souviens très bien de mon premier voyage, ici, à Honfleur. C'était en 2004 avec le Musikverein de Wörth. Nous étions arrivés très tôt le matin, avant le lever du soleil. Nous regardions alors le Vieux Bassin et les bâtiments qui se trouvent tout autour. Ce moment où nous aperçûmes alors le soleil se lever sur votre ville, reste inoubliable.»** Il déclara ensuite : **« Nous sommes arrivés en étrangers et repartis en amis. »**

Tourné vers l'avenir, Michel Lamarre exprimait des vœux de pérennité pour le jumelage : **« Je souhaite que nos échanges culturels, sociaux, économiques et scolaires se poursuivent et je sais que nous pouvons compter sur nos présidents des jumelages pour nous y aider. »** Des vœux bien sûr partagés par Andreas Fath puisque 10 ans après la signature de la charte, le jumelage n'a pas pris une ride : des deux cotés du Rhin, il est toujours aussi jeune et dynamique. Ce 10ème anniversaire sera également célébré à Wörth au printemps 2017 lors de la visite des Honfleurais.
Avant cela et dans le courant de l'année 2016, le président du comité de jumelage accompagné de quelques autres membres représentera la ville de Honfleur à Wörth pour les célébrations des 725 ans de la ville.

« Merci,
chers amis Allemands de Wörth,
pour ces dix années
durant lesquelles
nos échanges se sont
non seulement
renforcés
mais aussi familiarisés. »

Michel Lamarre,
maire de Honfleur.

JUMELAGE

UNE STATUE POUR LES 10 ANS DU JUMELAGE

Pour célébrer les 10 ans du jumelage une œuvre d'art a été offerte par la ville de Wörth à la ville de Honfleur pour symboliser la véritable amitié entre les deux villes.

Cette statue a été réalisée par Alois Straub, forgeron d'art à Wörth, avec le souhait de mettre en avant le partenariat entre les deux villes : les deux moitiés de proue symbolisent la construction navale et les voyages en bateau qui ont marqué le développement des deux cités et qui y demeurent présents. Telle une figure de proue deux personnages regardent ensemble vers un avenir commun et commencent à danser ensemble dans une confiance réciproque.

Le maire de Honfleur, Michel Lamarre, et le maire de Wörth, Andres Fath, se sont retrouvés pour dévoiler et inaugurer cette statue qui a trouvé symboliquement sa place prés de l'Office de Tourisme.

« C'est une bonne idée d'avoir un monument qui rappelle physiquement le jumelage », soulignait notre maire en promettant de faire appel à un artiste honfleurais pour créer une sculpture à offrir en retour à Wörth l'an prochain.

HISTORIQUE

➔**2004** : premier voyage des allemands à Honfleur

➔**2005** : premier voyage des Honfleurais à Wörth.

➔**31 mars au 4 avril 2006** : 1er voyage scolaire des Honfleurais vers Worth

➔**16 juin 2006** : signature officielle de la charte d'amitié au Grenier à Sel de Honfleur

➔**29 avril 2007** : signature officielle de la charte d'amitié à Wörth.

➔**17 au 20 mai 2007** : 1er voyage scolaire des habitants de Worth vers Honfleur

➔**2009** : 50 ans du jumelage de Honfleur et Sandwich avec délégation de Worth

➔**Pentecôte 2010** : Worth participe à la fête des marins
Match de foot entre les joueurs

➔**2011** : Match de foot (retour) à Worth

SANDWICH ET HONFLEUR PLEURENT JOE TRUSSLER

Joe TRUSSLER est décédé le 30 juin 2016 à l'âge de 74 ans. Elu dès 1997, il servit sa commune jusqu'à ses derniers jours. Adjoint au Maire de 2000 à 2002. Maire de 2002 à 2003 et de 2007 à 2010. Egalement conseiller du District pour Sandwich de 1999 à 2003. Il fut l'artisan principal de la renaissance du jumelage entre Sandwich et Honfleur, ville dans laquelle il avait séjourné plusieurs fois.

Joe Trussler, ancien maire de Sandwich (à droite sur la photo), avec Michel Lamarre, maire de Honfleur, lors de la confirmation de la charte de jumelage à Sandwich en 2010.

NOS ARTISTES A L'ETRANGER

Jean-Claude Lechevallier expose à Starogard

C'est une longue histoire, d'amitié notamment, qui a amené Jean-Claude Lechevallier à présenter une exposition personnelle de ses toiles dans le centre culturel de Starogard du 3 juin au 20 août 2016. Il nous la relate .

Quel a été le point de départ de cette exposition ?

Le point de départ, c'est un article qui m'a été consacré dans le Bulletin Municipal (N°30 – avril 2011 / consultable aux Archives Municipales), suite à la Médaille qui m'avait été remise par la Pologne et Solidarnosc pour me remercier de mon action en tant que Médecin sans Frontières dans les années 1980… A la parution de l'article, je l'ai envoyé à mon ami polonais, qui est professeur de français à l'Alliance Française… Je suis depuis retourné le voir, et à l'occasion il m'a emmené visiter le musée de la Solidarité à Gdansk, et m'a présenté au maire de Starogard… Et le hasard a fait que nous avons parlé de ma peinture, et de fil en aiguille, il m'a invité à exposer.

Parlez-nous de l'exposition…

J'ai présenté 70 toiles sur des sujets variés dans le centre culturel de Starogard, pendant presque 3 mois : du 3 juin au 20 août…
Il y a eu énormément de visiteurs, notamment les scolaires.

Quel accueil les polonais vous ont-ils réservé ?

J'ai été reçu avec une générosité énorme ! Au fil de la réception d'inauguration, je me suis dit que ce n'était pas ma peinture qui était honorée, mais que s'ils en faisaient tant, c'était sûrement davantage en remerciement pour ce que j'ai fait à l'époque, et parce que je venais de France… pays avec lequel la Pologne a toujours entretenu de très bonnes relations depuis Napoléon.

Quand vous dites « énorme » : qu'entendez-vous par là ?

Ah ! Remise de bouquet de fleurs, de diplôme … et il y avait de nombreux invités de marque, parmi lesquels : le maire de la ville, son adjoint chargé de la culture, la directrice du centre culturel, le représentant du consulat de France à Gdansk, le président de l'Alliance Française …

Comment avez-vous trouvé la Pologne et les Polonais ?

J'y suis allé une première fois pour l'accrochage et le vernissage, et j'y suis retourné pour reprendre les toiles. Avec mon épouse nous en avons profité pour visiter des villes d'Allemagne et de Pologne que je ne reconnaissais absolument pas ! Et nous avons revu des amis que je n'avais pas vus depuis fort longtemps !
La région de Gdansk et Starogard compte de très belles villes, avec une architecture superbe… Je commence à bien connaitre le territoire maintenant !
Quant aux Polonais : ils font preuve d'une grande appétence et d'un désir profond de s'ouvrir aux autres cultures… Ce sont des gens d'une grande générosité !

Comptez-vous donner une suite à cette exposition ?

Forcément ! C'est une belle opportunité qui s'est présentée à moi et que j'ai saisie, mais il est normal maintenant de renvoyer la balle.

Comment ?

A l'occasion de cette exposition, j'ai rencontré Michel Majewski, le président d'un collectif d'artistes… L'aller-retour entre Honfleur et Starogard représente 1800 km, mais pour eux, ce n'est rien, car les artistes sont largement subventionnés pour exposer à l'étranger. Donc je vais voir ce que je peux faire pour les accueillir à Honfleur.

ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES

Michelle Marc cède la présidence à Isabelle Gaujac-Riche

MERCREDI 29 JUIN 2016

Mairie

Michel Lamarre, maire de Honfleur, a reçu Michelle Marc pour la remercier de tout le travail bénévole qu'elle a réalisé avec son équipe, et pour son engagement à accueillir et accompagner les nouveaux habitants de Honfleur dans leur installation et leur intégration.

« A Honfleur, précisait notre maire, **on ne réussirait pas aussi bien les choses sans une structure comme la vôtre : vous êtes une passerelle, et vous faites gagner aux nouveaux résidents 2 à 3 ans dans leur connaissance de la ville. Et vous nous aidez à organiser une réception qui leur est dédiée en mairie une fois par an avant Noël, car je tiens absolument en tant que maire et président de la communauté de communes à accueillir et souhaiter la bienvenue à nos nouveaux habitants pour leur présenter Honfleur. »**

« Bienvenue à Isabelle Gaujac-Riche, qui va reprendre le flambeau avec Michelle Marc à ses côtés, dans un souci de continuité», poursuivait-il.

Isabelle Gaujac-Riche confiait :
« Depuis 2003, je possédais une résidence secondaire sur Gonneville-sur-Honfleur. Depuis 6 ans, je suis en retraite et sédentaire. Auparavant, j'étais officier de carrière (au Ministère de la Défense). J'avais choisi les alentours de Honfleur pour leur proximité avec Paris, mais aussi le cadre de vie. »

FORUMS DES ASSOCIATIONS

Cette année, le service culturel et le service des sports, à la demande du maire, ont organisé deux forums thématiques des associations. Très visités, les deux forums ont rencontré un véritable succès, et permis à de nombreux Honfleurais de découvrir des activités, des aides, et de prendre contact avec les représentants des associations. Ce fut également l'occasion pour les membres des associations de se rencontrer, d'échanger des idées, et d'envisager des actions communes nées de cette journée de rencontre et de rapprochement.

EXPRESSIONS

LISTE : «NOTRE PARTI : HONFLEUR»

Honfleur : encore plus belle, plus attrayante et plus forte

A l'aube de la nouvelle année, l'ensemble de la majorité tient à souhaiter de bonnes fêtes de Noël et de jour de l'an à tous les Honfleurais et à toutes les Honfleuraises.
Dans notre bonne ville de Honfleur où l'équipe de la majorité travaille pour embellir votre quotidien : Lieutenance, arrivée du Village des Marques, formation pour les jeunes et les moins jeunes, construction d'une maison de retraite pour les aînés, tout en maintenant les gens le plus longtemps possible à domicile, aménagement de la rue Cachin, du boulevard Charles V, réfection et restauration des trottoirs et des rues du Plateau, inauguration de la Maison des Familles dans le quartier des Marronniers-Canteloup, animation, culture tout au long de l'année, événements sportifs …
Comme vous le voyez, nous ne ménageons pas nos efforts d'entretien, d'embellissement et de restauration du patrimoine et des bâtiments : actions envers les personnes les plus pauvres, les plus âgées, développement économique avec 139 Ha de parc d'activités au cœur de la Normandie, construction d'un EHPAD, entretien des voiries, politique du transport en commun, enseignement, sport, jeunesse, animation, culture … et dans le même temps, nous faisons tout pour maintenir nos traditions qui sont la force de Honfleur et de ses habitants.
Voilà notre meilleure réponse aux « critiqueurs professionnels ».
Et nous sommes heureux de savoir que chaque Honfleuraise et chaque Honfleurais se sent ici chez lui, car Honfleur appartient à tous. Le maire, qui est Honfleurais, est également chez lui à Honfleur, eh oui. Et nous, membres de la Majorité, nous sommes chez nous, et l'opposition, elle aussi, est ici chez elle.
Honfleur appartient à tout le monde.

La Majorité municipale

LISTE : «HONFLEUR 2014, UN VRAI PROJET POUR TOUS»

Qu'est-ce que vous faites chez moi ?...

…tels ont été les propos tenus par Monsieur Lamarre en séance publique du conseil municipal du 5 Octobre dernier, suite à une intervention de Monsieur Duval. Je vous laisse juge de la qualité du débat démocratique.
Faire entendre notre différence, apporter de nouveaux éclairages, demander des éclaircissements, telles sont les missions que nous essayons de mener à bien malgré un manque d'accès à l'information patent, même pour les élus que nous sommes. Le conseil municipal est la seule instance publique où nous pouvons exprimer nos points de vue de manière directe. Pendant ces séances, nous sommes souvent raillés car nos initiatives dérangent : expression de notre désaccord sur le contenu des compte-rendus municipaux, enregistrement des séances, interventions systématiques sur les sujets importants pour les finances de la ville…
Il n'est pas question pour nous d'avaliser quoi que ce soit sans avoir obtenu les explications nécessaires. Les belles histoires bien emballées ne nous suffisent pas.
Cette vigilance ne signifie nullement que nous nous opposons à tout développement économique ou au monde associatif. Nous aimons notre ville et l'action de tous contribue au rayonnement de notre belle cité. Nous sommes convaincus que Honfleur a toujours un énorme potentiel. Malheureusement, l'action municipale y est souvent bien mal déployée.
Nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, une excellente année 2017.

Christophe Perrault, Erna Poncet et Alain Duval

LISTE : «TOUS POUR HONFLEUR»

« SUSPICION »

Lors du dernier Conseil Municipal, deux élus de l'autre opposition, ont encore une fois, émis des doutes sur la probité du Maire et de sa majorité.
Nous pourrions mettre fin à ce genre de propos en modifiant la méthode de travail préparatoire au CM.
Par exemple:
Nous allons évoquer prochainement en commission, les subventions données par la ville aux associations.
Je suis sûr qu'une présentation complète des comptes annuels par chaque association, doublée d'un contrôle effectué sur le terrain par des élus, de manière aléatoire, permettraient de vérifier l'emploi effectif des subventions versées et d'avoir ainsi, un avis éclairé.
Sinon suspicion et doutes perdureront.

Alain Astresse

AU NOM DES HONFLEURAIS LE MAIRE REND HOMMAGE A ...

LES DECES

Le maire et la municipalité partagent la douleur de leur disparition et le deuil de leur famille :

Avril 2016
Sylviane BROUARD, épouse MOUTIER
David FLAMBARD
Jean Sanchez GONZALEZ

Mai 2016
Simone LHOMME
Andrée BEAUVELLE, veuve LECORNU
Véréna RITTER, veuve GRENOUILLEAU
Thierry BOUCHARD
Jean-Marc MICHEL
Jean-Claude RENARD
Guy FELICITE
Robert BOUCHE
Pascal POUSSIER
Philippe KIPS

Juin 2016
Roger REMERY
Giovanni RASELLI
Simonne HAUTEMER, veuve CORBLIN
Claude LE COURTOIS
Suzanne FESQUET, veuve DUVIEUX
Colette DUTEIL

Juillet 2016
Louis LE DANTEC
Louisiane LECOINTER, épouse SONNET
André LECOQ
Nobutaro OTSU
Marie PASSAVANT, veuve CAMBRUNE
Jeanne LECOQ, veuve DEMARS
Pascal MONTERA
Suzanne LE POUDER, veuve LE GALL

Août 2016
Philippe LE POL
Pascal THONNEL
Corinne LEBORGNE, épouse SAINT-MARTIN
Micheline BREUIL, veuve BRAULT
Jacqueline LECOURT, veuve LE BRETON
Daniel PESTEL

Septembre 2016
Raymonde LEROI, veuve LETELLIER
Liliane BAUDOT, veuve DAMEE
Roselyne LADAM, divorcée LECHIEN
Léone MARIE, épouse ALLEAUME

L'abbé Henry SALE

«L'abbé Henry SALE, Honfleurais « né natif » comme il aimait à le dire lui-même, dans cette rue Notre-Dame de Grâce qui n'existe plus aujourd'hui et qu'il évoquait avec nostalgie, nous a quittés à l'âge de 94 ans.
C'est pour les Honfleurais et les habitants de notre canton une page de l'histoire de notre territoire qui se tourne. Sa figure, sa silhouette, son image, sa voix, nous manqueront. Il était né à Honfleur, quartier Sainte-Catherine, le 7 novembre 1922. Il avait fait ses études primaires dans l'école de la rue de la République, puis ses humanités à Caen. Il avait étudié la philosophie et la théologie à Bayeux. Il a exercé son ministère uniquement dans le Pays d'Auge. Nommé auxiliaire à Honfleur, sa ville natale, en 1977, il a administré en dernier lieu les églises de La Rivière-Saint-Sauveur, d'Ablon, de Genneville et de Quetteville, avant de prendre sa retraite, récemment, dans sa ville, rue des Prés. Il était, en outre, Grand Aumônier des Confréries de Charité du Pays d'Auge. Il était fier d'être à la fois Honfleurais et d'avoir servi en tant que prêtre et abbé les églises de Honfleur et du canton.
Il était comme un garant de l'histoire honfleuraise, de son authenticité ; c'était une mémoire vivante. Et avec Henry SALE, comme le dit un dicton, c'est une bibliothèque qui meurt. Dans ses homélies, il ajoutait fréquemment des histoires sur Honfleur. C'était un plaisir de l'écouter et d'apprendre à ses côtés.
Chacun pourra s'imaginer tout ce qu'il a pu vivre et combien il a dû être spectateur assidu et éclairé de l'évolution de sa ville. Je me souviens comment il me parlait de Honfleur. Quand j'étais adolescent, mes camarades et moi, étions admiratifs de ce fan de Johnny HALLIDAY, chanteur populaire, dont il portait souvent la photo autour du cou.
L'abbé Henry SALE était à la fois un homme de tradition, qui aimait les choses solides et authentiques, mais qui savait aussi être moderne et ouvert sur le monde. Il comprenait que Honfleur devait évoluer tout en gardant ses traditions. C'est pour cette raison qu'à plusieurs reprises, ensemble, et avec d'autres responsables, nous avons été solidaires, notamment pour préserver notre magnifique Fête des marins et trouver des solutions entre une réglementation trop contraignante et la volonté d'ouvrir la Fête au plus grand nombre.
Pour beaucoup d'entre nous, il aura été présent un jour ou plusieurs dans notre vie : baptême, catéchisme, communion, mariage, enterrement. Il sera toujours associé à un moment important de la vie de plusieurs générations de nos habitants.
De tout cœur, et très sincèrement, j'adresse au Père SALE qui est passé de l'autre côté du miroir, mes remerciements chaleureux pour tout ce qu'il a fait, pour tout ce qu'il a été, pour son engagement auprès de toutes les générations, pour son érudition et pour les livres qu'il nous lègue.
A sa famille, à sa sœur, son neveu et tous les siens, à ses amis, à ses collègues prêtres, à ses paroissiens et à ceux qui sont aujourd'hui dans la peine et qui le regrettent, j'adresse mes sincères et amicales condoléances.»

LES MARIAGES

Le maire et la municipalité félicitent les jeunes mariés et leur souhaitent bonheur et prospérité :

Mai 2016
Lise ORVEL & Matthieu GONET
Anaïs VILLEY & Maxime DEBERT
Marie GENAVE & Jean-Pierre GOUBARD

Juin 2016
Faustine PROFFIT & Christophe JEANTET
Catherine BUNEL & Michel BEZOMBES
Nadine THIBAULT & Pascal PETIT
Elsa NGUYEN-LUONG & Florian MARIE
Sandrine FERAY & Damien BERTIN
Virginie DUBOS & Vincent LESCROART

Juillet 2016
Léa LECHEVALLIER & John PASDOIS
Valérie BLANCHETIERE & Rabii KTARI
Micheline FALEMPIN & Michel DROUIN
Christine DAVID & Mohamed SETELA
Virginie PERNOIT & Ludovic BARBET
Marie GORZKOWSKI & Jérôme RIPEAUX
Mireille VERON & Franck BARRE

Août 2016
Mathilde GUYOT & Antoine PELLERIN
Carole FEREY & Sébastien NAUD
Laura REGG & Julien BARRAL
Clothilde GARELLI & Florian JAGER
Patricia CHEVALIER & Laurent ANDRE

Septembre 2016
Carole KOUCHANE & Jérôme LEPORTIER
ERIKA SORET & Brice GEIGER
Sabine LELOUP & Guillaume RIES
Laura BERDUCK & Nathan MENDY
Sabrina TERRIER & Guillaume ANNE
Deborah GUERIN & Steve MALFILATRE
Jeanne CONFIANT & Antoine BOULOCHE
Pauline LEVIGNERON & Nicolas PREVOST
Morgane BOUDIN & Frédéric LEMPEREUR
Audrey BARDINE & Rachid BOUJTAT
Frédéric LEDOUR et Maxime DELIGNY

AU NOM DES HONFLEURAIS LE MAIRE RENDS HOMMAGE A ...

Pascal POUSSIER

« Au nom des habitants de notre ville, je souhaite rendre un dernier hommage à une figure honfleuraise qui symbolisait si bien nos traditions basées sur l'humour, la simplicité, la convivialité et la sympathie.
Pascal POUSSIER, plus connu sous le surnom de « Poupou », nous a quittés bien trop jeune et discrètement. Sa silhouette, son sens de l'humour, son talent d'acteur et ses mimiques, vont vraiment nous manquer. Le champion du « baptême des tropiques », l'acteur si sympathique et efficace des films de la pharmacie du Passocéan, est parti de l'autre côté. Nous ne le verrons plus nous attendre fidèlement rue des Buttes devant chez lui pour voir passer le défilé de notre Fête des Marins, le lundi de la Pentecôte.
Il côtoie sans doute désormais les siens et ses copains Honfleurais de la belle époque, nos Anciens, les pêcheurs, ceux qui lui manquaient. Il est avec eux dorénavant là-haut, dans les ciels de Boudin. Il va enfin rencontrer Alphonse Allais qui ne sera pas insensible à cet humour si Honfleurais.
Une dernière pensée pour toi Poupou, un dernier clin d'œil, un grand merci pour nous avoir fait sourire et rire. Repose en paix.
Au nom des Honfleurais, j'adresse des condoléances sincères à ta famille et à ceux qui t'aimaient et t'appréciaient ».

Grégoire BRAININ dit Moineau le Poète

« C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès de Grégoire BRAININ dit Moineau le Poète. Un homme bon, très gentil et d'une grande culture. C'était un homme profondément amoureux de Honfleur qui y a vécu des années. Une personne très investie dans la vie de cette ville et qui était notamment à l'origine de la création du Festival du Cinéma Russe. Monsieur BRAININ a été le lien entre les Russes et Honfleur et qui, après mon élection en 1995, me les a fait rencontrer pour que le Festival soit ancré à Honfleur et non à Saint Raphaël. Festival qui a été repris par la suite par l'association des Amis du Cinéma Russe présidée par Madame Françoise SCHNERB.
Monsieur BRAININ, grand poète et grand humaniste, aimait les gens et la vie. Honfleur et moi perdons un grand ami mais il restera dans nos cœurs et dans nos mémoires à tous comme un artiste de talent.
Toutes nos pensées accompagnent sa famille dans cette douloureuse épreuve.»

Guy SANGLEBOEUF

« Nous venons d'apprendre le décès brutal de Monsieur Guy SANGLEBOEUF, peintre essentiellement animalier mais qui affectionnait aussi les paysages et très bien connu à Honfleur. Il avait installé sa galerie en 1997 rue du Dauphin.
Après une vie très remplie notamment avec son travail à la Nobel, il s'est vraiment consacré à la peinture à son départ à la retraite. La peinture, une passion qui le tenait depuis ses 16-17 ans, âge auquel un crayon à la main, il aimait déjà dessiner les animaux et le gibier d'eau. Plus tard, ce peinture figuratif, affectionna surtout de capturer avec son pinceau l'attitude et le comportement des animaux. Les plus anciens se souviennent d'ailleurs, que ce natif du quartier Saint-Léonard, amoureux des animaux, se promenait toujours accompagné de son chien «Ti'bœuf».
Monsieur SANGLEBOEUF et son épouse étaient parmi les premiers à participer et à s'enthousiasmer pour la Nuit des Artistes depuis sa première édition.
Monsieur SANGLEBOEUF était une personne toujours souriante quoiqu'il arrive et particulièrement discrète. Son extrême gentillesse, son humilité et son talent, nous manqueront à tous.
A sa famille et ses amis, nous présentons nos plus sincères pensées et condoléances.»

LES NAISSANCES

Le maire et la municipalité félicitent les jeunes parents et souhaitent une belle vie aux nouveaux-nés :

Avril 2016
Iyas BERZOUKI

Mai 2016
Sascha LEPAISANT
Violette FESQUET VILLETTE
Esmée COSME
Meline LAROSE
Judy SERHAN

Juin 2016
Emma LE HIR MASSAT
Louna DUTRIEUX
Brooke LEPAON

Juillet 2016
Inès KARACA
Apolline GRASSET
Miya CARVAL
Victor LAINE BOSTYN
Ousman BLOQUEL
Loulie RANGUEN

Août 2016
Ethan LABBE
Clément BIDAULT SABATHIER
Victoire LEMPEREUR
Saveria IZQUIERDO QUILICHINI
Mikael IZQUIERDO QUILICHINI
Erwann BOURE
Tom LEBIGRE

Septembre 2016
Iyad EL KHATIB
Julia MORIN
Tiago MAYOR
Eva CATEL
Dayanara GARDIN
Léonie MAITREAU
Mathilde PAPIN
Loucas ROUSSEL
Enzo HAUBERT
Hortense MAILLARD RABIN

AU NOM DES HONFLEURAIS LE MAIRE REND HOMMAGE A ...

Maître Jean-Gaston MOORE

«Maître Jean-Gaston MOORE a quitté ce monde et cette vie qu'il a aimés passionnément et jusqu'au bout. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de ce grand homme, un personnage d'exception, avec une classe, une intelligence, une sagesse, une réelle bonté, hors du commun, et qui a tant fait, pendant plus d'un demi-siècle, pour notre canton.
Maire de Cricqueboeuf, Vice-président du SIVOM, Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur, Président de la difficile commission de l'urbanisme, il a défendu et protégé ce territoire à la fois parce qu'il l'aimait sincèrement et qu'il y était profondément attaché.
Maître MOORE avait le plus grand respect pour les autres : d'une grande gentillesse et d'une finesse rares, il accordait la même importance à qui que ce soit. Il détestait dire ou faire du mal aux autres.
Son esprit d'ouverture lui faisait trouver les meilleures solutions, les plus adaptées, essayant toujours de satisfaire les uns et les autres, tout en protégeant Honfleur et les communes de cette région. Il anticipait et comprenait les choses en amont. Il avait un esprit d'analyse aigu, une mémoire exceptionnelle et un don d'orateur rare.
La gentillesse des êtres les plus intelligents l'animait. Son immense courtoisie, sa grande délicatesse, sa culture, ce savoir vivre et ce savoir être le rendaient unique.
La première fois que j'ai rencontré Maître MOORE, j'ai tout de suite saisi ces qualités qui avaient forgé sa personnalité et en avaient fait ce personnage hors du commun.
Son aide et son appui, sa fidélité en amitié, ont été pour moi des choses précieuses et rares. Plus qu'un collègue, je perds – et notre territoire perd également – un ami précieux et d'une grande valeur.
Maître MOORE savait en quelques secondes déceler qui était l'interlocuteur qu'il avait en face de lui. Il savait avec discernement à qui il avait à faire. Ill m'a souvent aidé et toujours donné de bons conseils.
Cette culture, ce respect et cette intelligence, ici au milieu de nous et de notre époque, lui donnaient une classe qui pouvait faire penser qu'il était d'un autre temps, tellement il avait le souci des autres et le souci d'être à leur écoute.
Maître MOORE avait, comme on dit, "de la classe", cette classe qui est tellement rare de nos jours et qui n'empêche aucunement d'être moderne et en avance sur son temps.
Avocat, homme de loi, homme de droit, écrivain, historien, élu local, ami des plus grands, épicurien, sa vie a été bien remplie. Il est mort comme il a vécu, en pleine activité, avec un agenda rempli de rendez-vous, avec à l'esprit bien des choses à faire, et en pensant à l'avenir.
Cher Jean-Gaston MOORE, vous allez nous manquer énormément, mais j'ai eu la chance de vous connaître et j'ai eu la chance que vous m'ayez fait l'honneur d'être mon ami.
Votre petite commune de Cricqueboeuf, son maire, son équipe municipale, l'ensemble des maires et du conseil communautaire où vous avez tant travaillé, tous les élus et les habitants de ce canton, et moi-même, vous disons un grand merci. Au-revoir Maître MOORE. Bonne chance sur ce nouveau chemin que vous empruntez maintenant. Vous n'êtes pas tout à fait parti. Je crois que votre esprit restera toujours présent sur cette terre, ici en Normandie, au bord de l'estuaire que vous avez tant défendu.
Nous adressons à votre épouse, à vos enfants, à votre famille, à vos amis, à tous ceux qui vous aimaient, nos sincères condoléances"

Jacqueline MESLON

«Jacqueline MESLON, bien connue des Honfleurais, nous a quittés discrètement dimanche, en soirée. Elle est décédée dans sa chambre à l'hôpital de Cricqueboeuf.
Commerçante dans la rue du Dauphin pendant plusieurs années, elle avait créé différents commerces, faisant preuve à l'époque de dynamisme et d'innovation. Elle avait su s'adapter à l'économie commerciale de notre ville, puis, plus tard, elle est entrée à la médiathèque Maurice Delange, où elle a été une précieuse collaboratrice, et plus même, une véritable amie pour un grand nombre de ses collègues, faisant preuve d'une réelle gentillesse, d'empathie, de sérénité et de sagesse. Jacqueline MESLON était toujours présente pour arranger les choses, pour concerter, pour concilier. Elle qui avait traversé dans sa vie des moments difficiles et souvent d'une grande souffrance, gardait le sourire et savait réconforter les autres, dont elle se souciait toujours.
Conseillère municipale de 1995 à 2001, elle a été une élue qui avait le sens de la République, car enfant elle a grandi au sein d'une famille qui connaissait l'engagement, son père notamment, Monsieur Yves MESLON, ayant été Maire pendant un grand nombre d'années de sa commune de Montviette. Jacqueline MESLON admirait l'engagement pour la cause publique. Elle était très fière d'être élue pour la Ville de Honfleur qu'elle aimait tant et où elle avait choisi de vivre.
Fidèle jusqu'au bout à ses engagements envers la ville, elle a été une conseillère municipale assidue et disponible. Elle connaissait les questions du commerce local.
Elle nous quitte bien trop tôt, ayant très peu profité de sa retraite. J'espère de tout cœur qu'elle repose en paix et est heureuse désormais. Elle le mérite, et j'adresse, au nom de notre conseil municipal et de la Ville de Honfleur, nos condoléances sincères et amicales à sa famille, à ses amis et à celles et ceux qui l'estimaient.»

AUX URNES, CITOYENS !

Rectificatif !

Elections présidentielles :
Dimanche 23 avril et
Dimanche 7 mai 2017

Elections législatives :
Dimanche 11 juin et
dimanche 18 juin 2017

Rappel !
Le jour du vote,
pensez à venir avec
votre carte d'électeur
et
votre carte d'identité.

SAMEDI 8 MAI 2016

La Victoire de 1945

Les élus et les membres des associations des anciens combattants se sont retrouvés au Monument aux Morts pour rendre hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale.
La Médaille Militaire a été remise à Guy Vallée par Nicole Ameline députée du Calvados. Les insignes de porte-drapeau ont été remis à Gérard Deshayes par le maire de Honfleur, Michel Lamarre.

LUNDI 6 JUIN 2016

Le Débarquement de 1944

C'est entourés des élèves des écoles Caubrière et Notre Dame-Saint-Josphe que les membres de la municipalité et les représentants des associations des anciens combattants ont commémoré le 72ème anniversaire du Débarquement allié sur les côtes normandes. Des gerbes de fleurs ont été déposées au Monument aux Morts et à la Stèle des Alliés.

DIMANCHE 28 AOUT 2016

La Libération de Honfleur

Les Honfleurais ont de nouveau eu l'occasion d'accueillir Belges et Anglais pour ces commémorations organisées par l'association Honfleur 39-45 avec la ville.
Après un dépôt de gerbes aux différentes stèles, tombes et lieux historiques, les participants se sont rassemblés dans les Greniers à Sel, autour des 2 derniers vétérans qui ont fait le déplacement : Franck Dougan (né en 1925) et Bill Walker (né en 1926). A cette occasion, Nicole Ameline, députée de la circonscription, les a élevés, au nom du président de la république, au rang de Chevaliers de l'ordre de la Légion d'Honneur.

Devoir de Mémoire

VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2016

Falaise

L'association des Anciens Combattants de Honfleur, présidée par Raymond Destin, a organisé pour ses membres une visite du Mémorial dédié aux victimes civiles de la guerre de 1939-1945, et principalement des bombardements, à Falaise.

8-10 AVRIL 2016
Greniers à sel

LE 5E SALON DU VIN : UNE NOTORIETE GRANDISSANTE !

Les greniers à sel offrent un cadre idéal au Salon du Vin, et contribuent largement à sa notoriété grandissante qui est d'abord due à la qualité des vins présentés par la cinquantaine d'exposants : des producteurs indépendants, tous membres de la Fédération des Vignerons Indépendants représentant tous les cépages français, et scrupuleusement sélectionnés par les Amis du Baron Motard, association organisatrice du salon, avec le soutien de la ville de Honfleur.

Les Amis du Baron Motard dressent un bilan positif de cette 5e édition : « Nous sommes très contents ! On commence à avoir une belle notoriété, qui nous a valu d'accueillir beaucoup plus de visiteurs que sur les précédentes éditions….Nombre de visiteurs que nous n'avons pu comptabiliser puisque l'entrée était gratuite. Dans l'ensemble, les vignerons étaient satisfaits, et les visiteurs également. Nous commençons à avoir des retours d'exposants qui souhaitent revenir en 2017. Mais nous allons aussi travailler pour faire venir de nouveaux exposants : nous espérons notamment faire découvrir à nos visiteurs les vins de Corse ! »
Ils précisent aussi : **« La présence des producteurs de cidre primés au concours de Honfleur a été très appréciée : c'est un stand qui a bien tourné ! Notre artisan chocolatier a également remporté un vif succès ! »**
En 2017, le Salon du Vin aura lieu le 2e week-end d'avril.

19-31 MARS 2016
Honfleur-Equemauville

8E FESTIVAL «PAROLES PAROLES : UNE TRES BELLE EDITION !

Cette année encore, les associations Les Z'ateliers de la tête de bois et Cascades, soutenues par la ville de Honfleur, et la commune d'Equemauville, ont offert au public un voyage à travers la création poétique, théâtrale et musicale : les 40 spectacles, joués en 13 jours, ont totalisé plus de 4000 spectateurs.
Michel Lamarre a salué à plusieurs reprises l'excellent programme de ce festival, ouvert à tous les arts et au monde, pour un moment de partage et de curiosité intellectuels, avec des participants et des artistes de grande qualité.
Vanessa Simon-Catelin, présidente des Z'ateliers de la tête de bois, dresse un bilan on ne peut plus positif.

« Ce fut une belle édition, et une belle réussite, tant du point de vue créatif et artistique que de la fréquentation du public. Nous avons quasiment réussi à doubler notre jauge, et avons enregistré 2000 entrées sur les spectacles payants, et plus de 4000 entrées sur l'ensemble des spectacles, hors soirées de la Taberna, où ça entrait et sortait, sans qu'on puisse comptabiliser. De nombreux spectacles ont été joués à guichet fermé. Les retours que nous avons eus sont très positifs, tant en provenance du public que des Compagnies. Nous sommes donc ravis, et d'autant plus qu'au bout de 8 ans, nous commençons à toucher le public honfleurais et à chasser les idées reçues, comme quoi le théâtre et la poésie sont réservés aux intellectuels, mais heureusement la musique nous aide à toucher les gens. »

Sur le plan artistique, elle précise également : **« Nous avons fait de belles découvertes : il y avait de nombreuses créations programmées. C'est la vocation d'un festival d'accueillir des compagnies en résidence, qui restituent leur travail dans le cadre du festival. C'est un moment privilégié qui favorise les rencontres entre Compagnies, et la naissance de créations pour l'année suivante. Nous avons déjà des propositions pour 2017, notamment d'une compagnie honfleuraise qui va travailler avec une toute jeune compagnie havraise, venue pour la première fois cette année, et avec son public en plus ! »**
L'avenir s'annonce plutôt bien, comme le souligne Vanessa Simon-Catelin : **«Nous arrivons à tisser des liens avec d'autres festivals locaux et d'ailleurs, et espérons pouvoir construire des ponts en nous renvoyant des compagnies et des spectacles. Grâce à tout cela, le festival Paroles Paroles prend de l'ampleur. Nous arriverons vite à nos limites, car on ne veut pas que ça devienne une grosse machine qui l'emportera sur l'humain. Nous resterons donc en 2017 sous cette même formule : une quarantaine de spectacles, joués en 10 ou 12 jours. »**

14-21 AVRIL 2016
Honfleur

LA 6 ème EXPOSITION DE CONTRE-COURANT

«Nous avons besoin de l'art et des artistes pour rêver, car ils sont les premiers à lutter contre la violence, l'incompréhension et l'intolérance». Michel Lamarre

Les 24 artistes du collectif contre-courant, soutenu depuis sa création par notre maire a présenté sa 6eme exposition de peinture et de sculpture en y incluant une grande première : l'exposition a accueilli par l'intermédiaire de Son Cha Yong 8 artistes venant tout droit de la Corée du sud pour exposer aux cotés des membres du collectif et de leur invité d'honneur Hubert Bocquet. Contre-courant a souhaité rendre hommage à cette artiste qui totalise 60 ans de sculpture, en présentant une sélection d'œuvres choisies pour leurs matières.
Comme les autres années, chaque artiste en plus de son travail personnel a présenté une œuvre répondant au thème « Grand Format », choisi pour être en harmonie avec la démesure des lieux.

23-24 AVRIL 2016
Jardin Retrouvé

LES 10 ANS DE PASSIONNEMENT JARDIN

Le salon Passionnément Jardin, organisé par l'association Honfleur Jardin, a fêté son 10ème anniversaire . Jusqu'à présent, le salon était parrainé par une personnalité qui plantait un arbre. Cette année, les organisateurs ont mis «la génération passionnément jardin» à l'honneur : les écoliers nés en 2006 ont planté un «Toona Sinensis» et avec les membres de l'association ont aménagé et décoré un parterre dans le Jardin des Personnalités.

« Nous avons souhaité que cette dizaine revête un éclat particulier. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'associer à cette inauguration et à la plantation d'un arbre, les enfants de nos écoles honfleuraises qui ont 10 ans cette année. Ainsi les enfants pourront dans les années à venir suivre l'évolution et la vie de « leur arbre » a déclaré Michel Lamarre, maire de Honfleur, devant le panneau où figurent les noms des enfants.

La volonté de l'association demeurée intacte a de nouveau permis d'offrir aux passionnés et aux amateurs de jardinage, des stands de qualité, tenus par quelque 80 exposants représentatifs de l'univers des jardins d'aujourd'hui, afin de répondre pleinement à leurs besoins.

Proverbe chinois
« Un Homme a réussi sa vie quant il a planté un arbre ou fait un enfant ou écrit un livre. »
« Celui qui plante un arbre, plante le bonheur.»

Proverbe africain
« Qui a planté un arbre
n'a pas vécu inutilement. »

Midi en France à Honfleur

DU 6 au 9 JUIN 2016

Parvis de l'Hôtel de Ville

Vincent Ferniot et les chroniqueurs de l'émission Midi en France ont réalisé une série d'émissions (en direct ou enregistrées) diffusées sur France 3. Les bons rapports entre les élus honfleurais et les responsables de cette belle émission sont importants, car ils permettent de belles restitutions de notre ville à l'écran et sa promotion.

Pourquoi avoir choisi Honfleur ?

Nous avons choisi de revenir à Honfleur car la première fois que nous sommes venus en 2012, nous avions été merveilleusement bien accueillis et Honfleur fait partie des endroits les plus beaux et connus de tous : c'est une marque. C'est très important pour notre audience. De plus ici nous savons que nous avons la possibilité de refaire une série de 10 émissions ; ce n'est pas le cas partout. En 4 ans le public a changé et nos équipes de journalistes cherchent toujours de nouveaux sujets ou de nouveaux angles quand nous retournons dans une ville ou nous sommes déjà allés.

Quel est le but de l'émission « Midi en France » ?

Le but de l'émission est d'enrichir les gens mais aussi de toujours mettre en avant l'optimisme et l'excellence des gens ; montrer qu'on aime la France dans toutes ses diversités.
Mon père, lui aussi journaliste m'a toujours dit : « si ce n'est pas bon ou si tu n'aimes pas n'en parle pas !». Cette forme de journalisme tourné vers la valorisation me correspond bien et tous nos chroniqueurs et journalistes ont envie de montrer le meilleur des régions.

Quel sont les sujets de l'émission « Midi en France » ?

Dans les émissions en direct le matin nous abordons des sujets sur Honfleur :
- ➔Marion Lemonnier et sa « samba de Honfleur »
- ➔Le port de Honfleur
- ➔Le naturospace
- ➔Les chambres d'Hôte de Penny Vincent.
- ➔Les glaces de la ferme
- ➔La BD de Bastien Loukia sur Erik Satie

Dans les émissions enregistrées l'après-midi nous élargissons les sujets à toute la Normandie.

Les adjointes au maire Françoise David, Martine Lemonnier, Catherine Fleury et Claude Morel, maire délégué de Vasouy ont accueilli en mairie Vincent Ferniot et ses chroniqueurs pour les remercier d'avoir choisi Honfleur pour cette série d'émissions qui va très largement contribuer à sa promotion.

23-24 AVRIL 2016
Porsch'color

A l'occasion du festival Normandie Impressionniste, l'Amicale des Porschistes de Normandie a organisé avec le soutien de la ville de Honfleur un rassemblement de Porsche sur le thème inédit «Porsch'color» qui a réuni 250 voitures, tous modèles confondus, venant des 4 coins de France, d'Angleterre et de la Belgique.

Le dimanche les passionnés ont pu admirer les différents modèles de Porsch répartis sur les différents parkings de la ville avant d'assister à la parade finale de ces légendes de la route.

5 - 8 MAI 2016
Le 7e Salon du Verre

Organisé par Cyril Gouty, Maître verrier à Touques, en partenariat avec la ville, ce salon a réuni une trentaine de créateurs et artistes, dont certains venaient des Etats-Unis. Encore une belle occasion pour les visiteurs de découvrir des pièces uniques et originales, de grande qualité, mais aussi les différentes méthodes de travail sur une matière aux effets toujours plus fascinants.

19-22 MAi 2016
Exposition de l'AAH

Soutenue par la ville de Honfleur, l'Académie des Artistes de Honfleur, présidée par Franck Brière, a investi les cimaises du Grenier à Sel, pour une exposition des travaux réalisés par ses adhérents au cours de l'année. Pendant 4 jours les visiteurs ont pu admirer près de 200 peintures (paysages, portraits, natures mortes,…) et des sculptures (terre modelée, métal) créées par une trentaine d'artistes dont une dizaine de professionnels.

27 MAI - 12 JUIN 2016
Exposition «Albert Dubout»

La ville de Honfleur a accueilli une exposition rétrospective des dessins d'Albert Dubout, l'un des plus grands dessinateurs français du XXe siècle.

Dans le but de le faire connaitre aux jeunes générations, son petit fils Didier Dubout a choisi d'exposer 130 dessins des années 30 et 50 sur les thèmes récurrents traités par l'artiste (le couple, les chats, l'émancipation de la femme, …) ; la plupart a été publiée dans la presse : 25 des œuvres présentées ont fait l'objet de la 4ème de couverture de magazines. Un documentaire était projeté en boucle et Didier Dubout a commenté l'exposition aux visiteurs tous les jours en milieu d'après-midi.

SAMEDI 11 JUIN 2016
Cérémonie d'intronisation au sein de l'AAA

L'Académie Alphonse Allais a intronisé la comédienne Danièle Evenou parrainée par le comédien Popeck et le jeune humoriste allaisien Max Bird parrainé par Gérald Dahan.
La cérémonie officielle a été présidée par Claude Lelouch, à la façon d'une cérémonie de remise des « Césars ». Le comédien Popeck n'a pas pu être présent sur place, il est donc intervenu sous forme de vidéo qui a été projetée lors de l'événement.
Ce fut encore une fois un grand moment d'humour et de fou rire pour toutes les personnes qui sont venues assister à l'événement.

SAMEDI 25 JUIN 2016
Musée Eugène Boudin

FESTIVAL NORMANDIE IMPRESSIONNISTE

Inauguration de l'exposition « Etre jeune au temps des Impressionnistes »

Pour ce 3e Festival Normandie Impressionniste, l'exposition présentée au Musée Eugène Boudin du 25 juin au 3 octobre 2016 figurait parmi les expositions majeures du festival, aux côtés de celles présentées à Rouen, Caen, Giverny et Le Havre.

Le public a pu découvrir à travers l'ensemble des œuvres présentées à quel point cette thématique de l'enfance était importante pour tous les peintres, quel que soit le mouvement artistique auquel ils appartenaient, et quel que soit leur niveau social.

Bilan :

Le musée a accueilli 20 000 visiteurs soit quasiment le même nombre que lors de la précédente édition.

DIMANCHE 26 JUIN 2016
Jardin des Personnalités

Un «Déjeuner sur l'herbe» très ensoleillé

A l'occasion du Festival Normandie Impressionniste, le 7e pique-nique musical de l'Office de Tourisme était placé sous le thème du « Déjeuner sur l'herbe ». De nouveau, plusieurs structures et associations se sont jointes à l'organisation : l'Ecole Municipale de Musique Erik Satie et son Association des parents d'élèves, Honfleur Harmonie, les Gars de la Taverne, le centre socio-culturel JSF, et d'autres bénévoles ont proposé des animations variées autour du kiosque. Grâce au soleil, les participants sont venus nombreux et ont largement contribué à ce que cette journée conviviale soit une véritable réussite.

LE MOT DU MAIRE

« Merci à « Normandie Impressionniste » qui à travers son président Erik Orsenna, à travers Frédéric Sanchez, second vice-président du Festival et Jérôme Clément, commissaire général, nous a donné 130 000 € pour mener à bien cette exposition ; merci à la Société des Amis du Musée qui nous aide tout au long de l'année, et notamment ici pour proposer un très beau catalogue, merci aux sponsors et merci également à la DRAC, au Conseil Régional et au Conseil Départemental qui répondent « présents » lorsqu'on les sollicite. (…) Et merci à notre conservatrice Honfleuraise qui achève avec cette magnifique exposition, une longue et belle carrière de 40 années au service de Honfleur, de la peinture et de son meilleur ami : Eugène Boudin qui ne l'a jamais déçue ! »

MAI - AOUT 2016
Les 150 ans d'Erik Satie

UN VERITABLE ANNIVERSAIRE !

Afin de célébrer ce musicien hors pair et cette personnalité honfleuraise, connue dans le monde entier, la ville avait mis en place sur l'ensemble de la saison estivale un programme de manifestations spécifiques, qui, dans l'ensemble a rencontré un vif succès.

SAMEDI 18 JUIN 2016

Robert Hossein donne son nom à un rosier

C'est sur une idée de Jean-Claude Herrault, que notre maire, Michel Lamarre, et Philippe Leprou, conseiller municipal, ont accueilli Robert Hossein, et son épouse Candice Patou, pour baptiser et donner son nom à une nouvelle variété de rosier, éditée par la Société JP Diffusion de Gien.

« Après le rosier baptisé « Parfum de Honfleur » en 2012, j'ai pensé qu'il serait bien d'avoir dans les jardins de Honfleur une rose au nom de Robert Hossein, pour le remercier de son attachement à Honfleur, et souligner sa passion pour les jardins », expliquait Jean-Claude Herrault, ancien fleuriste en retraite.

« Ce baptême est lié à l'histoire d'une amitié profonde qui a duré tout le séjour (de 1995 à 2005) de Robert et Candice à Honfleur : nous nous sommes passionnés ensemble autour de la création de leur jardin, et je tenais à ce qu'un rosier porte son nom ! » confiait- il également.

Le rosier : avec son port érigé, il possède toute les qualités pour devenir un incontournable des jardins publics ou privés, car il peut s'adapter à tous les terrains. Ses fleurs aux multiples pétales, de couleur crème et marinées de rose, remontent plusieurs fois par an (de juin à octobre). Elles dégagent un parfum léger et délicat. Il sera commercialisé dans toutes les jardineries d'ici à un an

24-26 JUIN 2016

Exposition des élèves de l'Ecole d'Art Graphique de l'Estuaire

Comme chaque année, les élèves de Guillaume de Saint-Pierre ont présenté leurs travaux de l'année. Pour la première fois, Guillaume de Saint-Pierre avait aussi réservé un espace pour exposer les travaux de ses anciens élèves, qui ont entrepris de faire des études dans de grandes écoles d'art.

SAMEDI 2 JUILLET 2016

Le 4e Salon du Livre

Cette année, le Salon du Livre organisé par le Service Culturel et les Racines de Honfleur, dont Pierre Jan est la cheville ouvrière, a fait la part belle aux auteurs honfleurais. On pouvait notamment noter la présence de Nicole Badouard, Bastien Loukia, Danielle Lelièvre, Pauline Bréat, Vanessa Simon-Catelin, Guillaume Delange, et Dominique Bougerie représenté par les Editions Marie… Grâce à eux et aux autres auteurs, cette édition a encore remporté un vif succès !

8 JUILLET – 21 AOUT 2016

Hommage à Felix Fournery

Le Service Culturel de la Ville de Honfleur a présenté, en partenariat avec Caroline Riggs-Delagrange, l'arrière-petite-fille de l'artiste, une exposition estivale rendant hommage à l'œuvre de Felix Fournery. Un vif succès pour cette exposition de 5 semaines qui a accueilli 56 000 spectateurs.

Felix Fournery (1865 – 1938) aimait les femmes et dessinait les « élégantes » de la Belle Epoque pour illustrer des revues de mode, créer des affiches, des décors ou des costumes de théâtre.
Dans les années 1870, il venait régulièrement en vacances dans la maison familiale de la Côte Normande, et en profitait pour peindre des scènes de plage, des marines baignées de la lumière de l'Estuaire et des portraits de famille.
Après 2 ans d'inventaire et de préparation, cette exposition est la première à révéler une aussi large étendue de l'œuvre de l'artiste, très rarement exposée. Elle a été mise en valeur grâce à une scénographie conçue par Claudine Brucourt de la Galerie Tarquinia, et Delphine Zang (qui réalise des costumes et des décors pour des spectacles), et à laquelle ont également contribué :
Anice Bazoge (boutique « Campagne, Dentelles et Roudoudou », rue Haute), Isabelle Mary (modiste, qui a travaillé 2 ans pour Nina Ricci et 10 ans pour la Comédie Française), Nathaëlle Neffe (professeur d'Arts Plastiques et graveur).

Pompiers et jeux populaires à l'honneur

Après les cérémonies officielles, en matinée, plaçant les pompiers au cœur de la fête, les jeux populaires issus des traditions maritimes ont comme tous les ans réuni les Honfleurais dans un enthousiasme commun, partagé avec les visiteurs de passage.

Le mât de cocagne

Alexis Villey a décroché le drapeau, au premier essai, mais après avoir laissé ses camarades tenter leur chance à plusieurs reprises. Orlando Ribero a décroché plusieurs saucissons, offerts à la foule.

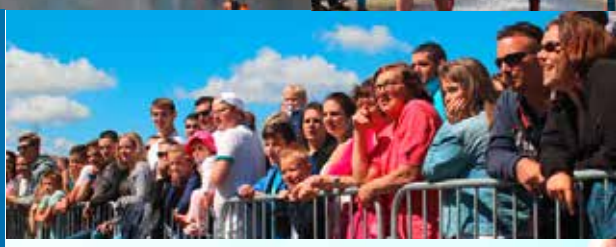

Le mât incliné

Cette année, 13 candidats ont défié le mât incliné, ainsi qu'une candidate : Marthe Fesquet, qui a réalisé une belle prestation. Geoffrey Lebigre a décroché le drapeau et un bon d'achat d'une valeur de 300€. Alexis Villey et Quentin Lebertier ont décroché des feuilles de laurier (et un bon d'achat d'une valeur de 100€). Cette édition a malheureusement été marquée par la blessure de Guillaume Dauzin, lors de son 2e passage : blessé au menton, il a été conduit aux urgences pour se faire recoudre.
Suite à cet incident, il est nécessaire de rappeler que le mât incliné demeure un jeu dangereux. Chaque année, lors des inscriptions en mairie, les candidats sont invités à déclarer qu'ils participent de façon volontaire et de leur propre chef, et sont avertis que, de ce fait, la ville décline toute responsabilité en cas d'accident.

SAMEDI 6 AOUT 2016

Centre Ville

LA 2e NUIT DES ARTISTES

Une manifestation qui prend de l'ampleur

Honfleur a de nouveau vibré comme jamais en célébrant l'art sous toutes ses formes, grâce à cet événement organisé sur une idée à laquelle notre maire tenait beaucoup. Fédérés par la ville, son service culturel, et son service municipal d'action sociale et culturelle des quartiers, près de 40 galeries d'art et ateliers d'artistes y ont collaboré.

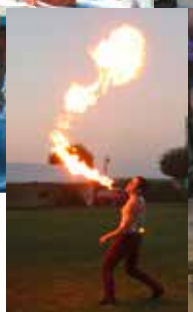

Dédiée à faire rayonner notre ville sur le plan artistique et culturel, cette nouvelle Nuit des Artistes a donné de Honfleur l'image d'une ville encore plus dynamique, où règne la volonté de mettre en avant l'art contemporain, et les artistes d'aujourd'hui qui continuent de trouver dans notre belle ville l'inspiration.

Cette édition s'est distinguée notamment par une mise en valeur du Jardin du Tripot, grâce à une reconstitution d'ambiance médiévale qui n'est pas restée sans marquer les esprits, mais aussi par une belle animation de la rue Cachin, grâce à l'implication des artistes de Contre-Courant, qui ont su s'approprier la rue pour créer en dehors des sentiers battus.

MERCREDI 20 JUILLET 2016

Bon anniversaire à Jean-Jacques Bresson !

En cette année où Jean-Jacques Bresson fête ses 70 ans et ses 50 ans de chansons, Michel Lamarre a tenu à lui remettre la médaille de la ville de Honfleur.

A cette occasion, notre Maire déclarait : **«C'est avec beaucoup de plaisir que je te remets cette médaille, parce que chaque jour et lors de tes concerts tu donnes du plaisir aux gens et que tu es un homme de bien. Et merci pour cette chanson sur Honfleur que tu as écrite et qui restera dans notre patrimoine.»**
Jean-Jacques Bresson a passé 30 ans au sein de la Société de Transit, où il était responsable des relations avec les Dockers : une population de travailleurs à laquelle il n'a jamais hésité à apporter son aide personnelle.
Mais surtout, il a pris 2 grands et forts engagements dans sa vie : **« Jean-Jacques vit Honfleur au plus profond de lui-même, et c'est un chanteur qui, à chacun de ses concerts, chante Honfleur avec ses tripes »** , a souligné notre maire, avant d'ajouter : **« Tu fêtes aussi cette année tes 20 ans de diaconat : tu écoutes et reçois les difficultés des uns et des autres, tu célèbres les inhumations des Honfleurais et tu accompagnes les familles dans leur douleur, ce qu'elles apprécient beaucoup ! »** Un engagement peu banal, qu'il partage avec son épouse Michèle, mais aussi sa famille et ses amis qui le soutiennent.

SAMEDI 23 JUILLET 2016

Prix de la Ville de Honfleur

Françoise David, adjointe au maire en charge du tourisme, s'est rendue à l'hippodrome de Clairefontaine pour représenter la ville de Honfleur, et remettre son trophée au vainqueur du grand prix de la ville de Honfleur.

LUNDI 15 AOUT 2016

Un manteau haute couture pour la Vierge de Grâce

A l'occasion de la traditionnelle procession, la statue de la Vierge Notre-Dame de Grâce, a revêtu pour la première fois son tout nouveau manteau : ce manteau Haute-Couture, de lin, brodé de strass et de pierres de cristal Swarovsky, mais aussi les couronnes assorties pour elle et l'enfant Jésus, ont été offerts par la maison « On aura tout vu ». Le duo de créateurs : Yassen Samouilov et Livia Stoianova, ont été sollicités par le Père Pascal Marie, désireux de recréer un lien entre l'univers de l'art, prédominant à Honfleur, et la foi, comme c'était le cas autrefois.

DEUX NAVIRES D'EXCEPTION EN ESCALE

DU 25 AU 27 JUILLET 2016
Escale du « Shtandart »

Réplique (construite en 1999 à Saint-Petersbourg), d'une frégate, vaisseau amiral de la flotte du Tsar Pierre Ier Le Grand (construite en 1719), le Shtandart a fait escale à Honfleur : de nombreuses personnes sont venues le visiter.

Au cours de la saison estivale, Honfleur a eu l'honneur d'accueillir deux magnifiques navires, chargés d'histoire.

DU 11 AU 15 AOUT 2016
Escale du « Marité »

Construit en 1923 à Fécamp (Normandie), le morutier fut sauvé en 2006 de la destruction par des collectivités normandes et restauré pendant six ans dans la Manche. Aujourd'hui, le Marité est le plus grand voilier en bois du patrimoine maritime français, dont le port d'attache est Granville.

DU 14 AU 18 SEPTEMBRE 2016

Greniers à sel

ESTUAIRE D'EN RIRE

Organisé par l'association Estuaire d'en Rire, présidée par Jean-Claude Herrault, et en collaboration avec la ville de Honfleur, ce festival d'humour est devenu un véritable rendez-vous pour les Honfleurais et les habitants de la région : Cette 17e édition, parrainée par Jarry, a de nouveau fait le plein de spectateurs, heureux d'avoir pu se retrouver entre amis dans une ambiance amicale pour se divertir, et échanger, notamment autour du «Bar'Ouf», centre névralgique du festival.
Les artistes étaient également ravis de s'être déplacés : ils apprécient notre festival, et les Greniers à sel, en tant que salle de spectacle, qui leur permet d'établir un contact direct avec leur public, et pour certains, de rôder leur spectacle avant de le jouer dans les salles parisiennes.

DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016

Banquet des Anciens

Comme chaque année, le CCAS a organisé ce moment de convivialité et d'amitié sincère, pour permettre à 345 aînés de Honfleur de se retrouver et d'échanger. Notre maire, Michel Lamarre, y a notamment accueilli les doyens Simone Pivet, 95 ans, et Etienne Baron, 90 ans. Le doyen officiel, Léon Gouley, était également présent, mais a préféré rester à la table de ses amis.

SAMEDI 15 OCTOBRE 2016

Hommage à Brassens

A l'occasion des 35 ans de la disparition de Georges Brassens, le groupe « A l'ombre des maris » a donné un concert en hommage à cette figure de la chanson française : les 120 spectateurs se sont régalés avec les titres emblématiques, mais revisités dans leurs rythmes et orchestrations.

DES STAGIAIRES A LA MAIRIE

AMANDA LOSIER

23 MAI - 1er JUILLET 2016

Habitant La Lande St Léger (27) et étudiante en BTS «Communication» au lycée Curie/Corot à Saint-Lô, Amanda Losier a effectué un stage de 6 semaines auprès du Service culturel (Evelyne Jouan) et auprès de la rédaction du Bulletin Municipal (Armelle Saunier).

Au sein du Service culturel, elle a notamment travaillé à l'organisation de plusieurs événements : La Fête de la Musique, la 2e Nuit des Artistes (pour laquelle elle a répertorié les galeries et ateliers d'arts afin de leur envoyer les fiches d'inscriptions, puis listé les participants....), l'exposition-rétrospective sur Albert Dubout (distribution d'affiches), les intronisations de l'Académie Alphonse Allais, le Salon du Livre (événement sur lequel elle a représenté le Service Culturel)
Au sein de la rédaction du bulletin Municipal, elle a participé à la collecte des informations auprès des services de la ville, aux reportages sur les manifestations, à la rédaction des articles, au traitement des photos, et à la mise en page du bulletin lui-même.

Elle conclut : **«J'ai vraiment adoré faire ce stage, car j'ai travaillé avec des personnes super gentilles, j'ai réalisé des tâches différentes, j'ai appris de nouvelles choses et cela m'a permis de confirmer mon souhait de travailler dans l'événementiel.»**

ALIA LE PAGE

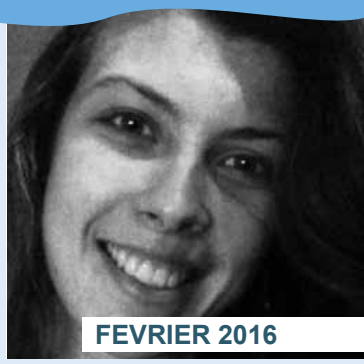

FEVRIER 2016

Beuzevillaise et étudiante en 1ere année d'«Information-communication / option publicité» à l'IUT du Havre, Alia Le Page a effectué un stage en février 2016, auprès de Benoit Nicolle, du Service Jeunesse et de la salle de spectacle du BatoLune.

Elle a notamment travaillé sur la communication des spectacles, réalisé la mise en page de documents de communication, et des affiches. Elle a aidé à la distribution de ces dernières.

« Je voulais travailler dans la communication, et en particulier dans le milieu de la musique, mais sans être réellement sûre de moi. donc, ce stage m'a d'abord permis de confirmer ce choix. Ensuite, il m'a prouvé que les cours à l'IUT n'étaient pas que de la théorie, car une fois que je me suis retrouvée sur le terrain et en situation réelle, j'ai immédiatement su quoi faire !»

Sa motivation et son efficacité lui ont permis d'être embauchée par la ville pour l'été comme saisonnière auprès du Service Jeunesse, afin d'en effectuer la communication.

« PAS DE NOEL SANS PERE NOEL » de Pauline Bréhat et Martine Fortier

Auteur de contes pour enfants, Pauline Bréhat a écrit un conte de Noël pour les 6-9 ans, intitulé « Pas de Noël sans Père Noël ». Marine Fortier, artiste honfleuraise, a réalisé les illustrations, mettant en scène uniquement des animaux. Faute de trouver des éditeurs, les auteurs ont lancé une souscription en juillet 2016 afin de financer les frais de publication du livre. Grâce au soutien des souscripteurs, 500 exemplaires de « Pas de Noël sans Père Noël » ont pu être imprimés fin novembre 2016 à l'Imprimerie Marie de Honfleur.

L'album comporte 32 pages, 18 illustrations, pour un format 18x21,5, au prix de 12€.

En vente aux greniers à sel lors de «Honfleur Magique»

L'histoire

Il s'agit d'un conte mettant en scène uniquement des animaux. Ceux-ci sont mécontents car ils n'ont pas de fête de Noël. Ils sont pourtant beaucoup plus sages que les humains ! Ils décident donc d'organiser leur propre noël.

Des notions de morale, de valeurs, de solidarité, d'amitié, entre autres, sont les ingrédients de cette histoire dont le texte est très vivant, avec des dialogues et une dose d'humour. Les images fourmillent de détails originaux, de couleurs; elles renvoient une belle unité dans le graphisme. Les animaux, représentés de façon réaliste, prennent des attitudes humaines, avec un trait de caractère différencié pour chacun.

Exposition

«LES AFFICHES TOURISTIQUES NORMANDES»

A découvrir jusqu'à la fin du Printemps

Issues du fonds d'art graphique du musée Eugène Boudin, la trentaine d'affiches, présentées dans notre chapelle, a été imprimée entre la fin du 19e siècle et le début du 20e siècle. Elles étaient destinées à assurer la promotion touristique de localités normandes.

Musée Eugène Boudin
Rue de L'Homme de Bois
Honfleur

Ouvert du 5 Octobre 2016 au 14 Mars 2017 :
Tous les jours (sauf le mardi) de 14h30 à 17h30
et les Samedis et Dimanches
de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30.

Fermeture :
25 Décembre, et du 2 Janvier au 11 Février 2017